

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ D'ENQUÊTE DU CONSEIL
CANADIEN DE LA MAGISTRATURE

N°: CCM16-0179

PRÉSENTS : L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président
L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre
L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre
M^e BERNARD SYNNOTT, membre
M^e PAULE VEILLEUX, membre

Dans l'affaire concernant le :

JUGE MICHEL GIROUARD

ENQUÊTE EN VERTU DES ARTICLES 63.1
ET 63.3 DE LA "LOI SUR LES JUGES"
AUDIENCE DU 12 MAI 2017

VOLUME N° 4
PAGES 403 à 797

COMPARUTIONS:

M^e EMMANUELLE ROLLAND,
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL,
M^e ÉLIE TREMBLAY,
avocats du Comité;

M^e GÉRALD R. TREMBLAY,
M^e LOUIS MASSON,
M^e BÉNÉDICTE DUPUIS,
avocats du juge Michel Girouard.

CCM16-0179

I N D E X

	Page
REPRÉSENTATIONS	405
MICHEL GIROUARD	
Int. (M ^e Tremblay)	406
Int. (M ^e Masson)	666
REPRÉSENTATIONS	774

* * * * *

LISTE DES PIÈCES

G-3 :	Document intitulé : « CONFIDENTIEL FICHE DE CANDIDATURE »	449
G-4 :	Notes manuscrites du juge Girouard.	510
C-100 :	Compendium, outil de travail.	790

* * * * *

* * * *

- SÉANCE DE L'AVANT-MIDI -

* * * *

- ADVENANT 9 h,

OUVERTURE DE L'AUDIENCE -

* * * *

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Alors, les audiences reprennent, ce vendredi matin, neuf heures (9 h), tel que prévu.

Maître Tremblay?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Alors, merci!

Alors, j'appelle à la barre l'honorable juge Girouard.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Monsieur le Juge Girouard, voulez-vous prêter serment ou affirmer?

L'HONORABLE MICHEL GIROUARD :

Je vais prêter serment.

* * * *

L'an deux mille dix-sept, ce douzième jour du mois de mai, a comparu :

MICHEL GIROUARD,

LEQUEL, après avoir juré de dire la vérité,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 406 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

dépose et dit :

INTERROGÉ PAR M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Q
R

Alors...

J'aimerais peut-être juste faire une petite mise au point sur... euh... sur mon anglais, avant de... avant de commencer, pour pas que personne ne tire d'inférence d'une mauvaise compréhension que je pourrais avoir eue du témoignage de madame L.C.

Avant mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998), je ne parlais pas anglais, et j'ai commencé à prendre des cours d'anglais en mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998), tous les midis, lorsque mon associé, Daniel Bédard, a été nommé à la Cour du Québec, et que nous représentions les Centres de santé des territoires inuits et cris.

Alors... euh... je devais - les griefs se faisaient souvent avec des témoins anglophones, alors j'ai dû prendre des cours d'anglais, à partir de ce moment-là.

Évidemment, je connaissais quelques phrases, mais je ne pouvais pas avoir une discussion en anglais, avant mil neuf cent

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 407 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

quatre-vingt-dix-huit (1998).

Et même aujourd'hui, je... je... mettons, regarder un film, je le comprends pas comme vous, là, je peux perdre des bouts.

Je ne veux juste pas qu'on dise que...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q Très bien!

R ... que j'ai prêté des mauvaises réponses à madame L.C., parce que c'est comme ça que je les ai "*compris*", là.

Q Très bien.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Q Alors, Monsieur le Juge Girouard, pouvez-vous, brièvement - parce que vous avez déjà témoigné devant le Comité Chartier sur cette question - sur ces questions, et on pourra y référer en cours d'argument - mais brièvement, pour le présent Comité, pouvez-vous faire le portrait de qui est le... le juge Girouard et qui était l'avocat Girouard?

R Bon.

Je vais - si... si je suis trop... euh... détaillé, vous m'arrêterez - je suis né à Val-d'Or, mais, à l'âge de trois (3) ans, on est

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 408 -

1 déménagés à Amos... euh... et je suis revenu à
2 Val-d'Or en quatre-vingt-six (86); je vais vous
3 expliquer les circonstances.

4 Entre les deux (2), j'ai "*faite*" mes
5 études primaires et secondaires à Amos, mes
6 études collégiales à Rouyn-Noranda, mes études
7 universitaires à l'Université de Sherbrooke,
8 mon Barreau à l'Université de Sherbrooke.

9 J'ai été reçu avocat le onze (11) janvier
10 quatre-vingt-cinq (85), à Amos.

11 À la fin de mon... euh... bac, j'ai
12 commencé mon... euh... mon stage de... de six
13 (6) mois, là - j'imagine que c'est pareil dans
14 les autres provinces, je suis pas certain...
15 euh... en tout cas, au Québec, on a un stage de
16 six (6) mois à faire.

17 Mais j'avais aussi appliqué... euh... à la
18 maîtrise en droit de la santé, de l'Université
19 de Sherbrooke, et j'avais été acce - parmi les
20 neuf (9) candidats... euh... si je me souviens
21 bien, acceptés.

22 Donc, j'ai commencé mon stage... euh...
23 pendant quatre (4) mois, et j'ai... après ça,
24 je suis allé, en septembre, commencer la
25 maîtrise en droit de la santé.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 409 -

1 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
2 Q Septembre de quelle année?
3 R Septembre de mil neuf cent quatre-vingt-quatre
4 (1984).
5 Je suis allé commencer mon... euh...
6 mon... c'est ça, mon... la maîtrise en droit de
7 la santé, mais, finalement... euh... il y a...
8 euh... le Groupe Desjardins, la Fédération des
9 Caisses Desjardins, à Amos, qui avait entendu
10 parler de moi, et, du début de mon stage chez
11 St-Julien Tessier & Associés, à Amos...
12 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
13 pour le juge Michel Girouard :
14 Q C'est quoi St...
15 R ... qui m'ont...
16 Q C'est quoi St-Julien Tessier & Associés, ça?
17 R C'est une firme d'avocats... euh... où...
18 euh... qui avait un bureau, à Amos, Val-d'Or et
19 Rouyn-Noranda.
20 Pour vous faire un petit peu - parce que
21 vous connaissez probablement pas l'Abitibi,
22 surtout monsieur le juge en - les deux (2)
23 messieurs les juges en chef... euh... trois
24 (3), aussi, je pense que madame est juge en
25 chef aussi, excusez!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 410 -

1 Euh... la 117, une route célèbre pour les
2 Abitibiens... euh... est la seule porte
3 d'entrée pour l'Abitibi; la ville de Val-d'Or
4 étant la première ville.

5 Il y a le village de... de Louvicourt,
6 avant, mais la première ville, c'est Val-d'Or.

7 On s'en va sur la 3^e Avenue, à un moment
8 donné, il y a un Y, à droite, ça s'en va, à
9 soixante-dix kilomètres (70 km), à Amos; à
10 gauche, ça s'en va, à cent kilomètres (100 km),
11 à Rouyn-Noranda.

12 À l'ouest d'Amos, on a La Sarre, qui forme
13 un espèce de losange imparfait, et il y a la
14 ville de Ville-Marie, à cent dix kilomètres
15 (110 km) au sud de Rouyn-Noranda, au
16 Témiscamingue; grosso modo, c'est les
17 principales villes.

18 Disons que la ville de Malartic, qui est
19 située à environ vingt kilomètres (20 km) de
20 Val-d'Or... euh... a connu un boom que
21 plusieurs - que tout le monde connaît, au
22 Québec, à cause de la mine Osisko... euh... une
23 mine d'or, c'est la seule... présentement, la
24 seule mine à ciel ouvert... euh... en Abitibi.

25 Parce que les mines, en Abitibi... euh...

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 411 -

1 historiquement, c'est des mines souterraines,
2 avec... euh... puits, chevalements, galeries et
3 et cetera, là, des... des... j'ai déjà visité,
4 à quelques occasions, certaines de ces mines-
5 là.

6 Q Alors, ça, on parlait de la - alors, tant qu'à
7 y être, quelle est - quelles sont les activités
8 économiques qui sont les plus importantes en
9 Abitibi, qui font vivre les Abitibiens?

10 R Elles se résument, grosso modo, à deux (2) :
11 l'activité minière et l'activité forestière;
12 donc, il y a des cycles, évidemment.

13 Euh... quand le prix des métaux est bon...
14 euh... les... l'exploration... euh... se...
15 s'intensifie, et... euh... donc, on découvre de
16 nouvelles mines.

17 Euh... quand que les Américains ne mettent
18 pas de droits compensatoires, la forêt va bien;
19 quand qu'ils en mettent, ça va moins bien.

20 Puis... euh... généralement, c'est ça.

21 Et, souvent, les cycles se... se suivent,
22 hein, t'sais, c'est... c'est des ressources
23 naturelles, alors, quand que l'économie
24 baisse... euh... demande moins de métaux,
25 demande moins de bois... euh... alors, grosso

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 412 -

1 modo, ce sont les deux (2)... deux (2)
2 principales industries.

3 C'est évidemment pas les... beaucoup,
4 beaucoup, beaucoup d'ateliers de... tut!...
5 comment on appelle ça, donc?... d'usinage, pour
6 usiner des pièces, rapidement, là, pour que la
7 mine continue à opérer ou que le... que le
8 moulin à scie continue à opérer, pour pas que
9 ça vienne de... de Chine ou de... de... de
10 Norvège, ils peuvent pas arrêter la production,
11 ça coûte une fortune.

12 Il y a beaucoup d'ateliers d'usinage qui
13 sont reliés à ces activités-là.

14 Q Alors, pouvez-vous donner les populations
15 respectives des trois (3) villes que vous avez
16 nommées, Amos, Rouyn et...

17 R Ben, en... en quatre-vingt-six (86), quand -
18 et... et j'aimerais vous parler de la façon que
19 je suis arrivé à Val-d'Or, là, mais...

20 Q Oui.

21 R ... en quatre-vingt-six (86), la population de
22 Val-d'Or était d'environ... euh... à ma
23 connaissance, environ vingt-cinq mille
24 (25 000).

25 Mais, au Québec, nous avons eu... euh...

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 413 -

1 une loi sur les fusions municipales... euh...
2 qui a... on a appelé ça des «fusions forcées».

3 Ça fait que, là, à ce moment-là, on a...
4 euh... entre autres, il a été annexé
5 Louvicourt, qui est à trente et un kilomètres
6 (31 km) de Val-d'Or; on a annexé Val-
7 Senneville, qui est à... environ à dix-huit
8 kilomètres (18 km) de Val-d'Or; on a annexé
9 Dubuisson, qui est environ à dix kilomètres
10 (10 km) de Val-d'Or.

11 On n'a pas annexé Malartic.

12 Alors, de telle sorte qu'on doit être
13 alentour de trente mille (30 000), j'imagine,
14 là, mais je... je vous dis ça, là, sans avoir
15 vérifié, là, mais c'est une...

16 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

17 Q Aujourd'hui, vous voulez dire, là?

18 R Oui.

19 Q Hum.

20 R Mais c'est une petite ville!

21 Bon.

22 Voyez-vous : nous, on a une rue
23 principale, c'est la 3^e Avenue.

24 Il y a la 2^e Avenue, en parallèle, et la
25 4^e Avenue, en parallèle.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 414 -

1 C'est... à l'époque où je suis arrivé, là,
2 en quatre-vingt-six (86), là...

3 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

4 pour le juge Michel Girouard :

5 Q Hum.

6 R ... la... la grande majorité des activités
7 commerciales se situait sur un kilomètre
8 (1 km); quatre-vingt-dix pour cent (90 %) sur
9 la 3^e Avenue, peut-être dix pour cent (10 %) sur
10 la 4^e et sur la 2^e; ça... c'est dans...
11 dans ce... dans ce rectangle-là, c'est là qu'il
12 y a l'activité commerciale : les bureaux
13 d'avocats, les bureaux de comptables, les
14 restaurants... euh... les boutiques... euh...

15 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

16 Q On connaît ça, en Acadie!

17 R ... le centre-ville d'une petite ville!

18 Q On connaît ça, en Acadie, c'est... c'est...

19 R Bon!

20 Alors...

21 Q ... la situation pour Shediac.

22 Ah, Shediac, je suis allé, l'année dernière, à
23 Shediac, pour la première fois, mon plus jeune,
24 à seize (16) ans, était au... participait aux
25 championnats canadiens de sauvetage aquatique,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 415 -

1 et, l'été, ça doit se faire en océan, alors il
2 y a que dans les Maritimes ou en Colombie-
3 Britannique qu'on peut tenir cette compétition-
4 là.

5 Alors, je suis allé et, curieusement, les
6 routes sont extrêmement belles!

7 Et quand on va en Ontario aussi, mais
8 Québec, c'est pas pareil, je sais pas pourquoi!

9 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

10 pour le juge Michel Girouard :

11 Q C'est parce qu'ils ont bien de l'argent, au
12 Nouveau-Brunswick!

13 R Ben... "*pis*", en plus, la limite de vitesse est
14 cent dix (110 km/h)!

15 Q Ah! C'est ça la différence!

16 R Sur bien des routes "*en*" Nouveau - au Nouveau-
17 Brunswick; où je suis allé, en tout cas, quand
18 je suis allé à Shediac, là.

19 Q Bon.

20 O.K.

21 Alors, donc - et, ça, c'est Val-d'Or que
22 vous venez de décrire, comme...

23 R Oui.

24 Q ... et... et...

25 R Amos?

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 416 -

1 Q Oui.

2 R Amos, à ce moment-là... euh... Amos, on parle
3 d'une ville... euh... on appelle ça la «ville
4 épiscopale», parce qu'il y a la cathédrale, à
5 Amos, qui a été "construit" aux environs de mil
6 neuf cent quatorze (1914), mil neuf cent quinze
7 (1915).

8 Euh... et c'est une ville plus... plus
9 tranquille, qui ne vivait essentiellement que
10 de l'industrie du bois et qui avait environ dix
11 mille (10 000)... euh... dix mille (10 000)
12 habitants, et... et je douterais que ça... que
13 ça ait beaucoup changé aujourd'hui; ben, je
14 pense que c'est encore environ dix mille
15 (10 000) habitants qu'il y a à Amos.

16 Q Et Rouyn?

17 R ... Rouyn, qui s'appelle - surtout les
18 anglophones de "c'te" coin-là - parce qu'il en
19 reste quelques-uns - ils... ils aimeraient pas
20 qu'on dise «Rouyn», ils voudraient qu'on dise
21 «Rouyn-Noranda», parce qu'il y avait deux (2)
22 villes, il y avait Noranda et Rouyn, et eux,
23 évidemment, ils ont été fusionnés.

24 Et la... et la... tous les métaux qui sont
25 fondus, sauf certaines grosses mines d'or, qui

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 417 -

1 ont leur propre fonderie, pour... pour faire
2 "leux" lingots d'or, les... tous les métaux
3 sont... sont traités à la fonderie Horne, de...
4 de Rouyn-Noranda.

5 Et Rouyn-Noranda doit avoir environ... je
6 dirais un peu plus que cinquante mille (50 000)
7 habitants, les deux (2) ensemble; c'est la plus
8 grosse ville en Abitibi.

9 Q Alors... O.K.

10 Alors, revenons à St-Julien & Associés,
11 là; donc, vous disiez que vous aviez
12 commencé...

13 R Oui.

14 Q ... à faire votre...

15 R À... alors, j'ai commencé à faire la maîtrise,
16 à l'Université de Sherbrooke, en droit de la
17 santé... euh... en "*deux mille quatre (2004)*",
18 et... euh... j'ai...

19 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

20 Q Dix-neuf cent quatre-vingt-quatre (84)?

21 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

22 Hum.

23 **LE TÉMOIN :**

24 R ... mil neuf cent - oui!

25 Mil neuf cent quatre-vingt-quatre (1984),

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 418 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

excusez-moi!

Et puis j'ai été contacté par la Fédération des Caisses populaires, qui ouvrait un poste de... d'avocat permanent, au sein de... de... de "leux" services.

Et... euh... j'avais beaucoup... euh... aimé travailler avec... euh... les gens avec qui je travaillais, pendant l'été, pendant le début de mon stage, je les ai recontactés, parce que, quand je suis parti, pour faire ma maîtrise, ils étaient déçus, ils voulaient que je reste, ils disaient : «Ah! C'est dommage!»

Euh... je... j'ai... du droit, j'en mangeais et ça paraissait... euh... j'aimais beau... je... j'aime encore beaucoup ça, d'ailleurs!

Et... euh... je les ai donc recontactés pour "leux" dire : «Écoutez : j'ai... je "vas" passer "un" entrevue... euh... chez Desjardins, si vous... euh... vous êtes encore intéressés... euh... je peux aller vous rencontrer encore.

- Ils ont dit : ben, certainement!

Viens nous rencontrer encore!»

Alors, pour faire une histoire courte,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 419 -

1 j'ai choisi de... de retourner terminer mon
2 stage chez St-Julien, et j'ai été assermenté
3 avocat, au Palais de justice d'Amos, le onze
4 (11) janvier mil neuf cent quatre-vingt-cinq
5 (1985).

6 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

7 pour le juge Michel Girouard :

8 Q Oui.

9 Alors, à partir de là, quelle sorte -
10 quelle a été l'évolution de votre carrière et
11 quelle sorte de droit vous avez pratiqué?

12 R J'ai pratiqué, du début à la fin,
13 principalement du droit civil, beaucoup de
14 droit familial, un peu de droit criminel; j'ai
15 "faite" surtout des... euh... facultés
16 affaiblies, mais pas en grand nombre,
17 c'était... c'était, par exemple, je
18 représentais une compagnie de construction,
19 "pis" il y avait un... un propriétaire ou un
20 des employés clés qui... euh... qui avait un...
21 euh... qui est... qui avait cette accusation-là
22 et, en regardant la preuve - ben, à l'époque,
23 avec les experts... euh... un point dix (0.10),
24 onze (0.11), douze (0.12), avec un expert et
25 des bons témoins, c'était assez facile, on

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 420 -

1 n'avait pas besoin d'être Perry Mason pour...
2 euh... réussir à gagner "c'te"... "c'te" genre
3 d'affaire-là, alors, j'ai... j'ai "faite" de
4 ça.

5 J'ai "faite", aussi, quelques dossiers
6 de... de stupéfiants, mais si je me rappelle
7 bien, c'était des dossiers de... euh... surtout
8 de... de cul... euh... production et... et
9 trafic de cannabis, et j'avais - à cet effet-
10 là, j'avais représenté monsieur Lamontagne
11 qui... euh... avait trois cent cinquante (350)
12 plants, dans son... dans le sous-sol de la
13 maison qu'il habitait, et je l'ai "faite"
14 acquitter.

15 Q Bon.

16 Alors...

17 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

18 Oui.

19 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

20 pour le juge Michel Girouard :

21 Q Oui, alors, continuez.

22 R Euh... oui.

23 Q Oui.

24 R Alors... alors... euh... j'ai... je suis allé
25 un petit peu plus loin.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 421 -

1 À Amos, à l'été quatre-vingt-six (86)...
2 euh... Jean R. - maître Jean R. Beaulieu, qui
3 est devenu juge à la Cour du Québec, qui a pris
4 sa retraite... euh... cet hiver ou à l'automne
5 passé... euh... est venu me voir, à Amos,
6 pour... euh... il avait perdu deux (2)
7 avocats... euh...

8 T'sais, il faut... il faut comprendre,
9 que, en... qu'en Abitibi, les bureaux d'avocats
10 de vingt-cinq (25) avocats, il y en a pas.

11 Hein, on a... on parle d'entre trois (3)
12 et huit (8), neuf (9)... euh... c'est à peu
13 près ça.

14 Alors, lui, il avait perdu deux (2)
15 avocats, de telle sorte qu'ils étaient trois
16 (3), je crois, "*pis*"... euh... il en restait -
17 il restait juste lui.

18 Ça fait qu'il est venu me voir pour - il
19 y avait beaucoup plus d'activités commerciales,
20 industrielles, donc juridiques à Val-d'Or qu'à
21 Amos; alors, il est venu me voir pour me dire :
22 «Est-ce que tu t'en viendrais travailler avec
23 moi, à Val-d'Or?»

24 Au départ... euh... non, moi, je
25 connaissais zéro (0) personne à Val-d'Or, il y

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 422 -

1 a une expression qui dit «Zéro (0) comme dans
2 Ouellette!», là, ben, c'était ça, je... je
3 connais personne à Val-d'Or.

4 Mais, finalement... euh... pour cinq mille
5 dollars (5 000 \$) de plus, passer d'un salaire
6 annuel de vingt et un mille (21 000 \$) à vingt-
7 six mille (26 000 \$), à l'époque... euh... j'ai
8 dit... euh... "*pis*", aussi, à force qu'il est
9 venu me rencontrer, à plusieurs reprises, "*pis*"
10 il m'a dit : «Voici comment je travaille; voici
11 quels... les sortes de dossiers qu'on va avoir;
12 "*pis*" voici la clientèle qu'on a.»

13 Ça fait que, là, j'ai... j'ai... je me
14 suis... j'ai accepté d'aller à Val-d'Or.

15 Mais, à l'été quatre-vingt-six (86),
16 j'avais un chalet, que je louais, de monsieur
17 Pomerleau, au Lac Beauchamp, à Amos, et j'ai...
18 j'ai continué à habiter là jusqu'à... euh...
19 septembre quatre-vingt-six (86); je voyageais
20 soixante-dix kilomètres (70 km), là... euh...
21 pas de trafic, on s'entend que c'est quarante
22 (40) minutes, environ, là, c'est pas... euh...
23 alors, je voyageais ça.

24 Alors... euh... les fins de semaine, je
25 les passais à Amos, alors... euh... à ce

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 423 -

1 moment-là, j'étais célibataire, alors, quand on
2 est célibataire, "*pis*" qu'on... on cherche une
3 femme, "*pis*" qu'on veut avoir des enfants, ben,
4 on reste pas à la maison à attendre que ça
5 vienne cogner à la porte, parce que ça arrivera
6 pas.

7 Alors... euh...

8 Q Juste un "*flashback*", votre famille à vous,
9 c'était - parce que je sais que votre père est
10 décédé voilà pas tellement longtemps...

11 R Oui.

12 Q ... c'est quoi votre famille à vous?

13 R Ma famille à moi, c'est... j'ai un frère qui
14 demeure... euh... dans... maintenant, dans les
15 Laurentides, qui est... qui est marié avec...
16 euh... avec S., qui... euh... qui, elle, avait
17 eu des enfants d'un... d'une première union,
18 des enfants qui ont... euh... des grands
19 enfants, là... euh... S. a vingt-cinq (25) ans,
20 à peu près, "*pis*" B. a vingt-neuf (29) ans,
21 environ.

22 Et... euh... mes parents, en mil neuf cent
23 soixante-dix-neuf (1979) - mon père était dans
24 l'assurance de per... dans l'assurance de
25 personnes, pas de dommages, en mil neuf cent

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 424 -

1 soixante-dix-neuf (1979), il s'est vu "*offert*"
2 le poste de direction du bureau - à ce moment-
3 là, la compagnie d'assurance s'appelait «Les
4 Coopérants»... euh... d'un bureau à Sherbrooke.

5 Alors, mes parents sont déménagés à
6 Sherbrooke.

7 En mil neuf cent quatre-vingt-seize
8 (1996), je les ai convaincus de revenir à Val-
9 d'Or.

10 Mes parents avaient été éle - ils sont...
11 mon père est pas né à Val-d'Or, mais son... son
12 père était chef de police, à Val-d'Or, ils
13 ont... ils ont déménagé à Val-d'Or quand qu'ils
14 étaient très petits, lui et ses deux (2)
15 frères, et mes parents ont été élevés à Val-
16 d'Or.

17 Alors, le... ma mère a encore une soeur à
18 Val-d'Or, ben, la seule... la seule soeur
19 vivante à ma mère est à Val-d'Or.

20 Et les trois (3)... euh... garçons, du
21 côté de mon père... euh... sont décédés...
22 euh... mon... mon dernier oncle est décédé cet
23 hiver.

24 Q Bon.

25 Alors, très bien.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 425 -

1 Alors, on revient - et, vous, vous avez
2 été élevé, dans votre...

3 R Amos.

4 Q ... à Amos.

5 O.K.

6 R Amos, de trois (3) ans à vingt-six (26) ans,
7 là.

8 Q Très bien.

9 Alors, donc, vous avez - on était rendus,
10 vous étiez dans votre... dans votre logement et
11 à la... à la recherche de l'âme soeur, et...
12 et, comme vous dites, on ne peut pas rester
13 en... on ne trouve pas ça en zappant dans son
14 salon; alors, où est-ce que - comment c'est
15 arrivé, le... le développement de votre vie -
16 bien, d'abord, on n'a pas fini avec votre vie
17 professionnelle, là, on fait du coq-à-l'âne,
18 là!

19 O.K.

20 R Euh... vous voulez que je... oui.

21 Q Oui, allez-y!

22 R Bon.

23 Bien... bon.

24 Écoutez : professionnelle et sociale...
25 euh... bon, quand je suis arrivé à Val-d'Or,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 426 -

1 une... une des façons de... d'être intégré au
2 monde des affaires... euh... c'était de faire
3 partie d'un club social.

4 Alors, Jean R. Beaulieu, qui - maître
5 Beaulieu, qui, à ce moment-là, était... euh...
6 en instance de séparation, il vivait "*pus*" avec
7 sa femme, alors, lui, il m'a introduit dans...
8 euh... lui, il m'a "*faite*" introduire, par
9 Gaston Fournier, un... un de nos clients, dans
10 le Club Richelieu.

11 Le Club Richelieu... euh... bon... euh...
12 le... l'objectif est de faire des activités
13 pour ramasser de l'argent, pour redistribuer;
14 nous autres, c'était la jeunesse, surtout
15 qu'on... qu'on visait.

16 Euh... après ça... euh... en mil neuf cent
17 quatre-vingt-dix-huit (1998)... tut!... euh...
18 un groupe d'hommes d'affaires... euh... de Val-
19 d'Or dirigeait le... était membre du conseil
20 d'administration des Foreurs de Val-d'Or; les
21 Foreurs de Val-d'Or étant une équipe de hockey
22 junior majeur du Québec - d'ailleurs, monsieur
23 le juge en chef Drapeau doit savoir que c'est
24 Saint-Jean, le Nouveau-Brunswick qui a gagné la
25 Coupe du Président, il y a deux (2) jours!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 427 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q Je ne savais pas, mais merci!

R Oui!

Donc, ils s'en vont à la Coupe Memorial, qui, je crois, a lieu à Kingston, cette année... euh...

Euh... et... euh... bon.

Alors, évidemment, ça m'a flatté de voir que je n'aie pas sollicité ce poste et qu'ils sont venus... euh... il a envoyé un monsieur, monsieur Mullan... euh... tenter de me convaincre, mais je suis un grand amateur de hockey, j'ai pas été très, très difficile à convaincre, je dois admettre!

Alors... euh... j'ai siégé pendant six (6) ans, au conseil d'administration des Foreurs, sur le Comité exécutif; et les deux (2) dernières années comme président des Foreurs de Val-d'Or, alors... euh... je pense que ma réputation était très bonne, ils se seraient pas... euh... j'aurais sauté mon tour, si ç'avait pas été le cas, je crois.

Euh... et... après ça, en l'an deux mille cinq (2005) ou deux mille six (2006) - et, là, je... écoutez : on remonte à vingt (20), vingt-

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 428 -

1 deux (22), vingt-trois (23), vingt-quatre (24)
2 ans, là, vous me pardonnez de ne pas être,
3 peut-être, exact sur les... les dates, les
4 années, mais c'est pas mal... pas mal ça.

5 Maître Francine Larouche, qui était alors
6 bâtonnière du Barreau de l'Abitibi-
7 Témiscamingue...

8 Q Justement, on parle de quelle période de temps,
9 là, de...

10 R On est rendus en deux mille... euh... je dirais
11 deux mille six (2006), plus que deux mille cinq
12 (2005); parce que j'ai fini avec les Foreurs en
13 deux mille quatre (2004); O.K.?

14 C'était très, très, très difficile avec
15 les Foreurs, c'était un OSBL, un organisme
16 "sans" but non lucratif, ça appartenait à tout
17 le monde et à personne; il y avait eu des
18 membres, au départ, deux cent cinquante (250),
19 qui avaient mis mille dollars (1 000 \$); alors,
20 on était tout le temps en train de quêter de
21 l'argent, parce qu'on n'avait pas la population
22 "pis" les assistances pour boucler le budget,
23 alors c'était des activités de financement par
24 dessus activités de financement.

25 À un moment donné, quand t'es en affaires,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 429 -

1 dans une petite ville, le client à qui tu viens
2 d'envoyer une facture de douze mille dollars
3 (12 000 \$), c'est... c'est pas facile, la
4 semaine d'après, d'y... d'y vendre un billet de
5 cocktail à mille dollars (1 000 \$), là, t'sais,
6 ça... ça... t'sais, il y avait... il y avait
7 des situations qui étaient délicates un peu.

8 Alors, j'avais "*faite*" mon temps,
9 j'avais... j'avais "*faite*" un... un terme qui
10 était plus long que... que bien d'autres ont
11 fait.

12 Alors, maître Francine Larouche, qui était
13 bâtonnière de l'Abitibi-Témiscamingue, a perdu
14 son premier conseiller.

15 À l'époque... euh... je pense que c'est
16 peut-être encore comme ça aujourd'hui...

17 Q C'est "*Larousse*"?

18 R Larouche.

19 Q Larouche!

20 R Larouche!

21 C'était la fille du juge Claude Larouche,
22 de... de la Cour supérieure.

23 Et... euh... Francine Larouche est... est
24 venue me rencontrer ou elle m'a contacté par
25 téléphone, là, je m'en souviens pas, et...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 430 -

1 euh... elle avait perdu son premier conseiller,
2 parce que maître Jean-Pierre Gervais a été
3 nommé juge à la Cour du Québec, en novembre...
4 euh... ou octobre de cette année-là.

5 Et elle m'a téléphoné pour... pour dire :
6 «Écoute, là : je suis mal "*pris*"... euh... j'ai
7 besoin d'un avocat d'expérience, je peux pas
8 prendre un jeune... euh... est-ce que
9 t'accepterais de devenir mon premier
10 conseiller?»

11 Ce qui impliquait... euh... de façon quasi
12 automatique, à moins d'objection, que je
13 devenais bâtonnier, en avril deux mille sept
14 (2007); parce que, nous... euh... le congrès du
15 Barreau a lieu toujours en avril.

16 Q Bâtonnier de... de la région?

17 R De l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui
18 regrouperait... euh... peut-être une
19 centaine... euh... quatre-vingts (80) ou cent
20 (100) avocats; mais qui pratiquaient vraiment,
21 à la Cour, on parle plus d'une trentaine, là,
22 d'une quarantaine.

23 D'ailleurs, on est allés... euh... je suis
24 a - j'ai été invité... euh... il y a deux (2)
25 semaines, au congrès des... euh... au congrès

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 431 -

1 du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue, et...
2 euh... j'y suis allé... euh... parce que j'ai
3 toujours une très, très bonne relation avec les
4 avocats... euh... à toutes les fois que je les
5 vois, et... et parce qu'il y avait des
6 formations qui m'intéressaient, "pis" on me
7 permet pas d'aller aux formations de juge,
8 depuis cinq (5) ans, ce que je trouve vraiment
9 dommage.

10 Alors, je me... je me forme moi-même; je
11 continue à me former moi-même, je lis de la
12 jurisprudence tous les matins, je... je demande
13 les documents des formations qui sont données
14 par l'INM, l'Institut national de la
15 magistrature, et... et, quand c'est dans mon
16 domaine, je les lis.

17 Évidemment, je lis pas de droit
18 international, je n'en fais pas; je lis pas de
19 droit criminel, je n'en fais pas.

20 Il faut savoir, pour ceux qui le savent
21 pas, que, au Québec, il y a la Chambre civile,
22 la Chambre criminelle, et les - et, en Abitibi,
23 le criminel, c'est le juge Richard Grenier, de
24 Québec, qui couvre le criminel.

25 Alors... euh... alors, je lis les choses

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 432 -

1 qui sont de... de mon domaine, c'est comme ça
2 que je me tiens au courant.

3 Et... et à ce... et à ce congrès-là, il y
4 avait des formations qui m'intéressaient,
5 notamment sur le partage des revenus - des...
6 des pensions, dans les cas de divorces; sur
7 l'évaluation des dommages... euh... corporels,
8 il y a un actuaire qui est... qui était à cet
9 effet-là; et l'autre... euh... formation, le
10 titre m'échappe, mais c'était dans le même...
11 euh... même... même idée.

12 Et, d'ailleurs, à cette occasion-là,
13 j'ai... j'ai vu maître Synnott, qui était
14 présent et qui avait... je l'ai rencontré dans
15 le hall, il parlait avec le bâtonnier sortant,
16 maître Lemay, on s'est serré la main, on a
17 discuté un petit peu.

18 Euh... et... euh... à ce moment-là, j'ai
19 décidé de pas participer aux activités
20 sociales... euh...

21 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

22 Q Hum.

23 R ... je voulais pas... euh... mettre - même si
24 ça serait pas... peut-être pas arrivé, mais je
25 voulais pas risquer de mettre maître Synnott

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 433 -

1 mal à l'aise avec... euh... avec ce qui...
2 euh... il a... il aurait certainement vu la
3 proximité que les avocats avaient avec moi et
4 je voulais pas qu'il devienne témoin, "*pis*"
5 qu'on recommence un autre "*board*"!

6 T'sais, je suis tanné, je suis tanné!

7 Alors... euh... j'ai... je n'ai... j'ai
8 pas participé aux activités sociales genre
9 cocktail... euh... souper, la soirée... euh...
10 j'ai participé au - quand que la formation
11 s'est terminée... euh... celle-là du vendredi
12 midi, je crois que j'ai dîné avec... euh...
13 avec eux; oui, j'ai dîné avec eux et j'ai pas
14 assisté à la formation du... du vendredi après-
15 midi, j'avais d'autre chose à m'occuper.

16 Alors... euh...

17 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

18 pour le juge Michel Girouard :

19 Q Juste pour clarifier...

20 R ... à... à la...

21 Q ... un point, là...

22 R ... je peux...

23 Q ... juste pour clarifier un point, maintenant,
24 là, parce que, quand... quand vous dites : ...

25 R Quand je suis devenu bâtonnier...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 434 -

1 Q ... «Je ne participe»...

2 R ... j'étais... euh...

3 Q Oui, oui.

4 Non, mais attendez une seconde!

5 Là, vous avez dit... vous avez dit - je...

6 j'ai un client que... c'est-tu lui qui mène ou

7 c'est moi?

8 Là, ce n'est pas trop sûr!

9 Alors, vous avez dit, Monsieur le Juge

10 Girouard...

11 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

12 Vous avez de la chance que c'est nous qui

13 menons l'enquête!

14 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

15 pour le juge Michel Girouard :

16 Oui, heureusement!

17 Oui, ça, je l'ai réalisé assez vite!

18 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

19 Et, à date, il m'interrompt moins que vous!

20 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

21 pour le juge Michel Girouard :

22 Ah, oui!

23 La journée est jeune, mais, là...

24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

25 Non, non!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 435 -

1 Non, non, mais...
2 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
3 pour le juge Michel Girouard :
4 Q Alors, la... "*all pleasantries aside*", là...
5 R "Yea".
6 Q ... juste pour clarifier, parce que vous avez
7 dit : «Pour ne pas créer des mauvaises
8 impressions» ou de «fausses impressions», que
9 vous ne participiez pas aux activités de
10 formation des juges, mais vous continuez à
11 exercer comme juge...
12 R Oui.
13 Q ... racontez - dites ce que vous faites,
14 présentement, au... au...
15 R O.K.
16 Q ... pour que ce soit clair, ce bout-là, là.
17 R Moi, un (1) an après ma nomination, j'ai
18 également été nommé par le juge en chef associé
19 Pidgeon, le juge coordonnateur du district de
20 Rouyn-Noranda et du district de Témiscamingue.
21 J'ai... euh... pendant l'enquête
22 Chartier... euh... j'ai occupé ces fonctions-
23 là, jusqu'à la fin de deux mille treize (2013),
24 parce que, comme vous le savez, vous, Monsieur
25 le Juge en chef Joyal et Monsieur le Juge en

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 436 -

1 chef Drapeau, j'ai été malade, vous... on vous
2 a communiqué... euh... le rapport médical, et
3 compte tenu de la nature... euh... de la
4 maladie, qui durait depuis plusieurs mois...
5 euh... le juge en chef Pidgeon, il dit :
6 «Écoute, il dit : tu pourrais faire des
7 erreurs, "pis", il dit...»

8 On a discuté ensemble, il dit : «J'ai...
9 il dit, je pense, il dit, que, là, compte tenu
10 de ta condition, c'est pas approprié que tu
11 continues à exercer ces fonctions-là.»

12 Euh... je vais...

13 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

14 Q Ça, c'était quand, ça?

15 R Ça, c'était quand j'ai envoyé le rapport
16 médical... euh... à monsieur Sabourin, qui
17 disait être une courroie de transmission, alors
18 j'imagine que vous l'avez eu.

19 Euh... c'était en décembre deux mille
20 douze (2012), que j'ai eu le rapport; la
21 conversation avec le juge Pidgeon... euh... a
22 eu lieu dans les jours ou les semaines qui ont
23 suivi, et, là...

24 Et j'avais insisté, j'ai dit : «Non, j'ai
25 dit, ça... ça me garde dedans!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 437 -

1 J'ai dit : je suis pas viré fou, là!
2 J'ai dit : je suis malade, je suis épuisé,
3 mais je suis pas viré fou!»
4 J'ai... je voulais essayer de garder ça,
5 parce que ça me gardait dans le monde
6 juridique, mais, finalement, j'ai compris sa
7 position... euh...
8 Q Pour le - pour les fins du procès-verbal, j'ai
9 une bonne mémoire pour certaines choses, je
10 dois dire que je n'ai pas souvenir de ce que
11 vous relatez; je ne mets pas en cause votre
12 témoignage, à cet égard, je vous dis simplement
13 que, moi, je ne m'en rappelle pas; O.K.?
14 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
15 pour le juge Michel Girouard :
16 Mais...
17 **LE TÉMOIN :**
18 R Alors, "Maître" - Monsieur le Juge Joyal non
19 plus?
20 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**
21 Q Moi non plus...
22 R Bon.
23 Q ... Monsieur le Juge Girouard; ce n'est pas
24 grave, c'est...
25 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 438 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le juge Michel Girouard :

Q Ce n'est pas grave.

Allez-y.

R O.K.

Alors... euh... par contre, à la deuxième occasion - quand... quand que le Conseil de la magistrature a rendu sa décision, le vingt (20) avril deux mille seize (2016)...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Monsieur le Gendarme, voulez-vous vous installer ici, s'il vous plaît?

M. LE GENDARME :

C'est juste parce que je voulais pas déranger, Monsieur.

LE TÉMOIN :

R Date facile à retenir, c'est l'anniversaire de mon seul frère, le vingt (20) avril.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q Alors, vous nous parlez de... de quoi, là?

R Je vous dis que j'ai pas exercé des fonctions de juge coordonnateur, à partir du début deux mille treize (2013) jusqu'à tant - jusqu'à la décision du Conseil canadien de la magistrature, unanime, de dix-huit (18) juges à zéro (0) qui recommandait que je ne sois pas

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 439 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

révoqué.

Le même jour ou le lendemain, le juge Pidgeon m'a appelé, il dit : «Bon!

Il faut qu'on se rencontre!

Il faut qu'on te donne des assignations.

- J'ai dit : est-ce que vous allez me convoquer que... que je puisse réclamer mes frais?»

Il y a quand même huit cents kilomètres (800 km) entre chez moi "*pis*" Québec!

Alors... euh... il dit : «Oui, oui, pas de problème, il dit, je t'envoie ça aujourd'hui.»

Alors, je suis venu voir le juge Pidgeon, et, là, il m'a donné des assignations pour jusqu'à la... à la fin de l'été deux mille seize (2016).

Et, du même coup, ça venait automatique que je reprenais mes fonctions de juge coordonnateur, qui avaient été exercées par deux (2) autres juges de l'Abitibi, un juge d'Amos et un juge de Val-d'Or; deux (2) autres juges de la Cour supérieure, évidemment.

À la deuxième occasion, même si je le trouve encore plus dure que la première, c'est-à-dire après la... la lettre des deux (2)

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 440 -

1 ministres, dont je... je n'avais pas été
2 informé, j'avais siégé à Chibougamau... euh...
3 ce qui est à peu près à trois cents kilomètres
4 (300 km) de chez moi, et j'étais revenu peut-
5 être à dix heures (10 h), le soir... euh... à
6 la maison, et, le lendemain, je m'en allais
7 siéger à Ville-Marie, qui est à deux cent
8 trente kilomètres (230 km) de chez moi.

9 Et... euh... c'est le matin que maître...
10 euh... Tremblay m'a envoyé un courriel...
11 euh... m'annonçant qu'il y avait un autre...
12 une deuxième enquête.

13 Alors, là, le juge Pidgeon m'a appelé
14 encore, il dit : «Bon, ben, là, il dit, tu
15 pourras pas siéger.

16 - J'ai dit : "ouin", mais, j'ai dit, il y
17 a des choses que je pourrais faire, pour aider
18 les justiciables, pour dégager les juges qui
19 siègent.

20 J'aimerais faire ce qu'on appelle, chez
21 nous, des «CRA», des conférences de règlement
22 à l'amiable, j'ai dit, ça l'implique pas de
23 décision, j'ai dit...»

24 Q Nous réalisons qu'il s'agit beaucoup de ouï-
25 dire, mais on a été assez permissifs,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 441 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

lorsque...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bon.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... les témoins appelés par maître Gravel ont rendu leur témoignage, alors, on est d'accord d'être très relaxes...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Hum.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... à cet égard, jusqu'à...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... c'est qu'il y ait problème.

Bon!

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Merci, Monsieur le Juge!

LE TÉMOIN :

R C'est peut-être du ouï-dire, mais c'est...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 442 -

1 Q Allez-y.
2 R ... quand même pas beaucoup contestable, parce
3 que...
4 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
5 Q Hum, hum.
6 R ... dans les faits, ça s'est passé, là.
7 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
8 Q Ça serait de bonne guerre, Juge Girouard, que
9 vous ne contestiez pas les décisions ou les
10 observations...
11 R Non, je les conteste...
12 Q ... de la formation...
13 R ... je les conteste pas, j'apporte une
14 précision...
15 Q Très bien!
16 R ... je... je...
17 Q Allez-y!
18 R Euh... tut!... alors... euh... alors, je me
19 propose pour faire des... des CRA... euh... des
20 conférences de règlement à l'amiable.
21 Je me propose également pour faire des
22 gestions de dossier, c'est... c'était, selon
23 moi, des... des fonctions qui... qui faisaient
24 en sorte - qui impliquaient pas de décisions...
25 euh... contestables.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 443 -

1 Donc... euh... je considérais que ça... ça
2 libérait d'autres juges, pour faire des choses
3 que je pouvais pas faire.

4 Lorsqu'on fait une conférence de règlement
5 à l'amiable, ou bien il y a pas de règlement ou
6 il y a un règlement et tout le monde est
7 content, personne conteste ça.

8 Mais... euh... on m'a pas permis de faire
9 ça, mais il dit : «Par contre, il dit, je "vas"
10 vous permettre de continuer à être le juge
11 coordonnateur de vos deux (2) districts.»

12 Alors, je... comme juge coordonnateur
13 des... de mes deux (2) districts... euh... je
14 vais au bureau au moins une fois par semaine...
15 euh... je... je fais beaucoup de choses par...
16 euh... par voie d'Internet, par voie de
17 téléphone, je suis en communication constante
18 avec mon adjointe puis avec la directrice du
19 greffe, madame Nathalie Pépin, et... euh...
20 et... bon.

21 Je fais... je fais ce qu'un juge
22 coordonnateur fait, c'est-à-dire que j'essaie
23 de trouver des juges quand qu'il en aurait
24 besoin, j'ai... j'ai - les dossiers pour
25 gestion montent à mon bureau et je décide s'il

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 444 -

1 va - il devrait y avoir une gestion ou pas; par
2 contre, je ne la fais pas, parce que ça m'a pas
3 été permis, mais je... je décide et je la... je
4 l'envoie à une Cour de pratique... euh...
5 j'appelle le juge qui va être à cette Cour de
6 pratique-là, "*pis*" je lui dis : «Écoute :
7 habituellement, je mets les gestions à midi
8 moins quart (11 h 45), la journée de la Cour de
9 pratique, est-ce que ça fait ton affaire?»

10 J'ai... j'en... j'ai pas eu de refus, à
11 date, alors, ça fait mon affaire; alors, je les
12 place là, "*pis*"... euh... eux autres font la
13 gestion... euh...

14 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

15 Q Avez-vous contact avec le Barreau, Monsieur le
16 Juge Girouard?

17 R Pardon?

18 Q Avez-vous contact avec le Barreau?

19 R Oui.

20 Si je suis en contact avec le Barreau?

21 Oui.

22 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

23 pour le juge Michel Girouard :

24 Q Ou les avocats, plutôt.

25 R Oui, oui, oui, oui!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 445 -

1 Les avocats... euh... les avocats viennent
2 dans mon bureau; quand qu'ils viennent au
3 Palais de justice, ils viennent me voir, dans
4 mon bureau, quand je suis là, ils viennent
5 m'encourager, ils viennent me saluer et... et
6 c'est...

7 Je parle des avocats qui me connaissent
8 depuis trente (30) ans, ils savent très bien
9 que les allégations ont... sont totalement
10 fausses!

11 Hein, ils... ils me connaissent, alors...
12 euh... ils sont pas... euh...

13 Par exemple... euh...

14 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

15 Q Moi, tout ce que je voulais savoir, c'est si
16 vous avez...

17 R Ben, par... en parlant du...

18 Q ... toujours des contacts avec le Barreau.

19 R ... en parlant du Barreau, Monsieur le Juge en
20 chef Joyal... euh... lors du dernier congrès du
21 Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue, le vingt-
22 sept (27), vingt-huit (28) avril, bien,
23 évidemment, les avocats qui... qui sont arrivés
24 depuis sept (7) ans, ils me connaissent pas,
25 ils sont... ils sont un peu plus...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 446 -

1 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
2 Maître Tremblay, si on tombe dans une preuve
3 de...

4 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
5 pour le juge Michel Girouard :
6 Hum, hum.

7 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
8 ... réputation, là...

9 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
10 pour le juge Michel Girouard :
11 Oui.

12 Non, non

13 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
14 ... je ne sais pas quelle sorte de boîte de
15 Pandore que ça va ouvrir, ça!

16 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
17 pour le juge Michel Girouard :
18 Non, non.

19 **LE TÉMOIN :**

20 R Ben, c'est pas ça que "*madame*"...

21 Q Non, non, mais c'est... non, mais, le point,
22 c'était... je pense que le... si j'ai compris
23 la question du juge Joyal, dans vos... dans
24 la... dans vos...

25 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 447 -

1 Q Vos fonctions actuelles.
2 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
3 pour le juge Michel Girouard :
4 Q ... dans vos fonctions actuelles, les membres
5 du Barreau ont affaire à vous...
6 R Oui.
7 Q ... dans la gestion de leurs dossiers.
8 R Exactement.
9 Q Bon!
10 C'était ça la question.
11 R Exactement, j'ai des relations avec les
12 avocats, j'ai des relations téléphoniques, des
13 relations personnelles, j'ai... euh... et...
14 Q Très bien!
15 R ... c'est ça.
16 Q Bon!
17 R Écoute : per...
18 Q Alors, ça, c'était...
19 R ... personne est gêné de...
20 Q Non, non, ça va!
21 R ... de venir me voir!
22 Q Bon!
23 Alors... O.K.
24 Donc, pour... pour revenir - là, c'était
25 parce que vous aviez parlé que vous a... vous

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 448 -

1 ne - vous aviez cessé tout ça, au jour - ç'a
2 ouvert ce que... ce dans quoi je veux entrer,
3 parce que vous aviez indiqué que vous n'aviez -
4 que vous n'alliez plus aux for - aux séances de
5 formation de la magistrature.

6 Mais sauf que vous avez continué à agir
7 comme juge, à fonctions limitées.

8 R Il y a eu deux (2) exceptions : on m'a permis
9 d'aller à deux (2)... euh... deux (2)
10 formations d'immersion en anglais...

11 Q Bon.

12 Alors...

13 R ... parce qu'ils savent que j'en ai besoin.

14 Q Alors... O.K.

15 Alors, donc, à un moment donné, vous
16 êtes...

17 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

18 Q À cet égard, "Maître" - Monsieur le Juge
19 Girouard, on a connaissance de votre fiche de
20 demande de nomination à la magistrature, fiche
21 que vous avez complétée et dans laquelle vous
22 indiquez que vous étiez pleinement capable
23 d'entendre et de... et de trancher des procès,
24 des audiences, en anglais et en français!

25 R Avec respect, Monsieur le Juge, si vous voulez

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 449 -

1 me montrer ma fiche, je suis pas certain que la
2 question était posée comme ça et je vais vous
3 expliquer de la fa... de la façon que je l'ai
4 "*compris*" et de la façon que je l'ai répondue.

5 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

6 pour le juge Michel Girouard :

7 Q Attendez.

8 Alors, donc, je vais vous...

9 R O.K.

10 La...

11 Q ... on pourrait peut-être la coter tout de
12 suite, parce que ça va servir à d'autres fins
13 aussi.

14 R Oui.

15 Q Quel numéro qu'on pourrait lui donner, Madame -
16 Maître!

17 R «(*LANGUES*)

18 *Langue...*»

19 C'est la... la...

20 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

21 G-3.

22 **LE TÉMOIN :**

23 R ... page 5.

24 **M^e EMMANUELLE ROLLAND**

25 pour le Comité :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 450 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

G-3.

M^e ÉLIE TREMBLAY

pour le Comité :

G-3, Maître Tremblay.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

G-3?

Merci!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Alors, ça serait G-3, mais ça fait déjà
partie...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... de E-7, hein?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

Il n'y a pas...

LE TÉMOIN :

Oui.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

... oui.

R

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 451 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

Hum.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui, c'est...

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

Préférez-vous qu'on la garde dans la... dans la
cote...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

C'est beau, je l'ai.

Tiens, Gérald.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bon.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

On peut la coter séparée.

Alors, ça serait G...

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

3.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

3.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 452 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Alors, j'ai coté un document intitulé :
«**CONFIDENTIEL FICHE DE CANDIDATURE**», G-3, je
l'ai signé et daté, nous sommes le douze (12)
mai?

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :
Douze (12) mai.

En avez-vous une autre copie, Maître
Tremblay?

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Alors, ici... alors, je remets ça, Maître...

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :
C'était déjà là, mais...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... Rolland, et puis est-ce que... est-ce que
j'ai une copie de travail?

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :
J'en ai demandé une autre.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Ah, O.K.!

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 453 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Parce que j'ai juste celle-là.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Très bien!

Q Alors, on dit :

**«Langue dans laquelle vous êtes en
mesure d'entendre et de présider un
procès»**

Et vous avez coché, mis un «X» à «**Anglais**»
et un «X» à «**Français**».

R Oui!

Est-ce que je peux vous expliquer?

Q Certainement!

R O.K.

Premièrement, je tiens à préciser que
jamais, jamais, jamais, jamais, ni au moment de
remplir ce document ni pendant la première
enquête, j'ai eu l'intention de tromper le
Conseil canadien de la magistrature.

Peut-être que je vais le répéter, mais,
ça, il faut que ça soit clair : je n'avais ni
l'intention ni l'intérêt - et je vous
l'expliquerai, plus tard... plus tard, quelle
relation que je fais entre intérêt et
intention.

Ici, je ne pouvais pas répondre que je ne

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 454 -

1 pouvais pas entendre - de la façon que la...
2 que c'est - que la question est posée, «**Langue**
3 **dans laquelle vous êtes en mesure d'entendre et**
4 **de présider un procès**», s'il avait été
5 mentionné «Langue dans laquelle vous êtes en
6 mesure d'entendre tout genre de procès»,
7 j'aurais marqué «français».

8 «**Langue dans laquelle vous êtes en mesure**
9 **d'entendre et présider un procès**», je peux
10 entendre et présider des procès en anglais; pas
11 n'importe quoi, mais je peux et j'en ai fait.

12 Et je vais vous donner un exemple assez
13 simple : je les ai tous faits en droit
14 familial, parce que je connais beaucoup le
15 droit familial, j'en ai "faite" beaucoup et...

16 Q Mais...

17 R ... à Ville-Marie...

18 Q ... est-ce que dans la... à l'endroit où on
19 permet des commentaires, est-ce que vous - moi,
20 je ne sais pas, moi; la copie que j'ai, moi,
21 est complètement blanche, il n'y a rien sous
22 «**COMMENTAIRES**»!

23 Et la question...

24 R Ah, j'ai...

25 Q ... était si simple :...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 455 -

- 1 R ... j'ai pas mis...
- 2 Q ... **«Langue dans laquelle vous êtes en mesure**
- 3 **d'entendre et de présider un procès»...**
- 4 R J'ai pas précisé.
- 5 Q ... **«Anglais», «Français», «Autres»,** il n'y a
- 6 rien sous **«COMMENTAIRES».**
- 7 Et vous aviez présenté une demande de
- 8 nomination à quelle Cour?
- 9 R ...
- 10 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
- 11 pour le juge Michel Girouard :
- 12 Ça se peut que ce soit à la Cour supérieure, je
- 13 pense.
- 14 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**
- 15 Supérieure.
- 16 **LE TÉMOIN :**
- 17 R Cour supérieure; j'avais mis **«Cour d'appel»,**
- 18 mais, ça, écoutez...
- 19 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
- 20 Q Vous aviez indiqué que...
- 21 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
- 22 pour le juge Michel Girouard :
- 23 Q C'était un rêve, ça!
- 24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
- 25 Q ... vous étiez intéressé d'être nommé à la Cour

- 1 d'appel et à la Cour supérieure.
- 2 R Oui.
- 3 Cour d'appel, j'y croyais pas, là, mais
- 4 j'ai... j'ai mis un «X»... j'ai mis un «X»
- 5 quand même; j'ai dit : «Tout à coup»!
- 6 Q Puis, au Québec, la Cour supérieure, est-ce
- 7 qu'elle fait...
- 8 Comme, au Nouveau-Brunswick, on a une
- 9 division de première instance, qui est la
- 10 division des procès au civil et en pénal, puis,
- 11 ensuite, on a une division de la famille.
- 12 Quand je vois le "*breakdown*", pour le
- 13 Québec, on dit simplement «Cour supérieure».
- 14 R Mais on n'a pas de di... on a... on a des
- 15 chambres, mais on n'a pas de division, comme
- 16 vous dites, vous, là; O.K.?
- 17 Q O.K.!
- 18 R Alors... alors... alors, j'ai... j'ai pas...
- 19 j'ai pas mis de commentaires, j'aurais
- 20 peut-être dû, mais c'était pas pour induire
- 21 quelqu'un en erreur que j'en ai pas mis.
- 22 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**
- 23 Q Je ne veux pas trop... je ne veux pas faire
- 24 trop précieux, Monsieur le Juge Girouard, mais
- 25 j'ai du mal a concilier deux (2) choses.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 457 -

1 Pour commencer, vous avez clairement dit,
2 avec une certaine franchise, que, après le
3 témoignage de L.C., vous n'étiez pas certain
4 que vous aviez tout compris, mais vous
5 précisez, aujourd'hui, à l'heure actuelle, à
6 propos de ce formulaire, qu'il y a certaines
7 choses, certains domaines dans lesquels vous
8 étiez à l'aise de siéger.

9 Moi, encore une fois, j'ai de la
10 difficulté à concilier comment vous pouvez dire
11 ça, même dans un contexte de droit de la
12 famille, si vous admettez qu'il y a une grande
13 partie de ce témoignage que vous pouvez
14 peut-être manquer ou vous n'allez pas
15 comprendre.

16 Alors, expliquez-nous la façon que vous
17 pourrez concilier les deux (2) choses?

18 R Premièrement, j'aimerais préciser que, comme...
19 comme deux (2) membres du premier Comité ont
20 "*faite*", de me comparer à avant ce - le drame
21 que je vis et à aujourd'hui, c'est une grave
22 erreur de ne pas tenir compte du contexte;
23 premièrement.

24 Deuxièmement, je ne sais pas si vous avez
25 remarqué, madame L.C., avec moi, mon

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 458 -

1 impression, c'est qu'elle avait tendance à
2 répondre d'énormes - de longues réponses, de
3 très longues réponses; O.K.?

4 Q Ça, c'est un petit peu la nature des
5 témoignages, Monsieur le Juge...

6 R Oui.

7 Q ... Girouard.

8 R Oui, oui, oui!

9 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

10 On va loin, Maître Tremblay!

11 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

12 pour le juge Michel Girouard :

13 Bien, là!

14 **LE TÉMOIN :**

15 R Bien, là, je... je...

16 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

17 pour le juge Michel Girouard :

18 Il essaye de répondre aux questions!

19 **LE TÉMOIN :**

20 R Je... je... je perds des mots.

21 Lorsque j'ai - lorsque des - les causes
22 que je... que j'entends en anglais, en
23 familial, c'est des mots qui me sont familiers,
24 et c'est des cas qui me sont familiers, c'est
25 également... j'ai une multitude de formulaires,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 459 -

1 devant moi : l'état des revenus et dépenses,
2 j'ai les affidavits, j'ai... j'ai... c'est plus
3 facile de lire que... que...

4 Comme, par exemple, quand j'écoute un film
5 en anglais, je sous-titre en anglais; pour
6 m'aider, pour essayer de me perdre le moins
7 possible, je sous-titre en anglais.

8 Alors, c'est la vérité, j'ai perdu des
9 petits bouts du témoignage de madame L.C., mais
10 j'ai lu... j'ai lu sa lettre qui... et, même,
11 elle a été "*traduit*" en anglais... elle a été
12 "*traduit*" en français, pour ma femme, qui ne
13 dit pas un mot en" anglais, à part "*yes, no,*
14 "*what is your name?*", elle va répondre à ça;
15 mais elle parle pas anglais, c'est pas vrai.

16 Lors de - lor... lorsqu'elle est revenue
17 me rejoindre, au Mexique, cette année, avec
18 notre plus jeune fils de seize (16) ans, c'est
19 lui qui parlait, à l'enregistrement des
20 bagages... euh... ou pour obtenir les "*boarding*
21 "*pass*", qui parlait aux... aux douaniers;
22 alors...

23 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

24 pour le juge Michel Girouard :

25 Monsieur le Juge, alors, moi, je voudrais vous

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 460 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

ramener à la date...

D'abord, commentaire de plaideur, là : il y a pas mal de districts, au Québec, juges de la Cour supérieure, donc, si c'est un procès en anglais, ils vont aller chercher un «procès» - ils vont aller chercher un juge à Montréal, là; en tout cas!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Mais, Messieurs les Juges, je pense que les commentaires... c'est un commentaire qui n'est pas...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

C'est un commentaire!

C'est un commentaire!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Mais que, un (1), c'est un commentaire, puis on est ici pour faire de la preuve.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui, bon...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 461 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bien, en tout cas!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Vraiment, c'est un...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Je pense qu'on devrait continuer.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Ce sont des observations qui n'ont pas leur place...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Hum.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... dans la...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

O.K.

D'accord!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... procédure...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bien, c'est un peu comme hier, là...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 462 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... qui nous occupe.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

... comme Norbourg...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

On a...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

... hier.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

On a fait remarquer, au juge Girouard, que, en deux mille huit (2008), il a déposé une fiche de candidature dans laquelle il indiquait que les langues dans lesquelles il était en mesure d'entendre et de présider un procès, étaient l'anglais et le français; c'est ça qu'il a indiqué, en deux mille huit (2008), il a donné une explication.

Bon!

Il n'y a pas lieu...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Très bien!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 463 -

1 ... de s'éterniser sur la question.

2 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

3 pour le juge Michel Girouard :

4 Oui, bien...

5 Bien, O.K.

6 Alors - mais je vais simplement poser,
7 juste parce que ça s'inscrit dans une réponse
8 qu'il a déjà donné.

9 Q Lorsque vous avez obtenu ce mandat, de quelle
10 date vous avez obtenu ce mandat qui vous
11 mettait en contact avec les communautés
12 autochtones totalement anglophones, là?

13 R C'est en mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit
14 (1998)... euh... je dirais «juin», parce que
15 c'était en juin quatre-vingt-dix-huit (98) que
16 maître Daniel Bédard a été nommé juge à la Cour
17 du Québec, c'était mon associé.

18 Alors, à partir de ce moment-là, j'ai
19 suivi des cours d'anglais, presque "*toutes*" les
20 midis, avec une professeure, une enseign... un
21 «instructeur» qu'on dit en anglais,
22 "*instructor*", là, qui venait... euh... qui
23 venait au bureau; j'avais mon lunch et, l'heure
24 du lunch, je la passais, au bureau, avec elle.

25 Mais je ne suis pas devenu parfait

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 464 -

1 bilingue, mais j'ai "*faite*" des griefs, en
2 anglais, j'ai "*faite*"... euh...

3 Et, parfois, je dois faire répéter les
4 gens, ce que je pouvais pas faire, avec madame
5 L.C., je pouvais pas lui faire répéter ses
6 réponses, quand même, là, c'était mon rôle, là,
7 et j'avais pas ce droit-là non plus.

8 Mais, dans un procès que je préside...
9 euh... si j'ai mal saisi, je fais répéter le
10 témoin... euh...

11 Q Donc, votre connaissance de l'anglais est
12 évolutive.

13 R Est évolutive, et c'est pourquoi je continue...
14 euh... à assister aux sessions d'immersion
15 anglais - en anglais!

16 Sinon... euh...

17 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

18 Q Vous dites que vous avez fait des griefs, alors
19 que vous étiez avocat; quoi?

20 Comme arbitre ou comme plaideur?

21 R Comme plaideur.

22 Q Bon.

23 Et des griefs qui étaient en anglais?

24 R Ben, des griefs où il y avait des témoins en
25 anglais et des témoins francophones.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 465 -

1 Il faut savoir qu'il y a beaucoup de... de
2 francophones qui travaillent dans le Nord, mais
3 qui sont bilingues...

4 Q Hum, hum.

5 R ... et... et eux préfèrent témoigner en
6 français.

7 Et, les Inuits, ben, en inuktitut...
8 euh... c'est... c'est... c'est rare, mais quand
9 que ça arrive, s'ils parlent pas en anglais, à
10 ce moment-là, on a un traducteur qui va
11 traduire de l'inuktitut en anglais.

12 Mais les Premières nations, pour bien les
13 connaître, autant les Algonquins que les Cris
14 que les Inuits, c'est des gens de peu de mots;
15 c'est des gens, parce que - surtout les
16 Algonquins.

17 C'est une langue dont... dont - et j'ai
18 représenté le Conseil... le Conseil de bande du
19 Lac-Simon, le Conseil de bande... euh...
20 Anishnabe du Lac-Simon.

21 Q En quelle année?

22 R De juin quatre-vingt-dix-huit (98) à ma
23 nomination, en sept deux mille dix (2010).

24 C'est une communauté francophone; il y a
25 quelques anglophones, mais c'est une communauté

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 466 -

1 francophone d'environ mille deux cents (1200)
2 membres.

3 Euh... et c'est... la langue algonquienne
4 est une langue que je ne parle pas, évidemment,
5 mais j'ai eu des amis, il y a des gens qui sont
6 devenus mes amis, dans ça, on n'a pas juste
7 parlé de droit, on a... on a mangé, il y en a
8 même qui sont venus manger chez nous.

9 Euh... et il y a... il y a... il y a des -
10 plusieurs de... plusieurs mots, en... en
11 algonquin, qui peuvent vouloir dire beaucoup de
12 choses; donc, le vocabulaire est beaucoup plus
13 restreint, et lorsqu'ils s'expriment en
14 anglais, bien, par... par... je sais pas si on
15 peut dire «par habitude» ou... ou... en tout
16 cas!, je... je cherche le bon mot, là, peu
17 importe!

18 Ils... ils... ils font des phrases
19 courtes, et... et... euh... c'est rare qu'ils
20 ont de longues réponses; c'est très rare.

21 Alors, c'est... je les trouve beaucoup
22 plus facile à... à comprendre, et ils me
23 comprennent aussi, parce que c'est ma langue
24 seconde et c'est leur langue seconde, alors, on
25 se comprend mieux.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 467 -

1 C'est sûr que je comprends plus facilement
2 un francophone qui parle en anglais qu'un
3 anglophone qui... qui... euh... qui parle en
4 anglais!

5 Q Mais vous n'avez pas demandé - comprenons-nous,
6 on vous a offert un service d'interprète, mais
7 vous n'aviez pas besoin d'un service
8 d'interprète pour suivre le témoignage de L.C.,
9 parce que ç'a été offert, ça.

10 R Ben...

11 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

12 pour le juge Michel Girouard :

13 Non, non!

14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

15 Bon.

16 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

17 pour le juge Michel Girouard :

18 Non, le point, c'est qu'il s'est excusé, il
19 dit : «Il y a peut-être des choses qui m'ont
20 manquées...»

21 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

22 Ah!

23 **LE TÉMOIN :**

24 R C'est ça.

25 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 468 -

1 pour le juge Michel Girouard :
2 «... parce que ça parlait vite en anglais!»;
3 pas plus que ça!
4 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
5 O.K.
6 **LE TÉMOIN :**
7 R Pas plus que ça.
8 "Pis" parce que, aussi, vous savez, je
9 sais pas si vous avez probablement déjà... déjà
10 présidé un procès où il y avait un
11 interprète... euh... ça... ça...
12 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
13 pour le juge Michel Girouard :
14 Q Des fois, ça va...
15 R ... ça casse...
16 Q ... vite!
17 R ... le rythme!
18 Ça casse le rythme, alors... euh...
19 Q De toute façon, c'était...
20 R ... je voulais pas, vu qu'il y avait juste moi
21 qui, peut-être, allait perdre quelques...
22 quelques mots ou quelques phrases... euh...
23 imposer ça à tout le monde!
24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
25 Q Merci!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 469 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Q

Bon.

Alors, avec toutes ses digressions, là, à un moment donné...

Oui!

Donc, on était rendus qu'on vous a demandé d'être bâtonnier du... de...

R

Oui, du... du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue.

À cette époque-là, le Barreau... euh... le bâtonnier du... du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue avait un mandat d'un an.

Alors, au milieu de mon premier mandat, on m'a demandé... on m'a demandé : «Est-ce que tu accepterais...» - parce qu'il y avait pas - en tout cas, ils ont considéré qu'il y avait pas de candidat... euh... tut!... comme je veux pas... je veux pas prendre un mauvais mot... euh... qu'il y avait pas de candidat assez intéressé, peut-être, ou qui correspondait aux exigences.

Je pense qu'il fallait avoir dix (10) ans... fallait-tu avoir dix (10) ans de Barreau... non - oui, je pense qu'il y avait -

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 470 -

1 avant ça, c'était le jeune Barreau, avant dix
2 (10) ans.

3 Alors... euh... ils m'ont demandé de... de
4 façon unanime, les membres du «Comité de
5 section» qu'on appelait, là, pour le... en tout
6 cas, le conseil d'administration du Barreau de
7 l'Abitibi-Témiscamingue, on appelait ça le
8 «Com... le... le Conseil de section», ils m'ont
9 demandé de faire un... un deuxième mandat, ce
10 qui, habituellement, se faisait pas.

11 Ça s'était "*faite*" une fois, je crois,
12 avant, et c'était maître Marc Lemay qui l'avait
13 "*faite*"; pour quel motif?

14 Je m'en souviens pas.

15 Alors, moi, oui, j'ai... j'avais - j'ai
16 adoré mon expérience au Barreau... euh...
17 alors, j'ai... j'ai accepté... euh... tout...
18 tout... tout de suite, de faire une deuxième
19 année.

20 Pen... pendant...

21 Q Qu'est-ce que ça comporte d'être bâtonnier
22 de... par rapport à l'ensemble du Barreau?

23 R Ben, à ce moment-là, le fonctionnement du
24 Barreau du Québec était fort différent
25 d'aujourd'hui; alors, je pourrais difficilement

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 471 -

1 vous parler, avec précision, du fonctionnement
2 d'aujourd'hui, mais, à l'époque, il y avait ce
3 qu'on appelle un «Conseil général», à "toutes"
4 les trois (3) mois, si je me souviens bien, il
5 y en avait quatre (4) ou cinq (5) par année.

6 Il y avait, parfois... euh... un Conseil
7 général spécial.

8 Euh... le bâtonnier de section rapportait,
9 à sa section, ce qui s'était passé au conseil
10 général.

11 Euh... on prenait... pendant... dans notre
12 Conseil de section, on prenait position sur des
13 grands enjeux qui allaient être discutés, au
14 Conseil général, et c'est moi qui faisais ce...
15 ce lien-là.

16 Q Mais, là, il manque un petit bout : le Conseil
17 général, ça comprend quoi?

18 R Le Conseil général... euh...

19 Q Ça comprend les bâtonniers; c'est ça que...

20 R Ça comprend les bâtonniers et les premiers
21 conseillers, à l'époque.

22 Q Voilà!

23 C'est ça.

24 R Les bâtonniers et les premiers conseillers.

25 Donc, comme premier conseiller de... de...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 472 -

1 de la bâtonnière Larouche, j'assistais aux...
2 aux conseils généraux, et... euh... comme - les
3 deux (2) années que j'ai été bâtonnier,
4 évidemment, j'ai... j'en ai jamais manqué un.

5 Et... euh... après ça, pendant mon
6 deuxième mandat de bâtonnier, l'AAP, c'est
7 l'Association des avocats de province, c'est-à-
8 dire tout sauf Québec et Montréal, ça comprend
9 même Longueuil, Laval, Sherbrooke, Trois-
10 Rivières, Gaspé, Amos, l'Abitibi, Val-d'Or,
11 tout... si je me souviens bien, c'est tout ce
12 qui est pas Montréal et Québec.

13 Alors, l'AAP, m'a... il y avait... il y
14 avait... au Barreau du Québec, il y a un Comité
15 exécutif qui, aujourd'hui, s'appelle un conseil
16 d'administration, mais c'était la même
17 fonction; on a changé le nom, mais, moi, ce que
18 je comprends, c'est que c'était la même
19 fonction.

20 Et le Comité exécutif était formé de
21 différents représentants; l'AAP avait un
22 représentant sur - au moins un représentant.

23 Le - je crois que le Barreau de Laval en
24 avait un aussi.

25 Euh... je crois que le Barreau de Longueuil

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 473 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

en avait un aussi.

Peut-être que Montréal en avait deux (2).

Peut-être que Québec en avait un (1) ou deux (2); là, la formation exacte, là, vous m'excuserez, mais, "*grosso modo*", c'est... c'est le portrait du Comité exécutif.

Alors, j'ai... j'ai... encore une fois, j'étais flatté et honoré que... que... qu'on... qu'on veule que j'occupe un poste que j'ai pas sollicité.

Alors... euh... c'est clair qu'ils considéraient que j'étais en mesure de faire le travail et... et non pas l'inverse.

Et... euh... et j'ai accepté de siéger sur le Comité exécutif, ce qui est un mandat de deux (2) ans et qui implique que, à la deuxième année, vous siégez automatiquement sur le Comité des finances; je sais pas si c'est encore comme ça, mais... euh... c'était comme ça.

Et... euh... j'ai donc commencé à siéger sur le Comité des finances... euh... probablement après le congrès du mois de mai deux mille dix (2010)...

Q Le congrès du Barreau du Québec.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 474 -

- 1 R Le congrès du Barreau du Québec.
2 C'est... c'est les... on avait, je pense,
3 tout le temps un Conseil général, à ce... à ce
4 «Barreau»-là - à ce... à ce congrès-là.
5 Et... euh... j'ai cess... cessé de
6 siéger... euh... sur le Comité exécutif et le
7 Comité des finances du Barreau, lorsque j'ai
8 été nommé, le trente (30) septembre deux...
9 euh... le trente (30) septembre deux mille dix
10 (2010).
11 Q La nomination à la magistrature.
12 R La magis... c'est ça.
13 Ma nomination à la Cour supérieure.
14 Q Très bien.
15 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
16 Q Mais vous avez été nommé à la Cour
17 supérieure...
18 R Oui.
19 Q ... c'est ça?
20 R Oui.
21 Q O.K.
22 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
23 pour le juge Michel Girouard :
24 Q Maintenant, Monsieur le Juge, pendant qu'on y
25 est, pouvez-vous nous...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 476 -

1 pour le juge Michel Girouard :
2 Oui.
3 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
4 Q et...
5 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
6 pour le juge Michel Girouard :
7 Vous ne voulez pas qu'on aille trop, trop loin
8 là-dedans.
9 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
10 Q ... puis je ne dis pas que ce n'est pas
11 intéressant...
12 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
13 pour le juge Michel Girouard :
14 Non, non!
15 Mais, sur cette question-là, j'achevais,
16 et j'allais vous - simplement vous référer...
17 Vous avez raison, tous les deux (2)!
18 ... j'allais vous amener à la pièce G-3.
19 Q Pouvez-vous nous dire les circonstances qui
20 vous ont amené à déposer votre candidature
21 comme juge?
22 R G... G-3, moi, j'ai... j'ai pas de
23 numérotation; est-ce que c'est... est-ce que
24 c'est...
25 Q C'est celle de la fiche.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 477 -

- 1 R ... la fiche de candidature?
- 2 Q Oui, c'est ça.
- 3 Oui.
- 4 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
- 5 Q Est-ce que c'est la seule que vous avez
- 6 déposée...
- 7 R J'en...
- 8 Q ... ou est-ce que vous en aviez déposé une,
- 9 antérieurement?
- 10 R Non.
- 11 Antérieurement, non.
- 12 Q C'était la seule?
- 13 R J'en... à votre question précise, est-ce que
- 14 j'en ai déposé une antérieurement, non.
- 15 Est-ce que j'en ai déposé une
- 16 postérieurement, oui, parce que mon deux (2)
- 17 ans...
- 18 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
- 19 Q Hum.
- 20 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
- 21 Q Ah bon!
- 22 R ... achevait, et je savais que le juge Guertin,
- 23 qui était le juge puîné, de Rouyn-Noranda,
- 24 finissait en septembre deux mille dix (2010).
- 25 Alors...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 478 -

- 1 Q Mais est-ce qu'on a la deuxième fiche?
2 R Elle a jamais été produite, parce que ç'a
3 jamais été... euh...
4 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
5 pour le juge Michel Girouard :
6 C'est parce qu'il a été nommé avant.
7 **LE TÉMOIN :**
8 R J'ai été nommé avant.
9 Là il y a pas eu d'en... il y a pas eu
10 d'enquête sur ma deuxième fiche.
11 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
12 pour le juge Michel Girouard :
13 Donc, il avait déjà été nommé.
14 **LE TÉMOIN :**
15 R L'enquête a eu lieu, sur cette fiche-là, entre
16 février deux mille huit (2008), et novembre
17 deux mille huit (2008).
18 Le Comité... euh... sur lequel siège...
19 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
20 Q Mais à ma question...
21 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
22 pour le juge Michel Girouard :
23 Oui.
24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
25 Q ... la fiche subséquente - la fiche de

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 479 -

1 candidature subséquente à G-3 ne fait pas
2 partie du dossier?

3 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

4 pour le juge Michel Girouard :

5 Non!

6 Du tout!

7 **LE TÉMOIN :**

8 R Non.

9 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

10 pour le juge Michel Girouard :

11 Non, non!

12 Parce que la nomination est arrivée,
13 disons, que c'était...

14 **LE TÉMOIN :**

15 R "*Pis*" il y a pas eu...

16 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

17 pour le juge Michel Girouard :

18 ... "*obsolete*".

19 **LE TÉMOIN :**

20 R "*Pis*" il y a pas eu d'enquête dessus.

21 L'enquête...

22 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

23 Q Maintenant, la deuxième fiche, aidez-moi,
24 est-ce que vous auriez indiqué, encore une
25 fois, à la question «***Langue dans laquelle vous***

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 480 -

1 **êtes en mesure d'entendre et de présider un**
2 **procès»,** vous auriez, encore une fois, indiqué
3 **«Anglais»** et **«Français»?**

4 R Écoutez : j'y vais de mémoire, sûrement.

5 Mais je... je... je pense pas que - parce
6 que je pouvais entendre des procès en
7 français - en anglais, j'en ai entendu.

8 Q O.K.

9 R Je pourrais...

10 Q Très bien!

11 R Je pourrais pas entendre un procès en anglais,
12 et on me confierait - le juge Pidgeon me
13 confierait pas un procès de trois (3) semaines
14 sur l'effondrement d'un... d'un... d'un
15 "building" de dix (10) étages avec des
16 ingénieurs "pis" des architectes; ça serait
17 "toute" en anglais, le juge Pidgeon me
18 confierait pas ça.

19 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

20 pour le juge Michel Girouard :

21 Q Bon.

22 Alors, je veux juste attirer votre
23 attention sur...

24 D'abord, question générale : vous avez
25 décidé - quelles sont les circonstances qui

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 481 -

1 vous ont...

2 R Bon.

3 Q ... décidé à appliquer votre...

4 R Les... les... il faut savoir que... il faut
5 savoir que... que... moi, j'ai connu des gens
6 qui ont appliqué, comme juges, parce qu'ils
7 étaient... - je veux pas prendre un mauvais
8 terme, mais je vais... je vais prendre un terme
9 francophone un peu... euh... un peu fourre-
10 tout - étaient «tannés» d'être avocats et
11 voulaient faire d'autres choses; ce n'était pas
12 mon cas.

13 J'ai adoré ma profession, jusqu'à la
14 dernière journée où je l'ai pratiquée.

15 Et... et... et j'ai - lorsque j'ai
16 appliqué, c'est en raison du fait que mon
17 implication, au Barreau du Québec, m'a permis
18 de voir qu'il serait possible que j'apporte une
19 contribution différente au domaine judiciaire
20 au Québec, parce que, au Barreau, on avait des
21 relations avec la magistrature; on avait des...
22 des... des relations - on avait des études de
23 projets de loi; on... on... on se faisait des
24 comités sur lesquels on portait des
25 commentaires sur des projets de loi; on faisait

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 482 -

1 des suggestions; on avait des rencontres avec
2 les juges qui nous faisaient des... des... je
3 dis pas des «formations», mais... euh... des
4 «présentations», disons, des présentations.

5 Euh... et... et... euh... et c'était
6 "toute" du monde - en tout cas, ceux que...
7 ceux avec lesquels je me suis... que je me
8 tenais, principalement, c'était "toute" du
9 monde très intéressés par le Barreau et son
10 objectif premier qui est la protection du
11 publique.

12 Et... et... et, donc, moi, c'est juste à
13 ce moment-là que j'ai commencé à penser :
14 «"Ouin", peut-être... euh... peut-être que
15 je... je...» j'étais convaincu que je ferais
16 un... un très bon juge, mais je me disais :
17 «Est-ce que ça m'intéresse vraiment?

18 Alors, quand j'ai rempli ça, je vous
19 confirme que je n'étais pas encore certain de
20 vouloir être juge, en février - en janvier deux
21 mille huit (2008), quand j'ai rempli ça, mais
22 je savais que ma seule chance, si ça
23 m'intéressait, serait la place du juge Guertin,
24 parce qu'il était pas question que je déménage
25 ma famille en dehors de l'Abitibi.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 483 -

1 Et, à Val-d'Or et Amos, on avait deux (2)
2 juges, qui avaient récemment été nommés, qui
3 étaient là pour encore vingt (20) ans, qui
4 étaient, un (1), mon âge, l'autre, plus jeune
5 que moi; alors... euh... il y avait pas d'autre
6 option, et la Cour du Québec m'intéressait pas,
7 parce que, la Cour du Québec, on fait du civil,
8 du criminel - en Abitibi!; à Montréal, c'est
9 différent, ils ont une chambre Cour du Québec
10 civile... euh... criminelle, jeunesse, alors
11 qu'en... en région - en tout cas, du moins,
12 dans notre région, le juge fait tout.

13 Moi, j'appelle ça «les quatre (4)
14 chambres», parce que j'ajoute la... la petite
15 créance qui fait partie de la chambre civile,
16 mais qui est quand même assez particulière,
17 parce que t'as toujours des individus qui se
18 représentent seul, "pis"... en tout cas!

19 Alors, moi, j'avais pas d'intérêt pour le
20 criminel, et j'avais aucune connaissance en
21 jeunesse, alors, la Cour du Québec a jamais été
22 une option pour moi.

23 Q O.K.

24 Ensuite, continuez.

25 R Et... euh... bon!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 484 -

- 1 Alors, j'ai rempli... euh... ma fiche,
2 et... euh...
- 3 Q Alors, pouvez-vous nous parler des références
4 que vous avez données?
- 5 R Bon.
- 6 À ce - les références...
- 7 Quand vous me parlez de la... de la... de
8 la deuxième fiche, Monsieur le Juge en chef
9 Drapeau, je pense que la seule distinction
10 qu'il y a eu, c'est que j'ai changé quelques...
11 quelques références ; le reste, c'était un
12 copier/coller.
- 13 Dans celle-là, les références que j'avais,
14 et pourquoi je les ai "mis", peut-être, parce
15 que c'est... je pense que c'est pertinent...
- 16 Q C'est la page 12.
- 17 R «**RÉFÉRENCES**», «**Honorable Guy Gagnon**»
- 18 Guy Gagnon était, à l'époque, juge en chef
19 de la Cour du Québec.
- 20 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
- 21 Q Je le connais très bien, le juge Gagnon.
- 22 R O.K.
- 23 Il est maintenant à la Cour d'appel.
- 24 Q Oui, d'accord.
- 25 R Le juge Gagnon est un amossois.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 485 -

1 Quand j'étais... euh...

2 Q Très bon joueur de golf!

3 R Ben, j'étais son "caddy"!

4 À l'occasion, j'ai été...

5 Q Moins bon qu'il ne pense qu'il ne l'est!

6 R Hahaha!

7 Mais... alors, j'ai... j'ai souvent...

8 j'ai... j'étais pas son "caddy" attitré, là,

9 c'était pas un professionnel, mais j'ai

10 souvent - nous, on allait jouer au golf, mon

11 frère et moi - mon frère est devenu

12 professionnel de golf, au Québec - on allait

13 jouer au golf le jour et, pour faire un peu

14 d'argent, pour manger les sandwichs "*pis*" le...

15 le Pepsi du lendemain, à la fin de la journée,

16 quand les hommes d'affaires arrivaient, vers

17 quatre heures (4 h 00), "*pis*" qu'ils venaient

18 jouer un petit neuf (9) - parce que, à Amos,

19 c'est un neuf (9) trous - ben, on... on

20 s'offrait pour "caddy", "*pis*" c'est arrivé

21 souvent que j'ai "caddé" Guy Gagnon.

22 Après ça, j'ai plaidé devant lui,

23 lorsque - parce qu'il a commencé à siéger, à...

24 à Amos, et j'ai plaidé devant lui, avant qu'il

25 quitte l'Abitibi, à Val-d'Or, aussi, parce

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 486 -

1 que... euh... quand j'ai déménagé à Val-d'Or -
2 parfois, les juges se promènent, hein; je sais
3 pas si c'est partout dans - ça doit être
4 partout dans toutes les provinces, là, mais les
5 juges se promènent... euh... en région, là...
6 euh...

7 Il y a... il y a plus de potentiel de
8 conflits d'intérêts... euh... parce qu'on est
9 des petites communautés.

10 Alors, je considérais que c'était
11 quelqu'un qui... euh... qui m'avait vu plaider,
12 qui connaissait ma rigueur, qui connaissait -
13 qui était tout le temps préparé, qui savait que
14 j'étais jamais en retard, qui savait que
15 j'étais un avocat respecté; alors, c'est les
16 raisons pour lesquelles je l'ai mis là.

17 **«Jean R. Beaulieu», «Juge à la Cour du**
18 **Québec»**, c'est le maître Beaulieu, que je vous
19 ai parlé, que, en mil neuf cent quatre-vingt-
20 six (1986), il m'a amené à Val-d'Or.

21 Alors, lui, il représentait la GRC, avant
22 de quitter Val-d'Or, et il a - et... et c'est
23 lui qui m'a introduit dans... dans... dans le
24 monde des affaires, à Val-d'Or, dans la
25 clientèle d'affaires de Val-d'Or; je

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 487 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

considérais que ç'avait une pertinence.

Je peux m'être trompé, là, mais, moi, c'est pas - je vous explique, moi, ma perception.

«**H.S.T.**», qui est un policier de la Sûreté du Québec, qui était agent de liaison, alors, je me disais : «Lui, il est au courant de tout ce qui se passe, à Val-d'Or, forcément!»; ma perception, il était au courant de tout ce qui se passe, à Val-d'Or, dans le domaine policier; il était au courant de tout ce qui se dit à la Cour, parce que c'est lui qui - il est tout le temps à la Cour en chambre criminelle; il m'avait vu plaider... euh... à quelques occasions... euh... et quelques occasions où... euh... j'avais fait acquitter des gens qui... selon certains... euh... étaient condamnés à l'avance, mais c'est... c'est... la... le droit... euh... étant ce qu'il est... euh... et, en tout cas, il m'avait vu plaider.

Et... et, de plus, quelques années auparavant, il m'avait choisi pour le représenter dans son dossier matrimonial.

Alors, ce policier-là pensait sûrement pas que... que j'étais ce que madame L.C. pense.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 488 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Q Donc, quatre (4).

R Quatrième...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q Mais, là, vous dites que vous étiez son avocat dans quoi?

R Dans un - dans... dans son dossier matrimonial; quelques années avant, il s'est... il s'est... il...

Là, écoutez : ça, c'est publique; là je me demande si ça devrait pas faire un... vu que le droit familial est pas... est... est pas publique, au Québec, là, ça, ça devrait peut-être faire un interdit de divulgation... euh... cette partie-là, là, quand que je parle de...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Q Hum, hum.

R ... - je nomme le nom de ce monsieur-là "pis" que je vous parle de son dossier familial.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q Très bien.

Alors, on va simplement - on pourrait se servir de ses initiales, au lieu de son plein

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 489 -

1 nom.
2 Et puis vous dites son...
3 R Ça serait «H.S.T.»
4 Q Très bien.
5 Alors, c'est...
6 R Alors, monsieur H.S.T., je l'ai représenté...
7 euh... deux (2) ou trois (3) ans avant...
8 avant... avant que je remplisse ce formulaire-
9 là, dans un dossier... euh... familial...
10 euh... assez contesté.
11 Q Qui impliquait quoi?
12 R Ben, qui impliquait... euh... le fait que...
13 euh... la madame...
14 Q Divorce?
15 R Oui.
16 Divorce, garde d'enfants, pension
17 alimentaire pour ex-conjoint, pension
18 alimentaire pour enfants, et garde... et garde
19 des enfants, aussi; madame voulait la garde
20 particulière, monsieur voulait une garde
21 par... - elle avait la garde totale, voulait
22 monsieur une garde partagée.
23 Q Dispute acrimonieuse qui s'est rendue en Cour,
24 quoi?
25 R Euh... je... je me souviens pas qui qui

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 490 -

1 représentait madame, mais c'était pas... euh...
2 c'était pas un des procès que je peux me
3 souvenir comme étant un procès emprunt
4 d'agressivité.

5 Q Mais il y a eu procès.

6 R Il y a eu procès.

7 Il y a eu procès, ç'a été contesté, il y
8 a eu un jugement... euh... qui était pas un
9 jugement sur entente.

10 Q Très bien!

11 R O.K.

12 Q Bon.

13 Alors, on va maintenir les initiales...

14 R H.S.T.

15 Q ... de cette personne-là...

16 R O.K.

17 Q ... H.S.T.

18 H.S.T.; ça vous va?

19 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

20 pour le juge Michel Girouard :

21 Oui.

22 **LE TÉMOIN :**

23 R Moi, ça me va.

24 Moi... moi, c'est comme vous voulez, c'est
25 juste...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 491 -

1 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
2 Bien, je parlais au sténographe, là.
3 **LE STÉNOTYPISTE :**
4 Oui, Monsieur le Juge.
5 **LE TÉMOIN :**
6 R Ça... ça me fait penser : ce que... ce que...
7 ce qui avait été enregistré, hier, "*pis*" dans
8 la première enquête, sur un procès-verbal, que
9 vous avez dit qu'il y aurait un interdit de
10 divulgation du nom de ma femme et mes enfants.
11 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
12 pour le juge Michel Girouard :
13 Oui, oui, c'est ce qu'on avait dit, hier, ça.
14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
15 Q «Nom de», pardon?
16 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
17 Oui.
18 **LE TÉMOIN :**
19 R Du nom de ma femme et de mes enfants.
20 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
21 Oui, oui!
22 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
23 Est-ce qu'on a...
24 **M^e PAULE VEILLEUX, membre :**
25 On l'a dit, hier.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 492 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

LE TÉMOIN :
R Oui.
M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Oui.
LE TÉMOIN :
R Oui, est-ce que ça... ça l'a été mis?
Oui, O.K., merci!
L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
Q Je ne me rappelle pas de ça, encore!
L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :
Oui, oui!
LE TÉMOIN :
R Et... et... et je vous dirai en...
L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
Q Ça m'inquiète un peu, là!
R Oui, parce que, ça, c'est assez récent, ça!
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL
pour le Comité :
Je vous le confirme, ç'a été...
L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
C'est confirmé?
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL
pour le Comité :
Oui!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 493 -

1 **LE TÉMOIN :**
2 R C'est... c'est assez récent...
3 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
4 pour le Comité :
5 C'est confirmé!
6 **LE TÉMOIN :**
7 R ... ça, Monsieur le Juge!
8 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
9 pour le juge Michel Girouard :
10 Q Oui!
11 Cinq (5) !
12 R Cinquième...
13 Ben, on n'a pas parlé du quatrième!
14 Q Ah! Allez-y!
15 Quatrième, je m'excuse!
16 L.W.; non, lui, il n'y a pas de problème.
17 R Non, non!
18 Q Oui.
19 R Le quatrième, c'est monsieur Lucien Wabanonik;
20 monsieur...
21 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
22 Madame, est-ce que vous faites partie des
23 journalistes ou...
24 **UNE JOURNALISTE :**
25 Oui.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 494 -

1 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
2 Bon!
3 Très bien!
4 C'est qu'on... je pense que vous êtes la
5 première à nous visiter, et on tente de
6 maintenir un certain anonymat pour protéger...
7 **UNE JOURNALISTE :**
8 C'est beau.
9 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
10 ... l'identité de certaines personnes; alors,
11 c'est ça qu'on tente de faire!
12 **UNE JOURNALISTE :**
13 Parfait!
14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
15 Merci!
16 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
17 pour le juge Michel Girouard :
18 Q Oui!
19 R Alors, le quatrième, monsieur Lucien Wabanonik,
20 était, à ce moment-là...
21 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
22 Q Comment on épelle ce nom?
23 R W-A-B-A-N-O-N-I-K.
24 C'est un Algonquin, un Anishnabe.
25 Q Très bien!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 495 -

1 R Monsieur Lucien Wabanonik a été chef du Conseil
2 de bande Anishnabe du Lac-Simon, Conseil de
3 bande que j'ai représenté, pendant...
4 pendant... voyons!... quinze (15), seize (16)
5 ans, et... et, à ce moment-là, il était grand
6 chef de la nation algonquine, au Québec, qui
7 «regrouperait»... qui «regrouperait» - qui
8 regroupait neuf (9) grandes communautés
9 algonquiennes du Québec.

10 Et... et... et je ne suis pas certain si
11 ça regroupait pas, également, une (1) ou deux
12 (2) communautés frontalières de l'On... de
13 l'Ontario, mais frontalières au Québec, là...
14 euh... je... je... je veux pas vous induire en
15 erreur, alors, je suis pas certain.

16 J'ai - c'est... c'est des personnes qui
17 ont toutes été contactées, hein.

18 Jean-Yves Boutet, c'est non seulement un
19 médecin, c'est mon médecin depuis trente (30)
20 ans; même un peu plus, depuis mil neuf cent
21 quatre-vingt-cinq (1985).

22 C'est mon médecin que je vois tou... - au
23 moins une fois par année; le prochain rendez-
24 vous, vingt-neuf (29) mai, cette année.

25 Alors, habituellement, c'est au printemps,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 496 -

1 mais s'il y a des problèmes particuliers, je...
2 comme c'est le cas, présentement, ben, là, je
3 le vois plus souvent.

4 Alors, je me disais que, si on voulait
5 avoir des questions sur... confidentielles, sur
6 mon état de santé, c'était la personne.

7 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

8 pour le juge Michel Girouard :

9 Q Et le dernier?

10 R Le dernier, Guy St-Julien... euh... c'était le
11 frère d'Yvan St-Julien, qui était l'avocat
12 senior de la firme pour qui j'ai travaillé,
13 avant d'ouvrir ma firme qu'on n'a pas encore
14 parlé.

15 Q Oui.

16 R Euh... et c'était... euh... un monsieur qui
17 avait été député, et qui était consultant... je
18 sais pas si on peut appeler ça un «lobbyiste»,
19 parce que je suis pas certain qu'est-ce
20 qu'il... qu'est-ce qu'il... qu'est-ce qu'il
21 faisait ou s'il était inscrit là-dessus, mais
22 il était devenu consultant pour des relations
23 entre les communautés nordiques et les... et
24 les gouvernements autant provincial que
25 fédéral; c'était un ancien député fédéral.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 497 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q Député du Bloc?

R Non.

Non, non!

Il a été... il a... il a eu deux (2) chapeaux : euh... il a été élu, en mil neuf cent quatre-vingt-quatre (1984), conservateur.

J'avais travaillé un petit peu pour lui, parce que j'étais même pas avocat, j'étais stagiaire, les élections avaient eu lieu le quatre (4) septembre, et je m'en souviens, parce que, le trente et un (31) août quatre-vingt-quatre (84), mon meilleur ami s'est suicidé; ça m'a pris ben... ben des... des années à... à accepter ça.

Euh...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Q Ensuite, vous dites...

R Lui, donc, il a été... il a été élu, le quatre (4) septembre, avec monsieur Mulroney, si je me souviens bien, là, le gouvernement conservateur, le quatre (4) septembre quatre-vingt-quatre (84); peut-être que je peux me tromper d'une journée, là, bon, c'est ça, on

1 parle de "v'là" trente-trois (33) ans!
2 Mais... euh...
3 Q Alors, le deuxième chapeau, c'est quoi?
4 R Le deuxième chapeau, c'est que, quand que - il
5 était très, très populaire, parce que c'était
6 un député qui... euh... qui était près... près
7 des... euh...
8 Q Des gens.
9 R ... près des électeurs, près des gens.
10 T'sais, le... le gars avait un problème
11 avec son chômage, ben, il allait au bureau du
12 député, "*pis*" il le recevait, là, t'sais, il
13 recevait pas juste le propriétaire - un
14 millionnaire d'une entreprise qui voulait avoir
15 une subvention pour ajouter une ligne de
16 production à son usine; il... il recevait le
17 peuple!
18 Alors, quand que... euh... les
19 circonstances exactes, à un moment donné, quand
20 que les conservateurs sont devenus... ont...
21 ont connu une baisse de popularité, si je peux
22 dire, ben, lui a décidé de changer sa calotte
23 bleue pour une calotte rouge, et il s'est
24 présenté député libéral, et il a été élu
25 encore.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 499 -

1 Q Bon.
2 Alors...
3 R Alors, c'est ça, un peu, l'histoire de monsieur
4 Guy Saint-Julien.
5 Q Et, à l'époque, je pense que - et corrigez-moi
6 si je me trompe - que, déjà, les comités de
7 consultation, là, incluait un policier.
8 R Oui!
9 J'avais - il y avait... on... on... on
10 m'avait informé ou j'avais vérifié - je suis
11 pas certain si c'est... si c'était public, à
12 l'époque, la composition du comité; je pourrais
13 pas...
14 Q Oui, oui, oui!
15 C'était...
16 R ... je pourrais pas vous dire.
17 Peut-être - oui?
18 Q Ça fait...
19 R En tout cas...
20 Q ... l'objet d'un débat.
21 R ... je sais qu'il y avait un policier, parce
22 qu'on en avait discuté, au Barreau... euh... il
23 y en a qui étaient pas d'accord avec ça.
24 Moi, je trouvais que c'était tout à
25 fait... euh... tout à fait correct, là, je...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 500 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

je me suis...
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL
pour le Comité :
Monsieur le Président, je vais...
Q Excusez-moi, Monsieur le Juge!
Juste au niveau des questions
suggestives...
M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Oui, mais ce n'est pas grave!
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL
pour le Comité :
Non, Maître Tremblay!
M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Oui, c'est correct!
Allez-y!
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL
pour le Comité :
Je m'adresse au panel.
M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Oui!
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL
pour le Comité :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 501 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Je m'adresse au Comité.

Alors, juste au niveau des questions sugg... - je suis prêt à tolérer une certaine - là le témoin témoigne avec des notes, questions suggestives, t'sais, c'est quand même le témoignage du juge devant le Comité, on évalue quelque chose de particulier, dans le cadre de cette enquête-là; je demanderais à mon confère de, quand même, se garder une petite...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Je pense que c'est une demande de votre part tout à fait justifiée...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Puis je...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... et...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

J'ajouterais, si vous permettez, que, comme vous le savez, l'évaluation de la crédibilité, c'est quelque chose qui doit se mesurer à la valeur des questions...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 502 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Ah, oui!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... et plus une question est suggestive, plus c'est difficile d'évaluer la crédibilité du témoin.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Vous avez raison!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Même chose pour les notes, d'ailleurs.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Vous avez...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Je ne vous...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... bien raison!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... cacherai pas que, les notes, je ne les ai pas vues, on ne m'a pas... on ne m'en a pas parlé, avant, mais c'est sûr que je préférerais - parce que, encore une fois, lorsqu'un témoin témoigne avec des notes,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 503 -

1 l'évaluation de la crédibilité, ça devient
2 beaucoup plus difficile et, quand je dis ça,
3 c'est en faveur du témoin!

4 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

5 Le témoin se sert de notes.

6 Il n'y a pas de question là-dessus, je
7 l'ai observé, depuis qu'il a commencé son
8 témoignage.

9 Ce sont - il l'a indiqué, c'est un aide-
10 mémoire, il ne veut pas oublier...

11 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

12 pour le juge Michel Girouard :

13 Des dates.

14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

15 ... certaines années, des dates, alors, il
16 faudrait qu'une copie de ce document-là soit
17 faite pour maître Gravel.

18 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

19 pour le juge Michel Girouard :

20 Il n'y a pas de problème!

21 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

22 Et, d'ailleurs, si le juge Girouard veut, on
23 pourrait en faire des copies, pour les membres
24 de la formation, pour qu'on puisse suivre son
25 témoignage.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 504 -

1 Je vois... c'est bon d'avoir une
2 introduction...

3 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

4 pour le juge Michel Girouard :

5 Oui, mais on...

6 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

7 ... lorsqu'il y a un témoignage, mais ce genre
8 d'introduction-là, il me semble, est déjà
9 couvert dans la documentation...

10 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

11 pour le juge Michel Girouard :

12 Oui!

13 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

14 ... qui est devant le Comité d'enquête.

15 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

16 pour le juge Michel Girouard :

17 Oui.

18 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

19 Et...

20 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

21 pour le juge Michel Girouard :

22 Il l'a en main!

23 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

24 Et, vous savez, on permet, là, au juge
25 Girouard, d'offrir des opinions sur la

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 505 -

1 réputation - la bonne réputation d'une personne
2 ou d'une autre.

3 On l'a fait, parce qu'on lui donne
4 beaucoup de largesse, dans son témoignage,
5 parce qu'on est à la recherche de la vérité, on
6 ne veut pas jouer le jeu des technicalités,
7 mais, Maître Tremblay, vous avez beaucoup
8 d'expérience; le juge Girouard, c'est un
9 plaideur d'expérience, c'est un juge.

10 Vous savez qu'il y a des balises qu'on
11 doit...

12 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

13 pour le juge Michel Girouard :

14 Oui.

15 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

16 ... quand même respecter, là, je vous
17 demanderais de faire un effort, afin que ces
18 balises-là soient respectées.

19 Maintenant, Maître Gravel, voulez-vous une
20 copie des notes que le juge Girouard emploie,
21 comme aide-mémoire, dans son témoignage?

22 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

23 pour le Comité :

24 Mais, encore une fois, au niveau de sa propre
25 crédibilité, je pense que c'est important,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 506 -

1 parce que, si on...
2 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
3 Q Mais vous...
4 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
5 pour le Comité :
6 ... ne se limite pas...
7 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
8 Q ... n'avez pas d'objection à ce que maître
9 Gravel ait une copie de ses notes-là?
10 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
11 pour le juge Michel Girouard :
12 Bien, moi...
13 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
14 Il s'en sert pour témoigner!
15 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
16 pour le juge Michel Girouard :
17 Oui, mais, moi...
18 **LE TÉMOIN :**
19 R J'ai... j'ai... j'ai...
20 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
21 pour le juge Michel Girouard :
22 Moi, ce que...
23 **LE TÉMOIN :**
24 R Mais je pense...
25 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 507 -

1 pour le juge Michel Girouard :
2 Ce que...
3 **LE TÉMOIN :**
4 R ... que je m'en suis pas encore servi.
5 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
6 pour le juge Michel Girouard :
7 Q Hein?
8 Pardon?
9 R Je m'en suis pas encore servi.
10 Q Bien, en tout cas, vous avez...
11 R Je les ai, là, mais...
12 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
13 Q Bien, moi, je vous ai vu les consulter
14 régulièrement, Monsieur...
15 R Ah oui?
16 Q ... le Juge Girouard!
17 R Ah, oui, bon... ben, j'ai...
18 Q Bien, écoutez...
19 R ... j'ai "*faite*" ça inconsciemment!
20 Q ... là...
21 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
22 pour le juge Michel Girouard :
23 Q Vous ne connaissez pas...
24 R Je les ai...
25 Q ... les dates.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 508 -

1 R ... exhibées.

2 Q C'est ça.

3 En tout cas, moi, la... mais disons que,
4 normalement...

5 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

6 Écoutez : on va prendre une pause de quinze
7 (15) minutes.

8 Ce sont des affaires que vous pouvez
9 régler...

10 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

11 pour le juge Michel Girouard :

12 Oui, oui!

13 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

14 ... entre vous; de grâce, faites-le, et puis on
15 reviendra dans une quinzaine de minutes.

16 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

17 pour le juge Michel Girouard :

18 Merci!

19

20

* * * *

21

- ADVENANT 10 h 12,

22

- SUSPENSION DE L'AUDIENCE -

23

* * * *

24

- ADVENANT 10 h 26,

25

- REPRISE DE L'AUDIENCE -

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 509 -

* * * *

1
2
3 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

4 pour le juge Michel Girouard :

5 Excusez-moi, Monsieur le Juge, on s'est...

6 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

7 Vous avez...

8 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

9 pour le juge Michel Girouard :

10 ... malheureusement, on était dans le cubicule,
11 puis personne...

12 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

13 Est-ce que vous avez besoin de plus de temps
14 ou...

15 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

16 pour le juge Michel Girouard :

17 Non, non, non!

18 C'est juste parce qu'on était assis dans
19 un petit cubicule, ici, à côté, une petite
20 salle de témoin.

21 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

22 Ah, il n'y a... comme ils disent : «Pas de
23 problème!»

24 Alors, les audiences reprennent, le juge
25 Girouard est toujours sous serment.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 510 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

Alors, il a l'original de ses notes, puis j'en donne une copie à mes confrères, et j'en ai un nombre suffisant de copies, un (1), deux (2), trois (3), quatre (4), cinq (5)...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Je pense qu'il y en a six (6).

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

... six (6).

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

Merci!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

On va donner G-4?

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Alors...

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

Merci!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... je prends la version qu'on m'a remise et je

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 511 -

1 la cote - Maître Tremblay, vous dites G-4?
2 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
3 pour le juge Michel Girouard :
4 Je pense que c'est là qu'on est rendus.
5 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
6 pour le Comité :
7 Hum, hum.
8 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**
9 Oui.
10 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
11 Je la signe et je la date...
12 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
13 Merci!
14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
15 ... douze (12) mai deux mille dix-sept (2017).
16 Maître Rolland...
17 **M^e EMMANUELLE ROLLAND**
18 pour le Comité :
19 Merci!
20 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
21 ... très bien!
22 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
23 pour le juge Michel Girouard :
24 Bon!
25 Alors, je ne sais plus où est-ce qu'on

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 512 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

était rendus.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q Je vais - avant... avant d'aller plus loin, je
veux clarifier, en toute justice, un sujet qui
me préoccupe.

Monsieur le Juge Girouard, comme on dit :
on est à la recherche de la vérité.

Vous êtes arrivé dans le "box" des
témoins, vous aviez en main des documents, vous
nous avez fait comprendre, à un moment donné,
que c'était des notes manuscrites que vous
aviez avec vous comme aide-mémoire.

La question a été soulevée de savoir si
des copies de ces notes devraient être faites,
pour maître Gravel, qui est l'avocat du Comité
et pour les membres du Comité, et... et vous
avez affirmé que vous n'aviez pas consulté G-4,
alors que je dois vous dire que je vous ai vu
le faire, je ne veux pas exagérer, mais à au
moins huit (8), neuf (9), dix (10) reprises!

Et... et je m'explique difficilement votre
réponse, selon laquelle vous n'auriez pas
consulté ce document-là, alors qu'il me paraît
évident, et je crois à tous les membres du
Comité d'enquête, que vous l'avez fait

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 513 -

1 régulièrement!

2 Expliquez-vous, s'il vous plaît!

3 R Je m'en suis pas aperçu.

4 Et si j'ai pas mis mes lunettes, prenez ça

5 comme indice, tout le temps, même si je regarde

6 là, si je mets pas mes lunettes, je suis pas

7 capable de le lire.

8 Alors, j'ai... je vous les ai exhibées...

9 Q Hum, hum.

10 R ... je me souviens de vous...

11 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

12 Q Hum, hum.

13 R ... les avoir exhibées, pour montrer des dates,

14 je me... écoutez : je veux pas dire que je les

15 ai pas regardées, je veux dire dans le sens que

16 j'ai pas eu l'impression d'en avoir besoin pour

17 répondre, jusqu'à maintenant, sûrement pas dix

18 (10) fois!

19 Alors, oui, j'ai la main dessus; oui, ça

20 se peut que... que je baisse la tête, mais si

21 vous voulez avoir "une" bon indice, là, si je

22 veux les mettre - si je veux les regarder, et

23 je me souviens pas d'avoir tourné la première

24 page non plus, sauf quand je vous les ai

25 exhibées!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 514 -

1 Alors, j'ai un (1), deux (2), trois (3),
2 quatre (4) pages et... euh... et, voyez-vous,
3 sur la page 3... euh... j'ai parlé des avoc -
4 si vous regardez ça va être soit des avocats de
5 mes districts, du juge coordonnateur, du
6 comportement apprécié de ma communauté
7 juridique; j'avais ça comme notes, sur ma page
8 3, et je... avec respect, Monsieur le Juge
9 Drapeau, je n'ai pas regardé la page 3, je n'ai
10 pas feuilleté ça.

11 Oui, c'est vrai, vous avez peut-être
12 raison, vous avez peut-être eu l'impression que
13 je les... que je les ai consultées souvent,
14 parce que, bon, je baisse la tête de temps en
15 temps, je... mais, ça, c'est l'indice que...

16 Et... et si je... et si je cherche une
17 ré...

18 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

19 pour le juge Michel Girouard :

20 Q Et quand vous dites : «Ça, c'est l'indice»,
21 c'est...

22 R C'est mes lunettes!

23 Q ... vos lunettes.

24 R C'est mes lunettes.

25 Et si je cherche... euh... une réponse,

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 515 -

1 ben, évidemment, je vais devoir feuilleter, et
2 j'ai... à moins que vous me corrigiez, je... à
3 part le moment où je vous les ai exhibées, je
4 me rappelle pas d'avoir feuilleté, d'avoir eu
5 autre chose que la page 1 devant moi, mais je
6 vous ai parlé de beaucoup de choses qui sont
7 sur "la" pages 2 et 3.

8 Alors... euh... c'est mon explication, si
9 elle ne vous satisfait pas, j'aimerais tenter
10 de vous répondre mieux, de vous préciser.

11 Et... euh... je... je veux pas qu'on tire
12 "un" inférence négative de ce... de cela, là,
13 et l'impression que j'avais... euh... quand je
14 vous ai répondu, était franche, dans aucune
15 intention de vous tromper, Monsieur le Juge en
16 chef Drapeau!

17 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

18 Q Mais "Maître" - Monsieur le Juge Girouard, je
19 veux juste noter une chose, je vais laisser
20 maître Tremblay continuer, mais la première
21 page, justement, je regarde, à mi-page, à un
22 certain point, je regarde la phrase :

23 **«Jamais, jamais j'ai eu l'intention**
24 **de tromper le Conseil»**

25 Ça ressemble comme la phrase que vous avez

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 516 -

1 utilisée tantôt, dans votre témoignage; c'est
2 presque une citation!

3 R Monsieur le Juge Joyal, pensiez-vous que je
4 n'allais pas dire cette phrase-là?

5 Q Non!

6 Je... sans doute, mais c'est...

7 R Et je vais... je vais - alors... alors, je...

8 Q ... ça semble bizarre, quand même, que vous
9 ayez utilisé la même formule, la même phrase...

10 R Ben, en fait... en fait...

11 Q ... le même...

12 R ... en fait... en fait, pour être bien honnête,
13 là, la... la note est beaucoup plus longue que
14 ça :

15 ***«Jamais, jamais j'ai eu l'intention***
16 ***de tromper le Conseil; pour moi,***
17 ***l'important...»*** - souligné! -

18 ***«... c'était de démontrer que je***
19 ***n'avais pas acheté de cocaïne à***
20 ***monsieur Lamontagne.»***

21 J'ai pas encore dit ça, là!

22 Q Non, c'est vrai.

23 R Hein?

24 Alors... euh... je... je veux... écoutez :
25 je...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 518 -

1 témoinné, devant le premier Comité d'enquête,
2 n'avoir jamais consommé de cocaïne, et on a
3 entendu, hier, un témoin, L.C., qui a présenté
4 un témoignage qui peut être interprété comme
5 contredisant directement ce témoignage que vous
6 avez rendu.

7 Alors, ce sont là les allégations.

8 Je comprends que tout bon peintre veut
9 contextualiser tout, mais je reviens à ces
10 notes-là et je dois vous dire que je vous ai
11 écouté, par rapport à votre explication, et,
12 moi, j'étais et je demeure sur la nette
13 impression que ces notes-là, qui étaient un
14 aide-mémoire, que vous les avez consultées
15 régulièrement, lors de votre témoignage.

16 Et je me suis - et j'ai été estomaqué de
17 vous entendre dire que ce n'était pas le cas,
18 lorsqu'il a été question de recevoir ces notes-
19 là en preuve!

20 Et je dois dire que je vais y réfléchir,
21 mais que l'explication que vous venez de
22 fournir ne me satisfait pas, moi; alors, j'aime
23 autant être catégorique là-dessus.

24 Je ne dis pas que la porte est fermée,
25 mais que je ne suis pas persuadé de

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 519 -

1 l'explication que vous avez donnée.
2 Vous m'avez demandé de mettre claire ma
3 perception, je viens de le faire.
4 Alors, est-ce qu'il y a d'autres
5 questions?
6 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
7 pour le Comité :
8 Juste un petit point, Monsieur le Juge.
9 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
10 Oui.
11 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
12 pour le Comité :
13 Je veux juste avoir une confirmation que ce
14 sont - c'était toutes les notes que monsieur le
15 juge avait en main au... lorsqu'il a témoigné;
16 juste cette confirmation-là, pour que...
17 **LE TÉMOIN :**
18 R Mes notes personnelles, c'est ça.
19 Q Non, mais je... ma question...
20 R Hum.
21 Q ... est toute simple, là...
22 R Mon... mes notes personnelles, c'est...
23 Q ... est-ce qu'on a retranché...
24 R J'ai... j'ai...
25 Q ... des pages...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 520 -

- 1 R Non.
- 2 Q ... ou est-ce que c'est l'intégral?
- 3 R C'est l'intégral.
- 4 Q Très bien.
- 5 R J'ai... j'ai d'autres documents, j'ai le E-3,
6 qui est le volume 3 de maître Doray et... et,
7 ça, ça l'a teinté la moitié du rapport des deux
8 (2) membres du Comité, on va en parler.
- 9 Et j'ai, ici - je peux bien l'enlever, si
10 vous voulez, je m'en suis pas servi encore,
11 vous savez... vous le savez - j'ai, ici, de
12 mon... mes avocats ont "*faite*" un document,
13 qui... euh... reprend des paragraphes où deux
14 (2) membres - en jaune, on a des paragraphes où
15 deux (2) membres du Comité me font un reproche,
16 avec la note de bas de page et mon extrait de
17 témoignage, et le... le... l'interprétation du
18 juge Chartier, en vert.
- 19 J'ai pas encore servi ce document-là, si
20 vous voulez que je le mette là-bas, mais il va
21 falloir qu'il revienne à un moment donné, parce
22 que...
- 23 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
24 pour le juge Michel Girouard :
- 25 Q Non, mais, ça, ce n'est pas...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 521 -

1 R ... huit cents (800)... huit cents (800)...

2 Q ... ce n'est pas des notes personnelles...

3 R C'est pas des notes.

4 Q ... c'est... c'est le...

5 R Huit cent cinquante (850) pages de notes

6 sténographiques...

7 Q ... c'est la reproduction de textes...

8 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

9 Q Non, non, mais... non, non.

10 Je...

11 R Huit... huit cent cinquante (850) pages,

12 Monsieur...

13 Q Il y a toujours moyen de créer et de semer la

14 confusion.

15 On parlait uniquement des notes

16 manuscrites que le juge Girouard a apportées

17 avec lui dans le "box" des témoins, et

18 auxquelles il a fait référence, durant son

19 témoignage, sur une base régulière, et on a

20 voulu savoir pourquoi - lorsque l'admissibilité

21 de ces notes-là est devenue une question en

22 litige, pourquoi il a répondu qu'il ne les

23 avait pas consultées du tout?

24 Évidemment, s'il ne les avait pas

25 consultées du tout, la question de

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 522 -

1 l'admissibilité aurait été perçue différemment!

2 Mais, là, il me dit qu'il ne les a pas
3 consultées et, moi, je lui ai dit ce que
4 j'avais observé.

5 Alors, je ne pense pas qu'on peut ajouter
6 à cela, moi, je ne suis pas ici pour répondre
7 aux questions, c'est le juge Girouard qui est
8 ici pour répondre aux questions.

9 Maître Tremblay, avez-vous d'autres
10 questions?

11 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

12 pour le juge Michel Girouard :

13 Oui, une (1) de - oui, oui, j'en ai beau...

14 **LE TÉMOIN :**

15 R Mais... mais...

16 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

17 pour le juge Michel Girouard :

18 ... plusieurs!

19 **LE TÉMOIN :**

20 R Mais je...

21 Q ... elles - pardon...

22 R ... vous regarderez, Monsieur le Juge en chef,
23 sur la première page, là...

24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

25 Q Monsieur le Juge Girouard, vous avez un avocat,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 523 -

1 le bâtonnier Tremblay, vous êtes représenté par
2 le bâtonnier Masson, ils sont la fine plume du
3 Barreau...

4 R Mais...

5 Q ... du Québec, ils peuvent vous poser des
6 questions!

7 Et je voudrais que vous posiez des
8 questions au juge Girouard!

9 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

10 pour le juge Michel Girouard :

11 Q Juge Girouard, est-ce que vous pouvez, à cette
12 distance, lire des notes sans vos lunettes?

13 R Non!

14 Q Bon!

15 R Et je vous...

16 Q Merci!

17 R Et je vous... et... et je vous dirai que, sur
18 la première page, là, il y a pas grand-chose
19 que je... que j'ai dit, encore, alors, je... je
20 pense pas l'avoir consulté dix (10) fois.

21 Ou si j'ai semblé le consulter dix (10)
22 fois, je m'en suis pas inspiré, parce qu'il y
23 a des points qu'on n'a pas touchés, qui sont
24 sur la première page, "*pis*" j'ai pas regardé la
25 deuxième.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 524 -

- 1 Q Maintenant, en ce qui concerne le point soulevé
2 par l'honorable juge Joyal, est-ce que le
3 message passé - que vous avez passé lors du
4 début de votre témoignage, et qui se retrouve
5 dans vos notes, c'est... est-ce que c'est un
6 message que vous avez toujours voulu passer?
- 7 R Certainement!
- 8 Q Bon!
- 9 R C'était... c'était... c'est... c'est...
- 10 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
11 pour le Comité :
12 Je réitère ma demande, Monsieur le Juge...
13 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
14 Oui.
15 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
16 Oui.
17 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
18 pour le juge Michel Girouard :
19 Bien!
- 20 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
21 pour le Comité :
22 ... c'est sugge - ça ne peut pas être plus
23 suggestif!
- 24 **LE TÉMOIN :**
25 R Je venais de donner la réponse!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 525 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Alors, t'sais, je veux dire, si on veut
avancer, là...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Disons...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Ça va.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Disons, Maître Gravel, que ça fait au-dessus de
quarante (40) ans que j'exerce le droit, comme
plaideur ou comme juge, et la question que
maître Tremblay a posée, c'est une question
qu'il a posée pour mettre un terme à cette
histoire-là...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Voilà!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... aller directement au point...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 526 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le juge Michel Girouard :
Très bien!
L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
... je savais...
L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :
Hum.
L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
... quelle allait... quelle allait être la
réponse du juge Girouard...
M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Oui.
L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
... vous avez raison, ce genre de question-là
n'aide pas la crédibilité du témoin.
Il a donné une réponse, passons à autre
chose.
M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Mais ça ne nuit pas non plus.
Alors...
LE TÉMOIN :
R Et si la... et... et je vous dirai, Maître
Tremblay, qu'il... les ratures, ou les
corrections, ou les soulignements qu'il y a sur

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 527 -

1 mes notes personnelles étaient là avant que je
2 sorte de la... de la...

3 Q Ça...

4 R ... de la... de la salle d'audience.

5 Comme, par exemple, là, il y a... en
6 première page, il y a... il y a une rature
7 «*erreur de*» - on peut vous lire : «*erreur de*
8 *bonne foi*» en dessous, j'ai pas raturé ça
9 pendant la pause!

10 Je veux que ça soit sans équivoque!

11 **M^e BERNARD SYNNOTT, membre :**

12 Monsieur le Juge...

13 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

14 pour le juge Michel Girouard :

15 Q Ça, là, mais je pense qu'il n'y a personne qui
16 doute de ça, mais...

17 **M^e BERNARD SYNNOTT, membre :**

18 ... j'ai une question.

19 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

20 Maître Synnott a une question.

21 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

22 pour le juge Michel Girouard :

23 Oui.

24 **M^e BERNARD SYNNOTT, membre :**

25 Q Juste pour clarifier un point, vous avez dit,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 528 -

1 tout à l'heure, que vous étiez toujours juge
2 coordonnateur...

3 R Oui.

4 Q ... et le juge Joyal vous a posé la question si
5 vous aviez des interactions avec des membres du
6 Barreau; vous avez répondu «oui».

7 R Oui.

8 Q Est-ce que ces interactions-là, avec les
9 membres du Barreau, le sont dans le cadre de
10 vos fonctions de juge coordonnateur ou ce sont
11 des interactions uniquement personnelles?

12 R Il y a des deux (2).

13 Principalement dans le cadre de mes...
14 l'exécution de mes fonctions de juge
15 coordonnateur, par des conférences
16 téléphoniques, par exemple; même, pour ne pas
17 re... pour faire en sorte d'être le plus
18 efficace possible et de ne jamais retarder,
19 de... de répondre à toutes "leux" questions, on
20 va dire que j'ai le temps, c'est vrai...

21 Q Hum, hum.

22 R ... malheureusement, mais j'ai fait des
23 conférences téléphoniques avec des avocats puis
24 mon adjointe, du Mexique, j'en ai "faite", du
25 Mexique, avec... avec... euh... mon ordinateur,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 529 -

1 mon... mon téléphone, avec la directrice du...
2 euh... greffe, madame Pépin.

3 Alors... euh... mais, évidemment, quand je
4 rentre dans le Palais de justice, "*pis*" que
5 maître Bédard, "*pis*" maître Barrette, "*pis*"
6 mes... me saluent, me serrent la main :
7 «Comment ça va?

8 Quand est-ce ça va finir?»

9 Euh... ça, est-ce qu'on considère que
10 c'est personnel?

11 Euh... si oui... euh... il y a... il y a
12 de ça aussi.

13 Mais... euh... est-ce que des membres du
14 Barreau, à "*pert*" - à part peut-être maître
15 Robert André Adam, mon ancien associé... euh...
16 viennent manger chez moi et est-ce que je "*vas*"
17 manger chez eux?

18 Non.

19 Non.

20 Euh... est-ce que je joue au golf avec
21 eux?

22 Non.

23 Euh... "*pis*" c'est dans le cadre... je
24 veux pas dire uniquement, mais très
25 principalement de mes fonctions de juge

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 530 -

1 coordonnateur que j'ai des relations avec les
2 membres du Barreau qui sont des avocats.

3 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

4 pour le juge Michel Girouard :

5 Q Bien, c'est ce que j'avais cru comprendre était
6 la question de l'honorable juge Joyal.

7 R Non, c'était maître Synnott.

8 Q Oui, je le sais, mais...

9 R Ah!

10 Q ... avant!

11 R Ah, O.K.!

12 Q J'avais une petite... bien, peut-être, là-
13 dessus, est-ce que - vous avez, je pense, avec
14 vous, les rapports que vous faites, de ces
15 conférences ou de ce... de ce travail, comme
16 juge coordonnateur, que vous faites, à
17 l'intention du juge en chef?

18 R Oui, moi, ce que je fais, c'est que, dans...
19 dans - nous, on doit siéger cent dix (110)
20 jours.

21 Lorsqu'on est juge coordonnateur, ça... ça
22 diminue à cent deux (102) ou cent quatre (104),
23 là, je... je ne pourrais pas vous dire
24 exactement.

25 En raison du temps qu'on prend pour être

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 531 -

1 juge coordonnateur, on nous enlève certaines
2 journées de siège.

3 Alors, moi, pour... pour... euh... c'est
4 pas une obligation, je pense pas que "toutes"
5 les juges font ça, mais je... je vous dis ça
6 sous toutes réserves, là, moi, je... je tiens
7 un cahier de gestion, généralement, je marque
8 le nom des parties, la date, je résume les
9 interventions, ce n'est pas... euh...
10 exhaustif, ce n'est pas tout ce que j'ai fait
11 pendant l'intervention, et je mets le temps
12 requis, et je mets ça par mois, et... euh...
13 j'envoie ça, une (1) fois par année, au bureau
14 du juge en chef, soit à maître Stéphanie
15 Thibault, qui est... qui est une coordo - une
16 personne importante au bureau du juge en chef,
17 ou directement au juge en chef Pidgeon, pour
18 qu'il constate qu'il ne - en fait, pour qu'il
19 ne s'interroge pas sur le fait si j'ai "faite"
20 mes six (6) journées ou pas.

21 Je pense pas qu'il en doute, mais je
22 trouve que ça éclaire, "pis" ça démontre
23 qu'est-ce... qu'est-ce que je fais.

24 Et surtout depuis que je suis en
25 pénitence, je... je veux... je veux m'assurer

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 532 -

- 1 que, ce que je fais, il est d'accord avec;
2 alors... euh... je lui envoie.
- 3 Q Très bien.
- 4 R Et... et, ça, c'est dans une... euh... une
5 chemise bleue, je sais pas si vous le voulez...
6 euh... j'ai... j'ai ça dans... j'ai...
- 7 Q Mais ça répond... ça répond à la question.
8 Donc, vos activités, comme juge
9 coordonnateur, sont envoyées au...
10 R Juge en - au bureau du juge en chef.
- 11 Q Très bien.
12 On ne surchargera pas le dossier pour
13 rien, mais vous faites ça depuis la... la...
14 R Ben, je... j'ai... je l'ai pas "*faite*" pendant
15 les quatre (4) années que j'étais pas juge
16 coordonnateur, mais je l'ai "*faite*" avant...
17 Q C'est ça.
18 R ... "*pis*"... euh... depuis... euh...
19 Q C'est ça.
20 Depuis que vous êtes juge coordonnateur.
21 R ... depuis... euh... depuis mai deux mille
22 seize (2016), aussi.
23 Q Bon.
24 R Et je continue à le faire.
25 J'ai envoyé mon dernier rapport en

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 533 -

1 février, je crois...
2 Q Bon!
3 R ... de cette... de cette année.
4 Q Alors, là, pour - on va essayer d'y aller un
5 peu plus rapidement, là.
6 J'aimerais... j'aimerais, maintenant,
7 parce qu'on va s'approcher, justement, du... du
8 témoignage de L.C., là, pouvez-vous nous parler
9 de... de votre vie familiale et de... de ce qui
10 concerne les enfants que vous avez eus avec une
11 certaine personne?
12 Je ne veux pas être...
13 R Oui.
14 Q Je ne veux pas...
15 R Bon.
16 Q ... être trop suggestif, Maître!
17 R Je pense... je pense que c'est très... euh...
18 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
19 pour le Comité :
20 Hum?
21 **LE TÉMOIN :**
22 R ... je pense que c'est très...
23 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
24 pour le juge Michel Girouard :
25 Je ne veux pas être trop suggestif.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 534 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

LE TÉMOIN :

R ... pertinent, surtout pour une certaine période, là.

Q Allez-y.

R J'ai rencontré... euh... ma femme et... et je vous préciserai que j'utilise toujours le terme «ma femme»; conjoint, c'est pas un terme que je trouve beau, alors... mais je n'utilise jamais le terme «épouse», parce que je suis pas marié.

Et j'ai vu, dans le rapport et dans la décision du Conseil, qu'on a utilisé le terme «épouse», et, parfois, même, maître Tremblay utilise le terme «épouse», je ne - moi personnellement, je n'utilise pas ce mot-là, parce que je sais que, «épouse», ç'a un aspect légal, qui n'existe pas, dans notre couple, légalement; ce qui change pas "toute" l'amour qu'on a l'un pour l'autre, parce que, passer à travers ce qu'on vient de passer... euh... je... je...

Q Allez-y!

R ... il faut être "faite" fort!

Alors, au mois d'août quatre-vingt-huit (88), à Val-d'Or, j'ai rencontré - où exactement, je le sais pas, j'ai rencontré...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 535 -

1 euh... ma femme, G...
2 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
3 Et, là... là, on va parler de la relation du
4 juge Girouard avec sa femme?
5 **LE TÉMOIN :**
6 R Oui!
7 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
8 pour le juge Michel Girouard :
9 Avec sa femme.
10 **LE TÉMOIN :**
11 R Ça l'a de l'importance pour...
12 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
13 pour le juge Michel Girouard :
14 Et ç'a... évidemment, ç'a un rattachement
15 direct avec le témoignage de L.C.
16 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
17 Peut-être que ça... ça m'aiderait à moi, en
18 tout cas...
19 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
20 pour le juge Michel Girouard :
21 Oui.
22 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
23 ... à suivre le témoignage, si vous me dressiez
24 un croquis.
25 On va parler de la femme du juge Girouard,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 536 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

on va parler de ses enfants, là...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... j'imagine?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Et les soi-disant "*meetings*" qui ont eu lieu avec la femme...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

... et les enfants présents; c'est tout.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

"*Meetings*" où L.C. aurait été présente; c'est ça?

O.K.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui, c'est ça.

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Bon.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 537 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Et la plausibilité de la version L.C., dans ce
contexte-là.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Oui.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Q Oui.

R Est-ce que je peux y aller?

Q Oui, allez-y!

R Bon!

Alors, je l'ai rencontrée en quatre-vingt-
huit (88), et, en quatre-vingt-neuf (89)... en
quatre-vingt-neuf (89), il y a eu - en fin
quatre-vingt-huit (88), il y a eu une chicane
entre les trois (3) avocats seniors de chez
St-Julien Tessier; deux (2) qui étaient à Amos,
maître Tessier et maître Petitclerc, et maître
Yvan St-Julien.

Maître Yvan St-Julien, à ce moment-là, il
s'est en venu à Val-d'Or - il avait déménagé
d'Amos à Val-d'Or, parce que maître Beaulieu
avait quitté le bureau pour devenir arbitre et
juge, je pense que je vous ai dit ça.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 538 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Alors, j'ai rencontré ma femme.

En... premier (1^{er}) février mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989), moi, je décide que j'avais pas beaucoup d'atomes crochus avec... euh... maître St-Julien, j'en avais plus avec les deux (2) autres, "*pis*", là, ben, ils débarquaient, ça... il y avait une scission.

Alors, moi, j'ai décidé de partir mon propre bureau, tout seul, avec mes clients... euh... que j'avais achetés, donc... euh... payés en argent sonnant... euh... alors, argent sonnant qui venait de la banque, on s'imagine bien, à vingt-six mille dollars (26 000 \$) par année.

Alors... euh... je suis parti avec ma banque de clients, j'ai ouvert mon bureau dans un nouvel édifice flambant neuf, qui était l'édifice de la Banque Royale, à Val-d'Or.

Je me souviens d'avoir un petit local neuf, au milieu - que, moi, j'avais "*faite*" l'aménagement... euh... locatif, au milieu de l'immeuble, et ç'a... et ç'a conti... continué à construire, alentour de moi, quand je suis rentré là.

Et... euh... il y a eu un... "*un*"

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 539 -

1 ouverture officielle, qui a eu lieu en quatre-
2 vingt-neuf (89), et, à ce moment-là, il y avait
3 l'ouverture officielle - on a mis ça
4 conjointement, autant, moi, ça... moi, ça me...
5 ça me faisait «grandir», entre guillemets, de
6 mon petit bureau, de faire une ouverture
7 officielle avec la Banque Royale, avec Forex,
8 qui est une grosse compagnie forestière...
9 euh... de Val... de Val-d'Or, qui a vendu à
10 Louisiana Pacific, en tout cas.

11 Euh... alors, et, à l'ouverture
12 officielle, sur la photo... euh... G., ma
13 femme, est... est là.

14 Alors, à ce moment-là, on... on était
15 conjoints, on... on résidait pas encore
16 ensemble.

17 Dans les mois qui ont suivi, on a résidé
18 ensemble.

19 En avril quatre-vingt-dix (90), on a
20 acheté la maison qu'on habite toujours.

21 Cette maison-là, lorsqu'on l'a achetée,
22 elle avait un sous-sol, un rez-de-chaussée et
23 un étage; elle avait vingt-huit pieds par
24 vingt-huit pieds (28' x 28'), il y avait pas de
25 garage.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 540 -

1 Le terrain était - j'ai des photos, je
2 "vas" vous les montrer - le terrain était en
3 gravier, il y avait pas de terrassement.

4 On a payé ça, pour faire une... pour vous
5 faire une idée, on a payé ça cent vingt
6 (120 000 \$), "pis", là, récemment, j'ai "faite"
7 "un" évaluation, pour les fins de l'assurance,
8 de valeur de reconstruction, huit cent
9 cinquante mille (850 000 \$), sans le terrain,
10 sans la piscine, sans le terrassement; juste la
11 valeur de reconstruction de la maison.

12 Certain... à un certain - à une certaine
13 valeur, l'assureur nous demande, aux cinq (5)
14 ans, "un" évaluation de la valeur de
15 construction et non pas de la valeur marchande.

16 Alors... euh... on a acheté cette maison-
17 là... euh... et, là, en quatre-vingt-onze (91),
18 G. a "faite" une fausse-couche... euh... on...
19 on a... on est allés consulter un spécialiste,
20 à Rouyn-Noranda.

21 Il faut... il faut comprendre que, en
22 région, les spécialités sont... sont séparées
23 par... par ville.

24 Elle a été opérée, et puis le médecin m'a
25 dit, après l'opération, il dit : «Écoute, il

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 541 -

1 dit : ta femme... euh... elle a les trompes...
2 euh... usées... euh... ça va être difficile
3 de... d'avoir un enfant naturellement.»

4 Alors, on a entrepris des démarches, qui
5 se sont déroulées entre quatre-vingt-douze (92)
6 et quatre-vingt-quinze (95), par... deux (2)
7 démarches parallèles : une démarche pour
8 l'adoption, parce que, nous autres, c'était
9 clair, moi, depuis que je suis petit que je
10 veux avoir des enfants, "*pis*" G., c'était la
11 même chose.

12 Une... une...

13 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

14 Q Je pense que L.C. nous a relaté...

15 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

16 pour le juge Michel Girouard :

17 Oui, mais c'est... c'est...

18 **LE TÉMOIN :**

19 R Oui, mais c'est pas... c'est pas son... c'est
20 pas... c'est pas mon témoignage, L.C., là!

21 Q Allez-y!

22 Continuez!

23 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

24 Mais c'est que je tente, peut-être, de façon...

25 **LE TÉMOIN :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 542 -

1 R J'ai des choses inté...

2 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

3 ... maladroite, à inciter une direction vers

4 les points pertinents, mais...

5 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

6 pour le juge Michel Girouard :

7 Oui, oui!

8 J'arrive!

9 **LE TÉMOIN :**

10 R J'ai des choses...

11 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

12 pour le juge Michel Girouard :

13 On arrive!

14 **LE TÉMOIN :**

15 R ... intéressantes à vous dire, Monsieur le Juge

16 Drapeau, dans la recherche de la vérité, qui

17 font en sorte que le témoignage de madame L.C.

18 est... est invraisemblable; alors, si on me

19 permet - si vous me permettez, je vais

20 continuer, sinon, je vais arrêter.

21 Q Non, non, continuez.

22 Arrêtez, on ne veut pas...

23 R Alors... alors... euh...

24 Q ... on ne veut pas d'animosité ici, là!

25 R ... alors, quatre-vingt-douze (92)... quatre-

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 543 -

1 vingt-douze (92) à quatre-vingt-quinze (95), on
2 a parallèlement une démarche de... d'adoption
3 et une démarche de fécondation in vitro, à
4 l'institut qui s'appelait l'institut «Procrea»,
5 à Montréal, à ce moment-là.

6 La démarche d'adoption, on devait... on
7 devait avoir une évaluation psychologique, qui
8 a été faite par le docteur Barrette, à... à
9 Amos, qui s'est... s'est échelonnée sur
10 plusieurs jours, plusieurs tests... euh... des
11 tests reconnus, par eux, mais, là, que je
12 pourrais pas vous nommer.

13 Donc, en conclusion, on a eu un rapport
14 disant qu'on... on avait tout ce qu'il fallait
15 pour être parents.

16 Euh... il y avait des questions sur la
17 toxicomanie, il y avait des... euh... et... et,
18 parallèlement, à la... à l'institut Procrea,
19 ben, pourquoi qu'on n'avait pas eu d'enfant, il
20 faut savoir que, à ce moment-là, ces instituts-
21 là, leur publicité était leur taux de réuss...
22 de réussite de grossesses à terme.

23 Ça variait d'une... d'une clinique à
24 l'autre entre un peu moins de trente pour cent
25 (30 %), un peu plus de trente pour cent (30 %).

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 544 -

1 Alors, on a passé plusieurs tests...
2 euh... plusieurs questionnaires, plusieurs
3 tests de sang, plusieurs tests... euh...
4 spermatozoïdes et... et tous... et tous les
5 tests qu'on passe dans... dans ça, des... on
6 nous a posé des questions sur la toxicomanie,
7 on nous a demandé la permission de... de faire
8 des analyses sanguines concernant ça.

9 Évidemment, on a... on a... on "leux" a
10 dit que oui, et, là, on... on suppose qu'ils
11 ont "faite" ces tests-là, ils nous en ont
12 jamais reparlé.

13 À l'été quatre-vingt-treize (93), à ce
14 moment-là, G. devait passer quatre (4) semaines
15 à Val-d'Or pour rece - pas à «Val-d'Or», à
16 Montréal, pour recevoir des injections tous les
17 jours, à la... à la clinique, pour faire...
18 pour produire "un" hyperovulation... pour
19 produire "un" hyperovulation.

20 Bon.

21 Beaucoup d'ovules pour essayer de faire
22 des embryons.

23 Euh... et le... et pour vous dire comment
24 on n'était pas vraiment amis avec... euh...
25 André Champagne et L.C., bien, eux autres

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 545 -

1 demeuraient à Montréal... euh... mais on n'est
2 pas allés rester chez eux, ma... ma femme est
3 allée demeurer chez un de mes cousins, qu'elle
4 connaissait très peu; que, moi, je connaissais
5 depuis mon enfance, mais qu'elle connaissait
6 très peu.

7 Et... euh... bon.

8 On... de... de ce traitement-là, il... il
9 s'est formé huit (8) embryons.

10 Moi, je peux vous dire que j'ai vu mes
11 enfants probablement avant que vous ayez vu les
12 vôtres, parce que je les ai vus dans un
13 microscope, à huit (8) cellules, là!

14 Je les ai pas reconnus, je "vas" vous
15 avouer!

16 Je les ai vus, ils avaient huit (8)
17 cellules, ça... c'est... il y avait huit (8)
18 embryons et on voyait ça clairement.

19 Euh... ils ont congelé cinq (5) embryons,
20 ils ont... euh... ils ont implanté trois (3)
21 embryons, à l'automne quatre-vingt-treize (93),
22 et M.L. est née le trente et un (31) mai
23 quatre-vingt-quatorze (94), mon premier enfant.

24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

25 Q Alors, on pourrait peut-être utiliser des

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 546 -

1 initiales?
2 Voulez-vous qu'on utilise des initiales...
3 R M.L.
4 Q ... pour les enfants?
5 R M.L.
6 Q M.L.?
7 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
8 pour le juge Michel Girouard :
9 Oui.
10 **LE TÉMOIN :**
11 R M.L.
12 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
13 Ça va, Madame la Journaliste?
14 **UNE JOURNALISTE :**
15 Hum, hum.
16 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
17 Hum!
18 **LE TÉMOIN :**
19 R M.L. est... M.L. est née... euh... ça fait
20 drôle de dire ça de mes enfants, mais en tout
21 cas!
22 M.L. est née le trente et un (31) mai
23 quatre-vingt-quatorze (94), évidemment, on
24 était... on était vraiment contents de la voir
25 arriver!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 547 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q
R

Très bien!

Et... euh... donc, il nous restait cinq (5) embryons congelés, ce qui fait que la... la deuxième - ça coûtait très cher, la première fois, ç'a coûté quinze (15 000 \$), vingt mille dollars (20 000 \$), mais le... le fait qu'on ait des embryons congelés faisait qu'une partie du traitement n'était plus nécessaire pour essayer de réimplanter ces embryons-là, ça diminuait le coût de plusieurs milliers de dollars, ç'avait quand même un coût important, surtout pour des gens de l'Abitibi, parce qu'on devait aller s'héberger à Montréal et...

Alors... euh... tut!... j'ai... moi, j'ai... j'ai pensé, pour enlever de la pression sur ma femme, d'aller... euh... immédiatement, à l'automne quatre-vingt-quatorze (94), faire... euh... tenter l'implantation des embryons congelés, en lui disant : «Ben, écoute : c'est pas... si ça marche pas, on - on avait trente-cinq (35) ans - on aura le temps de... d'y retourner, je "vas" ramasser d'autre argent et on... on...

Tandis que si on attend deux (2) ans,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 548 -

1 "pis" que ça marche pas, ben, on approche de la
2 quarantaine, "pis"... euh...»

3 Ça fait qu'on est allés, à l'automne
4 quatre-vingt-quatorze (94), et, là, vlan!,
5 quelques semaines après, c'est des jumeaux...
6 euh... qui s'en viennent.

7 Les jumeaux sont... sont nés le treize
8 (13) juillet quatre-vingt-quinze (95).

9 Dans la maison que nous avons achetée, il
10 y avait deux (2) chambres au rez-de-chau - la
11 maison est faite à l'envers des maisons
12 conventionnelles.

13 Lorsqu'on a une maison à deux (2) étages,
14 habituellement, on... les... vous conviendrez
15 avec moi, probablement, que la plupart des
16 maisons à deux (2) étages, quand qu'on rentre,
17 au rez-de-chaussée, on a le salon, la cuisine,
18 la salle à manger, une salle de bain, il y a un
19 escalier, "pis", à l'étage, on a les chambres.

20 Chez nous, c'est l'inverse.

21 Chez nous, le rez-de-chaussée, c'est les
22 chambres et, l'étage, c'est une pièce ouverte,
23 salon, salle à manger, cuisine; pourquoi?

24 Pour la vue sur le lac!

25 On reste au bord d'un lac, on a le soleil

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 549 -

1 qui se couche en avant!
2 Celui qui a construit là - qui a construit
3 ça a pensé à ça.
4 D'ailleurs, la visite qu'il nous a "*faite*"
5 faire, il l'a choisie soigneusement, un soir de
6 coucher de soleil.
7 Q Le nom du lac, c'est quoi?
8 R C'est le Lac Lemoine, qui est sur un réseau
9 d'eau qui nous permet d'aller jusqu'à Amos d'un
10 côté et jusqu'à Malartic de l'autre.
11 Q Et cette demeure-là est sur quelle rue?
12 R La... 215, chemin des Scouts, on... vous pouvez
13 regarder ça sur Google Map, Monsieur le Juge,
14 vous allez voir ma maison agrandie, et ma
15 piscine, et tout ça, ce que je vais vous
16 expliquer, j'ai des photos, d'ailleurs.
17 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
18 pour le juge Michel Girouard :
19 Alors, je voudrais qu'on cote immédiatement -
20 j'ai donné... j'ai donné une copie à mes
21 confrères - une liasse de photos numérotées de
22 1 à 7; si on pouvait leur donner le numéro
23 "*EG-4*"?
24 **M^e EMMANUELLE ROLLAND**
25 pour le Comité :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 550 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

"E"-5.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

G...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

5?

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

G-5, oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

G-5?

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

C'est sûr, Monsieur le Juge, que je n'ai pas vu ces photos-là avant ce matin.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Voulez-vous...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Et, évidemment, ç'aurait été pratique de les avoir communiquées en temps utile, parce qu'on aurait pu...

M^e PAULE VEILLEUX, membre :

Oui.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 551 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le Comité :

... interroger madame L.C. avec.

M^e PAULE VEILLEUX, membre :

C'est ça.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bien là!

M^e PAULE VEILLEUX, membre :

Oui, mais...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Alors, ça doit être pour ça qu'il y a des... il y a des règles de pratique, au niveau de la communication des pièces!

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Oui.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bien là!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Alors, parlez-nous de... de ça.

On n'est pas obligé de recevoir ces... ces photos-ci, vous avez absolument raison,

Q

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 552 -

1 "maître" - madame L.C. a témoigné, maître
2 Tremblay ne l'a jamais confrontée à ces photos-
3 là et...

4 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
5 pour le juge Michel Girouard :
6 Bien là!

7 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
8 ... dois-je comprendre que vous vous opposez à
9 la réception en preuve de ces photos-là?

10 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
11 pour le Comité :
12 Bien, c'est... c'est...

13 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
14 Vous les...

15 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
16 pour le Comité :
17 ... c'est de deux (2) choses l'une (1),
18 Monsieur le Juge : c'est parce que, en toute
19 équité pour les témoins - puis, encore une
20 fois, on est ici sur des questions de
21 crédibilité, là!

22 Je veux dire : c'est sûr que si on attend
23 qu'un témoin témoigne pour, après ça, sortir
24 les pièces, pour essayer de... je veux dire,
25 c'est...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 553 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Non.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... là, ça nous - un instant, Maître Tremblay!

C'est parce que vos bruits font en sorte
que j'ai de la misère à m'adresser au Comité!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Allez-y!

Allez-y!

Allez-y!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Merci!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Allez-y!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Donc...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Maître Tremblay...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 554 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le juge Michel Girouard :

Non, je ne fais rien, là!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... je vous en prie!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Je ne bouge pas, là!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Bougez...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Discrètement!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... ne bougez pas, ne parlez pas, soyez muet
s'il vous plaît!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

C'est ce que je... j'essaie de faire, Monsieur
le Juge!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Donc, ce que je disais, c'est que c'est de deux
(2) choses l'une (1) : soit qu'on l'admet,
mais, vous savez, la règle de droit, en
pareille matière, c'est que si vous l'admettez

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 555 -

1 en semblables circonstances, bien, ça nous...
2 ça... ça peut nous forcer à devoir rouvrir
3 l'enquête pour permettre au témoin de...

4 Parce que, ces photos-là, j'imagine que la
5 maison ne s'est pas construite hier matin!

6 Puis Google Maps existe depuis quand même
7 longtemps, ça fait que c'est des choses qui
8 étaient... qui étaient disponibles depuis très
9 longtemps!

10 Puis il y a des photos, là-dessus, où je
11 vois... ç'a pas l'air d'avoir été pris, on va
12 dire «récemment».

13 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

14 Et ça va...

15 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

16 pour le Comité :

17 Ça fait que...

18 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

19 ... au-delà... au-delà de ça, Maître Gravel,
20 dans le sens que ça... ça vous prive, dans un
21 certain sens, de ça... ç'a privé L.C. aussi...
22 l'occasion de nuancer, raffiner un petit peu de
23 son témoignage, ses explications, en face.

24 Un autre point que j'aimerais souligner
25 aussi, qu'il y avait certains aspects, peut-

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 556 -

1 être, du témoignage de "maître" - de monsieur
2 le juge Girouard, qu'on va entendre, qui
3 n'étaient pas l'objet de questionnements, par
4 maître Tremblay, l'autre jour.

5 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

6 pour le juge Michel Girouard :

7 Et c'est...

8 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

9 Et, moi, je ne veux pas, t'sais...

10 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

11 Maître Tremblay!

12 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

13 pour le juge Michel Girouard :

14 Oh!

15 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

16 Je ne veux pas souligner...

17 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

18 pour le juge Michel Girouard :

19 Parce que...

20 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

21 ... d'une façon trop précieuse les... les
22 règles de Browne and Dunn, mais on va en...
23 sans doute, on va entendre des... des choses,
24 de maître Gravel, qui, d'après moi, auraient dû
25 poser à L.C.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 557 -

1 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
2 Hum, hum.
3 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**
4 Alors, ça fait partie, un petit peu, d'une même
5 problématique, si vous voulez; alors, encore
6 une fois, si on est vraiment à la recherche de
7 la vérité, ça ne nous aide pas tellement.
8 **LE TÉMOIN :**
9 R Ben, j'ai pas besoin des photos...
10 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
11 Q Un instant...
12 R Ah!
13 Q ... Maître!
14 R Excusez-moi!
15 Q Monsieur le Juge!
16 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**
17 En tout cas.
18 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
19 Q Je - c'est peut-être ma façon de faire les
20 choses, Juge Girouard, mais ça m'irrite lorsque
21 vous intervenez!
22 Vous êtes un témoin, comme tout autre
23 témoin, devant le Comité d'enquête, vous
24 n'êtes - et, à cet égard, vous n'avez aucun
25 droit additionnel aux droits des témoins.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 558 -

1 Alors, je vous demanderais de vous
2 restreindre à répondre aux questions qui vous
3 sont posées par les avocats et par les membres
4 du Comité.

5 Il pourrait y avoir des conséquences si ça
6 continue!

7 De grâce!

8 Bon.

9 On a une situation difficile, on nous
10 présente sept (7) photos, qui démontrent des
11 situations qui étaient disponibles bien avant
12 le témoignage de madame L.C.

13 Madame L.C. a témoigné, personne ne lui a
14 donné la chance de commenter ce qui apparaît
15 dans ces photos-là, elle a témoigné de mémoire,
16 elle nous a dit qu'elle faisait du mieux
17 qu'elle pouvait, et on ne l'a pas confrontée à
18 ces photos-là.

19 Alors, comme maître Gravel le dit, pas
20 seulement justice - justice ne doit pas
21 seulement être rendue, elle doit sembler être
22 rendue, et puis, nous, on a comme mission de
23 protéger les droits du juge, de voir à l'équité
24 procédurale, mais on a aussi une obligation
25 envers le public.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 559 -

1 Et je pense que le public verrait d'un
2 très mauvais oeil la façon qu'on nous demande
3 de procéder, ici.

4 Alors, pourquoi est-ce que ces photos-là -
5 Maître Tremblay, je vous prie de vous lever.

6 Pourquoi est-ce que ces photos-là n'ont
7 pas été présentées au témoin L.C., en toute
8 justice, là, pour elle; pourquoi?

9 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

10 pour le juge Michel Girouard :

11 Bien, le témoin - je vais vous dire pourquoi,
12 moi!

13 Parce que, d'abord, elles ont été
14 imprimées hier soir.

15 Deuxièmement, c'est au soutien de sa
16 propre description de l'endroit où il vit, de
17 la propriété qu'il a achetée, de... du moment
18 où il l'a achetée.

19 Et si un témoin qui demeure à un endroit
20 ne peut pas décrire sa résidence, alors je ne
21 sais plus quoi faire!

22 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

23 Non.

24 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

25 pour le juge Michel Girouard :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 560 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Mais...

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

Est-ce que ça va...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Non.

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

... mettre en cause, quand même, Maître Tremblay, comme vous voulez dire - comme vous voulez... comme vous avez déjà dit, la plausibilité ou la probabilité de la version de L.C.?

Parce que si ç'a un certain lien, ça... ça souligne le point que... que j'ai fait tantôt.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Je comprends, mais ça ne veut pas dire, Monsieur le Juge - puis vous déciderez par la suite - mais ça ne veut pas dire que le témoin est maintenant privé de décrire sa vie de famille, de décrire là où il demeure, du moment où il a acheté sa maison, du moment où il a acheté sa piscine.

Je ne peux pas - je ne comprends - je ne connais pas de règle de droit qui empêche un témoin de décrire ce que je viens de dire!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 561 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
Maître Gravel, on a quand même des règles, par rapport à la production de documents...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Hum, hum.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... ces documents-ci ont peut-être été imprimés hier soir, mais ils étaient disponibles depuis longtemps, j'en suis sûr; qu'est-ce que les - qu'est-ce que le règlement, qu'est-ce que le Manuel de pratique nous dit, par rapport - il me semble qu'il y a une disposition qui dit que si on ne produit pas les documents, le Comité - il est loisible au Comité de refuser la...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

C'est la...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... l'admission en preuve...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

La...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... du document!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 562 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

C'est l'article 3.11 du Manuel de pratique.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Alors, qu'est-ce que... qu'est-ce que ça dit,
ça?

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Il dit :

*«Aucun document ne devrait être
utilisé en contre-interrogatoire ou
autrement, à moins que des copies
n'aient été fournies au Comité à
l'avance...»*

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bon!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

*«... ou encore que le Comité en
permette l'utilisation.»*

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Voilà!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 563 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le Comité :

Bon.

C'est... je ne connais pas la définition de «à l'avance» de mon confrère, mais ce n'est pas celle - je ne la partage pas!

Et, d'autre part, évidemment, dans le... dans le même Manuel de pratique, c'est les... les règles, quand on les regarde - et vous aviez rendu une ordonnance que...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... qui, effectivement, que les parties devaient s'échanger...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... les pièces qu'elles entendaient évoquer, au moins... c'était le vingt-huit (28) avril dernier, la date limite, au niveau du cahier conjoint.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 564 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Pour les pièces, ça - et, même, c'était dix (10) jours avant pour le juge, donc, de mémoire, le dix-huit (18) avril, le juge devait remettre toutes ses pièces et, nous, je pense que c'était le huit (8) avril.

T'sais, je veux dire, ce n'est pas pour rien, là!

Parce que, effectivement, ça place l'avocat du Comité dans une drôle de position où il faudrait entendre la vérité d'une seule partie, sans que les autres témoins aient pu avoir chapitre au niveau de la même vérité.

Ça fait que, t'sais, il y a... il n'y en a pas douze (12) vérités, là, il y en a une (1).

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

C'est ça.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Alors, je... alors, comme je le mentionnais tantôt, c'est... devant un tribunal, en pareilles circonstances, soit que le Tribunal

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 565 -

1 applique les règles, puis le document n'est pas
2 admissible ou, évidemment, le Tribunal
3 reconnaît que, dans la recherche de la vérité,
4 il va falloir que, dans le contexte d'une
5 contre-preuve ou autre, bien, les témoins
6 appropriés puissent venir valider ou être -
7 avoir la chance de s'expliquer sur ces
8 documents-là.

9 Mais... et je termine en disant : ce qui
10 est malheureux, ici, c'est que c'est...
11 l'occasion de ce faire était - c'est un témoin
12 de l'extérieur qui est venue passer deux (2)
13 jours à Québec, je veux dire, c'est... il me
14 semble que, en termes de... ç'aurait été - la
15 chose digne à faire aurait été de profiter de
16 son passage, au moins pour remettre le
17 document!

18 Je ne vous dis pas de l'interroger, mais
19 au moins me le communiquer, pour que je - pour
20 qu'on puisse avoir sa version, le cas échéant!

21 Là on sait que la témoin est venue deux
22 (2) jours ici, elle... elle a fait un long
23 chemin, et... et je pense qu'elle l'a fait
24 d'une façon correcte, là, il y a... je veux
25 dire, elle n'a pas agressé personne.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 566 -

1 Et, là, la seule... la seule option, outre
2 le rejet de la preuve, c'est de dire : «Bien,
3 on va faire revenir la personne une troisième
4 fois!»

5 Et, ça, je vous laisse la décision entre
6 vos mains, mais il n'y a pas d'autre... il y
7 a... c'est... c'est binaire, là : c'est un ou
8 l'autre, parce qu'on ne peut pas dire : «Bon,
9 bien, on va écouter cette preuve-là, on va la
10 recevoir, puis, le témoin, bien, on s'imaginera
11 ce qu'il aurait pu dire si les documents lui
12 avaient été soumis!»

13 Alors, c'est blanc ou noir!

14 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

15 pour le juge Michel Girouard :

16 Alors...

17 **LE TÉMOIN :**

18 R Est-ce que je...

19 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

20 pour le juge Michel Girouard :

21 ... est-ce que...

22 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

23 Bien, un instant, Monsieur.

24 Bon.

25 Bien, je comprends, du juge Girouard,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 567 -

1 qu'il n'a pas besoin des photos pour rendre son
2 témoignage, alors, nous allons mettre de côté
3 la question de l'admissibilité des photos en
4 preuve et nous allons voir comment le
5 témoignage du juge Girouard évolue.

6 Avec ou sans les photos, le Comité se
7 réserve le droit de rappeler L.C., au besoin.

8 Alors, pour le moment, le Comité suspend
9 sa décision par rapport à l'admissibilité des
10 photos.

11 Je dois dire que la procédure suivie me
12 paraît injuste envers le témoin L.C. et je suis
13 presque porté à croire que les avocats jouent
14 des jeux procéduriers qui ne servent pas
15 l'intérêt de la justice ou l'intérêt de la
16 poursuite de la vérité; c'est ça l'impression
17 que j'ai, j'aime autant le dire que de le
18 penser!

19 Alors, on va vous laisser questionner
20 votre client, qui va répondre à vos questions
21 et pas faire des énoncés généraux; il va
22 répondre à vos questions.

23 Alors, je vous demande, Maître Tremblay,
24 de contrôler votre témoin.

25 Merci!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 568 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Mais, en tant que membre...

LE TÉMOIN :

R Est-ce que... est-ce que je les ai, les photos
ou pas pour...

Q Non, elles sont parties, là...

R ... là, je les ai redonnées, là.

Q Hum.

R Mais si, vous...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Q Hum.

R ... vous les avez, je pourrai pas vous... vous
guider, là.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Allez-y, Maître Tremblay.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Alors - mais, seulement, je... mais, en tant
que membre du Barreau, je ne peux pas laisser
passer le fait que je joue des jeux
procéduraux, je... je ne l'accepte pas et ce
n'est... c'est absolument sans fondement.

Et, deuxièmement, personne - moi, je
n'aurais jamais osé dire - je l'ai dit un tout

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 569 -

1 petit peu, mais jamais à ce niveau-là, que
2 lorsque maître Gravel m'a envoyé, dimanche
3 passé, une déclaration de L.C. qu'il avait
4 depuis deux (2) mois, il me l'a envoyée pour la
5 première fois, il n'y a personne au Tribunal
6 qui a dit que maître Gravel jouait des jeux
7 procéduraux!

8 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
9 Vous avez eu...

10 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
11 pour le Comité :

12 Ce que...

13 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
14 ... ce document-là...

15 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
16 pour le juge Michel Girouard :
17 Dimanche!

18 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
19 ... bien avant l'audience et vous avez pu vous
20 en servir, et on n'a jamais entendu de vous que
21 votre droit de contre-interroger avait été
22 amoindri ou brimé.

23 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
24 pour le juge Michel Girouard :
25 Parce que je ne voulais pas faire de scène vis-

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 570 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

à-vis maître Gravel...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Bon!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

... plus qu'il y en avait...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Très bien!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

... jusqu'à maintenant, mais maître...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Alors, c'est quoi le but, là, la... de la maison?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bien, alors, le but!

Le but est très simple.

Q Monsieur le Juge Girouard, vous avez acheté votre maison quand?

R J'ai acheté ma maison, avec ma femme, en avril... euh... quatre-vingt-dix (90).

Q À quel moment...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q Quatre-vingt-dix (90), Monsieur le Juge...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 571 -

1 Monsieur le Juge?
2 R Mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990).
3 Q Merci!
4 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
5 pour le juge Michel Girouard :
6 Q À quel moment avez-vous - est-ce qu'il y avait
7 une piscine quand vous avez acheté?
8 R Pas du tout.
9 Q À quel moment avez-vous construit votre
10 piscine?
11 R La piscine a été - c'est une piscine creusée,
12 elle... euh... mais... pfff!... là, je le sais
13 pas si je peux... euh...
14 Q Vous pouvez...
15 R ... ben, c'est parce que, là, tout le monde...
16 Q Non, mais du moment...
17 R ... a les photos, "pis" tout...
18 Q ... qu'on n'a pas les photos, vous par... vous
19 décrivez, vous...
20 R O.K.
21 Bon.
22 C'est correct.
23 Q ... comme si vous étiez...
24 R Correct.
25 Q ... le photographe.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 572 -

- 1 R C'est correct.
2 Oui, c'est correct.
3 La... la - non, il y avait pas de piscine.
4 Q Bon!
5 Alors, la piscine a été construite quand?
6 R À l'été deux mille (2000).
7 Q À l'été deux mille (2000).
8 R Piscine creusée de quarante par vingt
9 (40' x 20'), à l'arrière de la maison; moi,
10 «l'arrière de la maison», pour moi, Monsieur le
11 Juge Drapeau, c'est le chemin; l'avant de la
12 maison, c'est le lac.
13 Mes grandes fenêtres sont au lac, mes
14 petites fenêtres sont au chemin.
15 Q De quelle couleur est votre maison?
16 R La même couleur que celle de monsieur Trump!
17 Q Quelle couleur?
18 R Blanche, blanche, blanche, blanche et...
19 blanche, les quatre (4) murs sont blancs!
20 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
21 Q La même couleur que qui?
22 R Que monsieur Trump!
23 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
24 pour le juge Michel Girouard :
25 Que monsieur Trump, la Maison-Blanche.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 573 -

1 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
2 La Maison-Blanche.
3 **LE TÉMOIN :**
4 R La Maison-Blanche.
5 C'est blanc; c'est blanc, blanc, blanc!
6 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
7 pour le juge Michel Girouard :
8 Q Bon.
9 R Ç'a toujours été blanc, sauf que, au départ, il
10 y avait des pignons bruns, quand je l'ai
11 achetée, je détestais ça, et j'ai "faite"
12 changer les pignons en blanc.
13 Q Est-ce que la... l'apparence - est-ce que votre
14 maison a subi des transformations au cours de
15 ces années?
16 R Extrêmes, majeures.
17 Q Pouvez-vous les décrire?
18 R J'étais un peu dans ça quand je vous ai dit que
19 M.L. est née le trente et un (31) mai quatre-
20 vingt-quatorze (94), et qu'on a su, à l'automne
21 quatre-vingt-quatorze (94) qu'on attendait des
22 jumeaux, et que, dans la maison originale, qui
23 avait juste vingt-huit pieds par vingt-huit
24 pieds (28' x 28'), il y avait deux (2)
25 chambres, au rez-de-chaussée, et, à l'étage,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 574 -

1 évidemment, notre espace - ce que j'appellerai
2 notre «espace de vie», là, salon, cuisine...
3 euh... salle à manger; alors, il s'en venait
4 des jumeaux!

5 Et... euh... alors, moi, j'ai... euh...
6 commencé à agrandir la maison, les po... les...
7 j'ai "*faite*" faire le "*rough*"; le "*rough*",
8 c'est... euh... ça veut dire le... la
9 fondation, il y a un garage deux (2) portes,
10 et, au-dessus du garage, il y a un salon, une
11 salle de bain et ma chambre, la chambre...
12 euh... la chambre des maîtres, qui est annexée
13 à la salle de bain; c'est la salle de bain de
14 la chambre des maîtres.

15 Ce qui faisait passer la maison de vingt-
16 huit par vingt-huit (28' x 28') à vingt-huit
17 par soixante (28' x 60'), et la sec... la
18 section que j'ai allongée avait... euh...
19 trente pieds (30'), si je me souviens bien, de
20 plus long, par trente-cinq pieds (35') de
21 large, de telle sorte que ça fait - Messieurs
22 les Juges Drapeau, Joyal, ça fait comme ça,
23 ici; c'est pas comme ça, c'est comme ça, ici.

24 Est-ce que... est-ce que... est-ce que
25 vous pouvez comprendre?

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 575 -

1 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
2 Q Ce n'est pas au même niveau.
3 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
4 pour le juge Michel Girouard :
5 Q Il y a un décalage...
6 R Oui, mais mettons qu'on...
7 Q ... entre l'avant et...
8 R ... la regarde du dessus, là, ça va être comme
9 ça, là.
10 La nouvelle partie - l'ancienne partie a
11 un toit pignon; la nouvelle partie a un grand
12 toit quasiment plat, avec légère pente, et...
13 et... et ce n'est pas emboîté comme un
14 rectangle parfait, c'est comme deux (2) blocs,
15 et ç'a doublé la superficie de la maison.
16 Personne qui est venu chez nous, avant ça
17 et après ça, ne peut ne pas avoir remarqué ça,
18 là.
19 J'ai pas ajouté un portique ou un cabanon,
20 là, j'ai doublé la superficie de la maison!
21 Et je l'ai... et je l'ai... "*la première*"
22 hiver... "*la première*" hiver, l'hiver quatre-
23 vingt-quinze (95), les jumeaux étaient pas
24 arrivés, ils sont arrivés... euh... ils sont
25 arrivés le treize (13) juillet quatre-vingt-

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 576 -

1 quinze (95), et je me souviens de l'heure et
2 tout, et... euh... "*la première*" hiver, cette
3 nouvelle partie-là, on a laissé un mur de
4 gyproc, entre notre ancienne partie et cette
5 nouvelle partie-là, parce que j'avais pas
6 l'argent pour la... faire la finition, et... et
7 je la chauffais au minimum, puis j'avais
8 découpé une porte, dans le gyproc, que j'avais
9 plastifiée, pour aller voir s'il y avait pas
10 des infiltrations d'eau ou... pour les fins
11 d'assurance, surtout, là, t'sais, pour aller
12 faire si... si le chauffage était maintenu,
13 si... si c'était correct.

14 Après ça... euh... au printemps quatre-
15 vingt-quinze (95), on a enlevé ce mur-là, et,
16 là, j'ai "*faite*"... euh... je me souviens que
17 c'est en juin, parce que j'étais dans un
18 procès, à Québec, et ma femme était avec M.L.
19 qui, à ce moment-là, avait un an, et ils
20 étaient enfermées, dans la chambre, au rez-de-
21 chaussée, pendant que les gars tiraient les
22 joints - ça fait de la poussière en
23 "*tabarouette*"! - tiraient les joints "*pis*"
24 mettaient la couche de fond dans "*toute cette*"
25 nouvel agrandissement-là, incluant le garage.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 577 -

1 Et, dans le garage... dans le garage, j'ai
2 ajouté une chambre, c'est-à-dire j'ai "faite"
3 une... une séparation, et la porte va - la
4 porte de la chambre est dans l'en... vient -
5 voyons! - l'accès à cette chambre-là, qui est
6 une division dans le garage, l'accès vient par
7 l'intérieur de l'ancienne partie.

8 Alors, là, j'ai le garage deux (2) portes,
9 avec - j'ai rajouté une troisième chambre, au
10 rez-de-chaussée, autrement dit, et une
11 quatrième chambre en haut.

12 Et j'avais - dès... dès... dès mon achat,
13 j'avais "faite" une chambre... euh... ben, en
14 quatre-vingt-dix (90) ou quatre-vingt-onze
15 (91), j'avais "faite" une chambre, au sous-sol,
16 et un... un espèce de petit... salle familiale
17 et une salle de lavage.

18 Et, au sous-sol, il y a une porte rez-de-
19 jardin; je ne sais pas si on comprend tous
20 qu'est-ce que ça veut dire?

21 C'est une porte qui sort directement au
22 niveau du sol, parce que mon terrain est en
23 pente.

24 Q Puis, là, quel effet que ça l'a sur le garage?

25 On a beaucoup entendu parler de garage.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 578 -

- 1 R Ben, le garage... euh... le garage, il a été...
2 euh... il était pas là, évidemment, avant...
3 avant l'automne quatre-vingt-quatorze (94)!
- 4 Le garage, il était là... euh... en
5 quatre-vingt-quinze (95), et c'est la seule
6 fois que madame L.C. est venue chez nous,
7 c'était du neuf (9) juillet au douze (12)
8 juillet quatre-vingt-quinze (95), parce que, le
9 soir qu'elle est partie, ma femme a accouché
10 des jumeaux, dans la nuit du treize (13), à
11 cinq heures trente (5 h 30) "*pis*" cinq heures
12 trente et une (5 h 31), c'était une césarienne,
13 alors, c'était un après l'autre!
- 14 Alors, je ne peux pas me tromper sur la
15 date de quand elle est venue, et c'est certain
16 que, à ce... à ce moment-là, il y avait un
17 garage, mais ma petite de treize (13) mois
18 jouait pas dans le garage!
- 19 Q Alors, en ce qui concerne monsieur Champagne,
20 pouvez-vous nous décrire votre rapport avec
21 monsieur Champagne?
- 22 R Bon!
- 23 Q Comme je vous ai dit, je suis arrivé à Val-d'Or
24 à la fin de l'été quatre-vingt-six (86), je
25 connaissais personne.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 579 -

1 Je le sais pas dans quelles circon... je
2 peux pas vous dire le soir que j'ai connu
3 monsieur Champagne, mais j'ai connu monsieur
4 Champagne, qui était... euh... un... un
5 promoteur minier... euh... un... on app... -
6 quelqu'un qui travaillait dans le "*penny*
7 *stocks*"; je sais pas si vous connaissez tous
8 ça, là?

9 Nous, on appelle ça des «compagnies
10 juniors», "*pis*", même, il y a un terme
11 québécois qui appelle ça des «minounes» dans le
12 domaine... dans le domaine minier!

13 Euh... des compagnies juniors...

14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

15 Q «*Penny stocks*»?

16 R «*Penny stocks*».

17 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

18 pour le juge Michel Girouard :

19 «*Penny stocks*».

20 **LE TÉMOIN :**

21 R C'est des compagnies où les... les fondateurs,
22 souvent, comme lui, en... en a... en a... ben,
23 en tout cas, je sais pas s'il les a démarrées
24 personnellement, mais il a "*faite*" partie de...
25 de... de... on appelait ça un «*shell*»... euh...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 580 -

1 il a "*faite*" partie du... du... de la fondation
2 de quelques compagnies publiques.

3 Donc, les... les... les fondateurs de ça,
4 se... se... se remplissaient les poches de...
5 de... d'actions à deux (2¢), trois
6 "*cennes*" (3¢), et... et essayaient de trouver
7 des terrains potentiels et, là, quand que ça
8 montait, ben, ils vendaient, et c'était
9 l'époque des actions créditives; je sais pas,
10 là, je pense que c'était canadien, ça, c'était
11 pas simplement québécois.

12 Les actions créditives, c'était : vous
13 achetiez des actions d'une mine... d'une...
14 d'une... d'une junior qui... qui faisait de -
15 c'était pour stimuler l'exploration, pour
16 découvrir des nouvelles mines.

17 Alors, si vous mettez dix mille dollars
18 (10 000 \$) dans - d'action, dans une... une
19 compagnie qui était éligible aux actions
20 créditives, vous aviez une déduction fiscale de
21 cent-soixante-six pour cent (166 %); alors,
22 monsieur Champagne, il travaillait dans ce
23 domaine-là.

24 Moi, quand je suis arrivé à Val-d'Or,
25 je... je... je... mon... mon premier logement

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 581 -

1 a été un - j'avais pas de meuble - j'avais une
2 TV "pis" un lit.

3 Mon premier logement était dans un...
4 un... un trois et demi (3½) - c'était pas un
5 trois et demi (3½), c'était un deux et demi
6 (2½), mon lit était dans le salon, dans le haut
7 d'une maison qui était proche de mon bureau, où
8 je pouvais aller à pied - ben, c'était au
9 centre... j'étais au centre-ville, j'étais à
10 côté du poste de police.

11 Puis... euh... le poste de police était
12 avec le poste de pompier, si je me souviens
13 bien, à l'époque; ils ont déménagé récemment.

14 Et puis... euh... bon, c'était pas chic,
15 mon affaire, là!

16 Et puis monsieur Champagne était
17 propriétaire d'une maison - j'étais pas certain
18 s'il était propriétaire ou... ou locataire,
19 mais madame L.C. a dit qu'il avait acheté une
20 maison, alors qu'il avait dix-huit (18) ans,
21 alors, c'est sûrement cette maison-là - et,
22 lui, il avait une chambre à louer, alors, j'ai
23 loué une chambre, et je payais directement
24 monsieur Champagne, je donnais mon chèque, à la
25 fin du mois, à monsieur Champagne; là je me

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 582 -

1 souviens pas exactement combien.
2 Et... euh... et j'ai resté là - j'ai loué
3 cette chambre-là, d'environ le début quatre-
4 vingt-sept (87) jusqu'au trente et un (31) août
5 quatre-vingt-sept (87).
6 À ce moment-là, je suis - à ce moment-là,
7 ça, ça correspond au moment où maître Beaulieu
8 a quitté Val-d'Or et a vendu - il voulait
9 vendre sa part, son vingt-cinq pour cent (25 %)
10 de l'étude, et que j'ai acheté... euh...
11 j'ai... j'ai... j'ai acheté son vingt-cinq pour
12 cent (25 %)... euh... de... de... de l'étude.
13 Alors, j'ai déménagé, dans un... un... un
14 immeuble neuf, dans un petit trois et demi (3½)
15 qui avait été construit par quelqu'un qui était
16 mon client... euh... monsieur Tremblay.
17 Q Monsieur qui?
18 R Un monsieur Tremblay, mais pas du Lac-Saint-
19 Jean?
20 Q Bon!
21 O.K.!
22 Oui, ensuite?
23 R Alors...
24 Q Vos rapports avec monsieur Champagne?
25 R Alors, ben, là - ben, là, monsieur Champagne...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 583 -

1 euh... j'ai... il... moi aussi, je vou... je
2 voulais faire de l'argent!

3 Alors, quand que ses projets me semblaient
4 bons... euh... j'ai acheté des actions de
5 compagnies que monsieur... euh... Champagne
6 faisait la promotion.

7 Je me souviens d'une qui s'appelait...
8 euh... «Nora Exploration»... euh... mais j'ai
9 pas acheté juste des... des actions de lui;
10 j'ai des actions de Bombardier, et je... je me
11 considère pas en affaires avec monsieur
12 Beaudoin.

13 Mais... euh... j'ai... euh... c'est ça la
14 relation que j'avais avec lui.

15 Sauf que, à la fin quatre-vingt-neuf (89)
16 ou début quatre-vingt-dix (90), monsieur
17 Champagne est déménagé à Montréal.

18 Q Deux (2) secondes.

19 Est-ce qu'il a été votre client?

20 R Au niveau civil, oui.

21 Q Bon.

22 C'est ça, le point.

23 Il a été votre client, également.

24 R Oui, oui!

25 Il a été mon client au niveau civil!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 584 -

1 J'ai... j'ai... j'ai vérifié des contrats
2 pour lui, je me souviens même d'avoir pris au
3 moins une procédure dans une affaire d'actions
4 avec un autre monsieur, là, dont le nom
5 m'échappe, là.

6 Je le sais pas si c'est la seule procédure
7 que j'ai "*pris*" pour lui, mais je me souviens
8 d'être allé le voir, en détention, au sujet de
9 ça... euh... quand qu'il avait été pris dans
10 une... une affaire qu'il aurait jamais dû
11 faire.

12 Q Mais...

13 R Mais...

14 Q ... Mons...

15 R Mais...

16 Q Monsieur le Juge, est-ce que, dans... à part
17 les affaires de "*penny stocks*", et cetera, et
18 le client, est-ce qu'il y avait d'autres
19 rapports amicaux ou plus intimes avec monsieur
20 Champagne?

21 R Bon!

22 Premièrement, monsieur Champagne a jamais
23 été mon meilleur ami, là!

24 On va s'entendre là-dessus, là, ça,
25 c'est... c'était... c'était un ami; on vivait

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 585 -

1 dans une petite ville, on a deux (2), trois (3)
2 restaurants ou... ou bars... bars/"restos" qui
3 étaient à la mode - commençaient à être à la
4 mode, où... où... où "toute" le petit monde
5 d'affaires allaient.

6 Alors... euh... je jouais pas au golf,
7 avec monsieur... euh... avec monsieur
8 Champagne, je n'allais pas à la pêche, avec
9 monsieur Champagne, j'allais pas à la chasse,
10 avec monsieur Champagne, mais c'est des
11 activités que je pratiquais avec d'autres;
12 alors, c'était un ami.

13 Mon... personnellement, mon plus grand
14 intérêt pour lui était son... son aspect
15 financier, il semblait prospère, il avait un
16 gros véhicule, il avait acheté une maison à
17 dix-huit (18) ans... euh... ses... ses conseils
18 ont pas toujours fonctionné, mais... mais c'est
19 arrivé que j'ai "faite"... euh... des bons
20 montants d'argent avec la vente des actions.

21 Q Bon.

22 Alors, là, à un moment donné, il déménage
23 à Montréal.

24 R Exact.

25 Q C'est quand, ça, à peu près.

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 586 -

1 R Ben, c'est ça je vous dis, là : fin quatre-
2 vingt-neuf (89) ou début quatre-vingt-dix
3 (90)... euh... alors, moi, j'ai vécu à... en
4 même temps que lui, à Val-d'Or, là, pendant,
5 tout au plus, trois (3) ans, là.

6 Et, là, c'est... pour ceux qui le savent
7 pas, là, c'est... c'est six cents kilomètres
8 (600 km), à peu près, là... euh... Val-d'Or -
9 de Montréal, alors, c'est pas... euh...

10 Nous autres, à Val-d'Or, parfois, on... on
11 rencontre quelqu'un, le jeudi, "*pis*" on dit...
12 euh... : «Aïe! Qu'est-ce que tu fais en fin de
13 semaine?

14 Viens-tu souper chez nous, on va regarder
15 la "*game*" de hockey?»; on peut pas faire ça
16 avec quelqu'un qui demeure à Montréal!

17 Alors... euh...

18 Q Oui.

19 Alors, dites-moi : à l'époque, avant qu'il
20 parte pour Montréal, est-ce que vous avez eu
21 l'occasion de...

22 Vous regardez vos notes!

23 R Ben, je... je...

24 Q Oui!

25 Non, non, c'est correct!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 587 -

1 Maintenant, on...
2 R Je... je les regarde, mais on n'est pas là
3 "*pantoute*"!
4 On n'est pas...
5 Q O.K.
6 R On n'est pas dans le sujet!
7 Q O.K.!
8 Alors, le... vous avez - est-ce que vous
9 avez eu l'occasion, à ce moment-là, de
10 connaître L.C.?
11 R ... L.C... euh...
12 Q Bien, là, mis autrement : à quel moment avez-
13 vous été mis...
14 R Oui.
15 Q ... en contact avec L.C.?
16 R Moi, je dirais... euh... en... je dirais avant
17 que M.L. - avant que... euh... bon, la
18 journaliste est "*pus*" là, je vais pouvoir dire
19 le vrai nom de ma fille!
20 Q Ah, vous pouvez regarder, maintenant, là,
21 "*pis*"...
22 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
23 Laissez le témoin parler, Maître!
24 **LE TÉMOIN :**
25 R Je... M.L. était pas née, là, je dirais...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 588 -

- 1 euh... en quatre-vingt-douze (92) ou quatre-
2 vingt-treize (93), mais pas chez moi.
- 3 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
- 4 pour le juge Michel Girouard :
- 5 Q Où?
- 6 R Dans un restaurant, à Montréal.
- 7 Q Ah, c'est - la première fois que vous l'avez
8 rencontrée, c'était à Montréal.
- 9 R C'est dans - c'est à Montréal.
- 10 Q Très bien.
- 11 R Elle est venue une seule fois chez moi.
- 12 Q Alors, quand est-elle venue chez vous?
- 13 R Je l'ai dit tantôt, elle est venue entre le
14 neuf (9) et le douze (12) juillet mil neuf cent
15 quatre-vingt-quinze (1995), et ils sont
16 partis - et ma femme vous le racontera
17 peut-être probablement - elle a accouché dans
18 la nuit suivant leur départ, parce qu'ils...
- 19 Q Bien...
- 20 R ... parce qu'ils ont... ils ont été hébergés
21 chez moi.
- 22 Q Bon.
- 23 C'est ça le point...
- 24 R Ils ont...
- 25 Q ... que vous avez...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 589 -

1 R Ils ont été hébergés, chez moi, pendant ces
2 trois (3) jours-là, parce que si - je m'en
3 souvenais pas, mais quand que maître Doray nous
4 a envoyé des documents, j'ai vu qu'il y avait
5 eu un jugement de la Cour d'appel, du mois de
6 mars quatre-vingt-quinze (95), qui concernait
7 monsieur Champagne et son histoire de trafic,
8 et qui disait - ce jugement-là ordonnait un
9 nouveau procès.

10 Alors, lui, il a été remis en liberté, en
11 attendant son nouveau procès, et... et il
12 était... il était pas riche, cet été-là, là...
13 euh... alors, moi, je considère que notre
14 système... euh... criminel a deux (2) aspects
15 importants : punitif et réhabilitation.

16 Alors, j'ai voulu aider et, d'ailleurs,
17 nous... nous, le jour, on allait travailler;
18 les femmes restaient à la maison, moi, j'allais
19 travailler comme avocat - je travaillais pas
20 avec lui, là - j'allais travaille comme avocat,
21 à mon bureau, et lui allait, je suppose,
22 essayer de trouver du financement pour ses
23 projets miniers.

24 Q Bon!

25 Vous l'avez rencontré, à Montréal, dans

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 590 -

1 quel contexte et combien de...
2 R Ben, il...
3 Q ... fois?
4 R ... il... il...
5 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
6 Mais, là, lui, il a dit ça pour L.C.
7 **LE TÉMOIN :**
8 R Oui.
9 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
10 pour le juge Michel Girouard :
11 Oui.
12 **LE TÉMOIN :**
13 R Oui, oui!
14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
15 C'est ça que vous voulez...
16 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
17 pour le juge Michel Girouard :
18 Ah, excusez-moi!
19 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
20 ... dire?
21 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
22 pour le juge Michel Girouard :
23 «Lui»!
24 O.K.
25 Q Vous avez rencontré monsieur Champagne, à

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 591 -

1 Montréal, quand?
2 R Ben, écoutez :...
3 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
4 Q Je pensais que vous l'aviez rencontré à Val-
5 d'Or?
6 R Oui, oui!
7 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
8 pour le juge Michel Girouard :
9 Aussi...
10 **LE TÉMOIN :**
11 R Oui, oui!
12 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
13 pour le juge Michel Girouard :
14 ... mais par la suite.
15 **LE TÉMOIN :**
16 R Oui, oui, oui, oui!
17 Je l'ai...
18 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
19 Ah, ah, ah, ah!
20 Vous voulez dire...
21 **LE TÉMOIN :**
22 R Après qu'il ait déménagé.
23 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
24 ... subséquemment...
25 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 592 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le juge Michel Girouard :
Subsé...
L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
... après son départ de Val-d'Or.
LE TÉMOIN :
R Exact.
M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Oui, oui, oui!
L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
Très bien!
M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Q Oui!
R Ben, on parle de "v'là" vingt-sept (27) ans,
là... euh... j'espère que vous pensez pas que
je vais vous dire le mois "*pis*"... "*pis*"...
"*pis*" la journée que je l'ai vu, à Montréal!
Euh... est-ce que la - est-ce que je l'ai
vu, à Montréal, avant de le voir avec madame
L.C.?
Je suis pas certain.
Euh... et c'est sûr que j'ai communiqué,
avec lui, par téléphone... euh... parce que
je... j'avais des affaires civiles, pour lui,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 593 -

1 "pis" il me demandait des conseils, et puis il
2 m'offrait des... des opportunités
3 d'investissement dans des... euh... compagnies
4 publiques; alors, oui, on a continué à avoir
5 des discussions.

6 Tut! Je me souviens pas d'être allé, par
7 exemple... je me souviens pas d'être allé chez
8 lui, jamais, sauf une... une fois, mais il n'y
9 était pas, il était en prison, et il m'a...
10 euh... je devais aller le voir pour une
11 affaire... euh... civile, un document que je
12 devais lui exposer... euh... et il m'a demandé,
13 il dit : «Écoute, il dit... euh... ça fait x
14 semaines que j'ai pas vu ma... ma petite, il
15 dit, tu me l'amènerais-tu?

16 - Ça fait que, j'ai dit : O.K.!»

17 Je "vas"... je "vas"... je "vas" amener
18 son enfant... euh...

19 Et... et... et je suis allé, pour chercher
20 l'enfant, et, là, évidemment, madame L.C. n'a
21 pas voulu me laisser partir avec l'enfant; ça
22 me dérangeait pas!

23 Euh... elle... elle est venue, et, ça, si
24 je me souviens bien, c'était en...

25 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 594 -

1 Q Vous êtes arrivé, chez elle, vous demandiez
2 d'apporter, avec vous, son enfant, pour une
3 visite au pénitencier; c'est ça?

4 R Il était - si je me souviens bien, là,
5 écoutez : on parle de "v'là" vingt-cinq (25)...

6 Q On va dire...

7 R ... trente (30) ans...

8 Q ... «en prison».

9 R Il... il... si je me souviens, il était en
10 détention préventive, à ce moment-là, à... à
11 Saint-Jérôme.

12 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

13 pour le juge Michel Girouard :

14 Q Donc, ça...

15 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

16 Q Et madame L.C. a dit : «Non! Je ne vous laisse
17 pas aller avec mon enfant!»

18 R Non, non!

19 Je me suis mal exprimé!

20 J'ai... j'aurais dû dire «naturellement»,
21 elle n'a pas voulu que je... mon intention
22 était pas non plus de partir avec un enfant de
23 treize (13) mois, là... euh... de... euh...
24 j'avais pas d'enfant, à ce moment-là, je savais
25 pas changer une couche... euh... mon intention,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 595 -

1 c'était pas ça; mais j'aurais dû dire
2 «naturellement», madame L.C...
3 Q Bon.
4 R ... nous a accompagné... euh... à cette place-
5 là, et... et... et on était tous les quatre
6 (4), avec l'enfant... euh... dans une section
7 centrale qui était juste séparée par - c'est-à-
8 dire définie par des... des murs séparateurs
9 comme on voit, parfois...
10 Q O.K.
11 R ... dans les grands bureaux, là, alors...
12 Q Mais c'était en quelle année ce que vous,
13 madame L.C. et l'enfant...
14 R Elle avait...
15 Q ... le bébé, vous êtes allés voir monsieur
16 Champagne en détention?
17 R ...
18 Q À peu près quelle année?
19 R Tut! Il faudrait que je regarde quand est-ce
20 qu'il avait été arrêté; je m'en souviens pas.
21 C'est... c'est... c'est quand il a été...
22 Q Ce n'est pas facile...
23 R ... arrêté...
24 Q ... de se rappeler avec tant de recul.
25 R Ben...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 596 -

- 1 Q Hum.
2 R ... vingt-cinq (25), trente (30) ans, là...
3 euh...
4 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
5 pour le juge Michel Girouard :
6 Q Et si on vous montrait le jugement de la Cour
7 d'appel?
8 R Le jugement de la Cour d'appel, je me
9 souviens - parce qu'on l'a regardé, récemment -
10 que la date... euh... est de mars quatre-vingt-
11 quinze (95), je crois.
12 Il faudrait que je la regarde encore, là,
13 mais me semble que c'est mars quatre-vingt-
14 quinze (95)... euh... alors, forcément, il a
15 été arrêté avant ça, mais me semble que
16 maître... euh... Gravel nous a envoyé des
17 articles de journaux...
18 Q Oui.
19 R ... qui parlaient d'une... d'une... d'une
20 saisie ou d'une arrestation, en quatre-vingt-
21 quatorze (94).
22 Q On va vérifier, plutôt que faire des
23 approximatifs.
24 R Et... euh...
25 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 597 -

1 Q Mais cette visite-là, en détention, si j'ai
2 bien compris, c'était après que la Cour d'appel
3 ait prononcé son jugement?

4 R Non.

5 Q Non.

6 Alors, c'était quand?

7 R Ben...

8 Q Bien, c'était avant ça?

9 R Entre son arrestation "*pis*" ce jugement-là.

10 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

11 Hum, hum.

12 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

13 Q Entre quatre-vingt-quatorze (94) puis...

14 R Ben... euh... si... si on peut voir la... la...
15 quand qu'il a été arrêté...

16 Q Oui.

17 R ... je "vas" vous dire... euh... je "vas"
18 vous...

19 Q Très bien!

20 R ... je vais vous...

21 Q Très bien!

22 R ... dire...

23 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

24 pour le juge Michel Girouard :

25 Q Alors, je vous exhibe, ici...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 599 -

1 pour le juge Michel Girouard :

2 O.K.

3 Alors, oui, vous lui avez fait...

4 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

5 pour le Comité :

6 Oui.

7 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

8 pour le juge Michel Girouard :

9 Vous lui avez fait référence, hier.

10 O.K.

11 Q Alors, nous avons, ici, le jugement de la Cour
12 d'appel qui fait référence à l'arrestation.

13 Il faut comprendre que le juge de la Cour
14 d'appel acqui... - bien, «n'acquittait» pas -
15 mettait de côté la condamnation et ordonnait un
16 nouveau procès, donc, il était libre.

17 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

18 Hum, hum.

19 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

20 pour le juge Michel Girouard :

21 Q Donc, s'il était en détention, il fallait que
22 ça soit avant.

23 R **«La Cour a statué, séance tenante**
24 **sur l'appel d'un jugement du juge**
25 **Chevalier, district de Terrebonne,**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 601 -

- 1 Q Oui, mais...
- 2 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
- 3 Q Vous dites que le bébé de L.C. avait treize
- 4 (13) mois, lors de la visite?
- 5 R Pfff!... il avait... euh... pfff!... entre...
- 6 entre neuf (9) et treize (13) mois; il avait...
- 7 c'est un bébé qui marchait... je suis pas
- 8 certain si elle marchait.
- 9 Q Bon.
- 10 R Mais il y a des bébés...
- 11 Q On a le témoignage...
- 12 R ... qui marchent à neuf (9) mois...
- 13 Q ... de L.C...
- 14 R ... il y en a qui...
- 15 Q ... quant à la...
- 16 R ... marchent à treize (13) mois!
- 17 Q ... naissance du bébé, alors, on peut se
- 18 situer.
- 19 Merci!
- 20 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
- 21 pour le juge Michel Girouard :
- 22 On peut le situer, oui.
- 23 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
- 24 Allez-y, Maître!
- 25 **LE TÉMOIN :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 602 -

1 R Il était né en - ce bébé-là est né en janvier,
2 qu'elle a dit, madame... euh... janvier...

3 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

4 pour le juge Michel Girouard :

5 Q En tous les cas, on verra!

6 R ... janvier...

7 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

8 Quatre-vingt-quatorze (94).

9 **LE TÉMOIN :**

10 R ... quatre-vingt-quatorze (94), je crois.

11 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

12 pour le juge Michel Girouard :

13 Q O.K.!

14 Et le jugement de la Cour d'appel était en
15 quatre-vingt-quinze (95).

16 R Oui!

17 Q O.K.

18 Donc, c'était...

19 R Alors, d'après moi, c'était en quatre-vingt-
20 quatorze (94) que je suis allé là, avec le
21 bébé, à l'automne ou quelque chose comme ça,
22 mais je suis pas certain de ça.

23 Q Bon!

24 Et vous n'avez pas - avez-vous eu d'autres
25 contacts avec maître - avec monsieur Champagne?

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 603 -

1 R ...
2 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
3 Q Vous n'étiez pas l'avocat de Champagne pour les
4 accusations pénales?
5 R Pas du tout!
6 Je connais...
7 Q Alors, lorsque...
8 R ... très...
9 Q ... vous vous êtes présenté, chez L.C. -
10 j'essaye de comprendre ça, moi! - vous vous
11 êtes présenté, chez elle, comme un ami de la
12 famille?
13 Comme l'avocat de Champagne pour d'autres
14 affaires?
15 C'était quoi vos «titres de noblesse», si
16 je peux dire?
17 R ...
18 Q Qui étiez-vous...
19 R Ben, écoutez :...
20 Q ... pour arrivez à la...
21 R ... Monsieur...
22 Q ... à la porte?
23 R Monsieur le Juge en chef, j'étais - j'avais
24 déjà rencontré L.C., avant qu'elle ait son
25 bébé; à Montréal, pas chez moi, à Montréal!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 604 -

1 Je... je... j'avais... j'avais peut-être
2 les deux (2) chapeaux : j'allais voir monsieur
3 Champagne, pour une question de droit civil
4 dont je me souviens pas l'exactitude, là, et,
5 à... à cette occasion-là, compte tenu que
6 madame L.C. me connaissait, monsieur Champagne
7 me connaissait aussi, il me demande : «Est-ce
8 que tu me ferais le plaisir de m'amener ma
9 fille?»; je suppose qu'il en avait parlé, avec
10 madame L.C., là!

11 Quand je suis arrivé là, je suis pas
12 arrivé là comme woup!... euh...

13 Q O.K.

14 R ... je m'en viens chercher le bébé, là!

15 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

16 pour le juge Michel Girouard :

17 Q Mais, vous, vous alliez le voir, en prison,
18 pour régler une histoire de droit civil?

19 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

20 pour le Comité :

21 Ça, c'est...

22 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

23 pour le juge Michel Girouard :

24 Bien, il vient de le dire!

25 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 605 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le Comité :
... c'est...
LE TÉMOIN :
R Je viens de...
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL
pour le Comité :
Non, non, non!
LE TÉMOIN :
R ... le dire!
Ben, en tout cas!
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL
pour le Comité :
C'est parce que, encore une fois, Monsieur le
Juge, sur - puis je ne veux pas me lever à
chaque fois, là - mais, celle-là, encore une
fois, moi, dans mon travail, afin - dans les
conseils que j'ai à donner, je demanderais à
mon confrère d'utiliser...
M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Bon!
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL
pour le Comité :
... des questions moins suggestives, parce que
c'est difficile, au niveau du travail sur les

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 606 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

questions de crédibilité!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Et je... je...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Là j'imagine que je n'ai pas besoin de...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Oui, oui.

Ce que...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Non, mais...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... je n'ai pas besoin de répéter ça!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Mais...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Moi, je suis pointilleux, sur ces questions-là, je l'ai toujours été, mais...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Là je répète ce qu'il...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 607 -

1 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
2 ... je ne vois pas...
3 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
4 pour le juge Michel Girouard :
5 ... a déjà dit!
6 Ah, pardon!
7 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
8 Est-ce que je pourrais finir une phrase...
9 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
10 pour le juge Michel Girouard :
11 Bien, oui, "*I know*"...
12 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
13 ... Maître Tremblay?
14 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
15 pour le juge Michel Girouard :
16 "*I know*..."
17 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
18 Bon!
19 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
20 pour le juge Michel Girouard :
21 "... *the feeling*"!
22 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
23 Mais je ne vois pas quelle pertinence, quelle
24 importance ç'a?
25 Si vous me dites, là, que c'est

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 608 -

1 important... que la question de savoir si
2 l'avocat Girouard allait voir le prisonnier
3 Champagne, sous la prétention que c'était une
4 relation... un problème civil, que, ça, c'est
5 pertinent, j'y vois un problème, O.K., j'y
6 verrais un problème.

7 Mais, à date, je ne vois pas qu'est-ce -
8 quelle importance que ç'a dans la résolution
9 des questions qu'on est appelés à trancher!

10 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

11 Est-ce que je me trompe, Maître Tremblay, ou
12 est-ce que monsieur Girouard a clairement dit
13 que, le point de référence, c'est l'âge de
14 l'enfant qui était...

15 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

16 pour le juge Michel Girouard :

17 Oui.

18 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

19 ... à ce point-ci, treize (13) mois?

20 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

21 pour le Comité :

22 Hum, hum.

23 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

24 Alors, avec ça, on peut se situer!

25 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 609 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Hum, hum.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Non, non!

Mais c'était...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

À peu près.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

... pour clarifier une question du président, lui-même, disant : «Vous ne vous êtes pas présenté, chez L.C., comme un cheveux sur la soupe, là!

Vous n'êtes pas...»

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

Oui, oui!

Mais, ça...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Exactement.

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

... c'est une autre question!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 610 -

1 C'était la visite prévue pour régler une
2 affaire de droit civil...

3 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

4 Bien...

5 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

6 pour le juge Michel Girouard :

7 ... au pénit... - à la prison; c'est tout!

8 C'est tout, ce n'est pas plus sorcier que
9 ça!

10 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

11 Bon!

12 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

13 pour le juge Michel Girouard :

14 Q O.K.!

15 Alors...

16 R Mais, je veux dire, je dirais...

17 Q ... allez-y!

18 R ... «en... environ».

19 J'ai dit : «Entre neuf (9) et treize (13)
20 mois», environ...

21 **M^e PAULE VEILLEUX, membre :**

22 Q Hum, hum.

23 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

24 Q Hum, hum.

25 R ... treize (13) mois, là... euh... l'évaluation

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 611 -

1 de l'âge d'un bébé, là, je suis pas...
2 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**
3 Q Disons...
4 R ... expert en ça, là, c'est...
5 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
6 Q Hum, hum.
7 R ... parfois difficile; même, des fois, ils ont
8 six (6) mois "*pis*" on se demande si c'est une
9 fille ou un garçon, là, vous savez, s'il est
10 pas habillé en bleu ou en rose, alors...
11 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
12 pour le juge Michel Girouard :
13 Q Oui, oui.
14 Oui, c'est...
15 R Mais...
16 Q ... c'est quand ils sont...
17 R ... je sais que c'était un jeune bébé, là.
18 Q Bon.
19 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
20 Maître Tremblay!
21 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
22 pour le juge Michel Girouard :
23 Oui!
24 Q Alors, là, où est-ce qu'on en était?
25 Donc, vous - oui, donc, vous l'aviez

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 612 -

1 rencontrée avant, L.C., à Val-d'Or.
2 R Non!
3 À... à... à Montréal.
4 Q À Montréal.
5 C'était la première fois, au restaurant.
6 R Oui!
7 Je me souviens d'un souper au Hélène-de-
8 Champlain.
9 Q Bon.
10 R Mais... euh... moi... moi, L.C., je l'ai vue...
11 euh... moins de cinq (5) fois, dans ma vie.
12 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
13 Q Je vous demanderais de poser vos questions,
14 Maître Tremblay!
15 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
16 pour le juge Michel Girouard :
17 Oui, j'y vais!
18 Oui!
19 Parce qu'il y a tellement eu de "*back and*
20 *forth*"!
21 Q Alors, donc, lorsque vous avez entendu le
22 témoignage de L.C., et la référence faite à une
23 visite, à votre maison, avec sa mère, et
24 cetera, et cetera, pourriez-vous commenter -
25 bien, je ne suis pas "*leading*", là - pouvez-

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 613 -

1 vous commenter cette visite - soi-disant
2 visite?

3 R Moi et ma femme, on a aucun souvenir d'avoir vu
4 la mère de madame L.C.

5 Je crois que madame L.C. confond... euh...
6 peut-être une visite qu'elle a faite chez la
7 parenté d'Alain Champagne, mais... euh... au
8 mois de juillet quatre-vingt-quinze (95),
9 lorsqu'elle est venue chez moi... euh... si sa
10 mère est res... - est venue, elle est restée
11 dans l'auto, ça me surprendrait qu'elle soit
12 restée pendant trois (3) jours!

13 Euh... non, je l'ai pas vue, moi; j'ai pas
14 vu... j'ai pas vu une mère... euh... ben,
15 prob... - je le sais pas si elle s'appelait
16 madame C., premièrement, là, la mère de... de
17 L.C., là, mais... euh... non, je l'ai pas vue!

18 Q Bon.

19 Et est-ce que l'incident... que pouvez-
20 vous dire sur l'incident qu'elle raconte,
21 concernant le garage, les clous renversés, et
22 cetera, et cetera?

23 R ... c'est... c'est... c'est une fabulation,
24 c'est pas arrivé.

25 Ben, M.L. avait treize (13) mois; je

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 614 -

1 l'envoyais pas jouer dans le garage, "tout"
2 seule, là!

3 Je suis un... on m'appelle le «papa
4 poule», moi là, là!

5 J'étais un papa présent, j'étais... euh...
6 en tout cas, vous voulez peut-être pas entendre
7 ça, là, mais... en tout cas!

8 Je me suis occupé de mes enfants, du début
9 à la fin, "pis" je m'en occupe encore, mon plus
10 jeune vient juste d'avoir dix-sept (17) ans!

11 Alors... euh... et... et... et ils ont
12 entre dix-sept (17) ans et vingt-deux (22) ans,
13 donc, pour donner une idée qu'on...

14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

15 Q Vous avez combien d'enfants?

16 R Quatre (4).

17 Q Quatre (4).

18 R Le dernier... le dernier, C., est... est venu,
19 naturellement... euh... est né le dix-huit (18)
20 avril deux mille (2000).

21 Il est venu... euh... naturellement...
22 euh... pendant un camping!

23 Je pense que, quand que... euh... la
24 machine est... est parti, ç'a...

25 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 615 -

1 pour le juge Michel Girouard :
2 Q Maintenant, j'attire votre attention sur la
3 pièce E-10, qui est le... qui a été déposée
4 juste avant le témoignage de L.C.
5 Pouvez-vous prendre connaissance du un -
6 deuxième paragraphe, et apportez les
7 commentaires qui s'imposent?
8 R Ça commence par *«You need...»*?
9 Q Oui.
10 R ...
11 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
12 Q Pourriez-vous le lire tout haut?
13 Comme ça, on n'aurait pas besoin de
14 fouiller nos documents?
15 R O.K.
16 Vous avez - ça... ça... ça me fait
17 plaisir, vous allez comprendre mon... la
18 qualité de mon anglais!
19 *«You need only speak with...»*
20 Je vais... je vais tenter de faire le
21 mieux possible!
22 *«You need only speak with Robert*
23 *Cloutier who has, for many years,*
24 *been employed by the Montreal police*
25 *force.»*

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 616 -

1 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
2 pour le juge Michel Girouard :
3 Q Non, on ne lit pas...
4 R **«Now, from...»**
5 Q On ne lit pas le même, là!
6 R Ah non?
7 Q Non.
8 C'est la page...
9 R Le deuxième...
10 Q ... 3, ici!
11 R Vous m'avez dit «le deuxième paragraphe»!
12 Q Oui, mais il y a plus... la page - c'est moi
13 qui vous ai donné le mauvais - c'est ici, là!
14 R Alors, là, j'ai la page que vous me donnez!
15 Q Oui, c'est l'autre!
16 Je m'excuse, ça commence par **«I find it**
17 **interesting»!**
18 R O.K.
19 Q Excusez-moi!
20 **«I find it interesting that mister**
21 **Girouard has had some professional**
22 **to speak on his behalf for his**
23 **case - for his...»**
24 Je suis pas certain de...
25 **«I find it very interesting that no**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 617 -

1 *one [...] ask... - no one has asked*
2 *mister Girouard to prove his*
3 *innocence by arranging to be*
4 *examined by a doctor who's*
5 *specialized in ears, nose an*
6 *throat.»*

7 Bien, écoutez :... euh... je pense que...
8 Monsieur le Juge... euh... Drapeau et Monsieur
9 le Juge Joyal, vous savez que j'ai "*faite*" cet
10 examen-là, l'examen des parois nasales, parce
11 que je l'ai... euh... le - mon... monsieur le
12 juge Blanchard vous l'a envoyé.

13 Et... et... elle... elle n'a pas dit que
14 des mensonges, mais elle a "*faite*" des erreurs,
15 et elle a "*faite*" un peu de fabulation,
16 madame... euh... L.C.; mais lorsqu'elle dit
17 que, effectivement... euh... c'est une preuve
18 hors de tout doute, que ça confirme
19 l'innocence... euh... elle a raison, parce que
20 j'ai... j'ai lu là-dessus, et... et... et
21 quelqu'un qui aurait consommé de la cocaïne, de
22 façon permanente, aurait des dommages à la
23 paroi nasale - ça apparaît dans le rapport de
24 Charbonneau, aussi le... les... - qu'il y
25 aurait des dommages à la paroi nasale qui ne

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 618 -

1 sont... qui ne se régénère pas naturellement;
2 et c'est pour ça qu'elle disait ça.

3 Mais, cet examen-là, lui, il a été
4 "faite"; si vous voulez qu'on le refasse, à
5 matin, on va le refaire, ça me dérange pas du
6 tout!

7 Mais, ça, c'est... c'est que c'est que
8 c'est clair que...

9 Est-ce que je continue?

10 Q Oui, continuez!

11 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

12 pour le Comité :

13 Juste pour les...

14 **LE TÉMOIN :**

15 R «... *throat*...»

16 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

17 pour le Comité :

18 ... fins du...

19 Excusez-moi, Monsieur le Juge!

20 Comme avocat du Comité, j'ignore
21 complètement de quoi on parle...

22 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

23 Oui.

24 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

25 pour le Comité :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 619 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

... comme document.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

On est d'accord...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Il était au...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

... parce que, moi, je...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Il était au dossier.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Quel dossier?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Le dossier de première - de... du...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Non.

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

Je ne pense pas que ça...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Ce n'est pas sur...

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

... que ça fasse partie...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 620 -

1 Ce n'est pas dans...
2 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**
3 ... du premier...
4 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
5 ... le dossier.
6 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**
7 ... Comité...
8 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
9 Oui; non.
10 **LE TÉMOIN :**
11 R Il était au...
12 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**
13 ... Maître Tremblay.
14 C'est peut-être devant le...
15 **LE TÉMOIN :**
16 R Le Comité d'examen.
17 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
18 pour le juge Michel Girouard :
19 Le Comité d'examen.
20 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**
21 ... Comité d'examen, mais...
22 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
23 Mais ce n'est pas - moi, j'avais compris que
24 c'était le courriel de L.C., non?
25 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 621 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le juge Michel Girouard :

Non, je comprends!

LE TÉMOIN :

R Non, non!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Mais c'est parce que...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Non, c'est le rapport...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

... elle dit :...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

... médical.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

... ce qui prouverait son innocence, ce serait un examen.

Or, devant le Comité d'examen, il y a eu, effectivement, un tel rapport déposé.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Autre chose que vous voulez démontrer?

Si c'est dans le dossier, c'est une question de plaidoirie, ça!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 622 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le juge Michel Girouard :

Oui, mais je vais vous montrer.

M^e PAULE VEILLEUX, membre :

Ce n'est pas dans le dossier.

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

Moi, je ne l'ai pas...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Ce n'est pas...

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

... dans le dossier.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

... dans le dossier.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Non, mais...

M^e PAULE VEILLEUX, membre :

Je ne l'ai pas dans le dossier.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Dans le dossier du Comité d'examen!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Oui, mais c'est ça...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 623 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Ah!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... le problème, là!

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Bien, ça, ce n'est pas «devant nous», ça!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Je veux dire... c'est parce que vous avez plaidé, confrère, puis j'ai - moi, je vous le dis, je n'ai pas vu ce document-là, puis c'est la première que j'en entends parler!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Mais, là, moi, je suis totalement confus, là!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Alors, si je peux prendre deux (2) petites minutes, là.

Il y a eu des débats préliminaires d'une magnitude de... quand même importantes sur - et mon confrère, maître Masson, est rendu l'expert national dans le domaine du cloisonnement - mais pour dire que, ce qui se passe, aux autres étapes, ça doit pas être abordé, ici, puis ça

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 624 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

ne doit pas être...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Alors, ce n'est pas...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... mis en preuve...

Juste un instant, Maître Tremblay!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Mais je n'ai rien dit!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Bien, c'est parce que...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Vous avez...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Et...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Vous avez une...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 625 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Et...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

... sensibilité!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Et, là, moi, je vous dis juste : le problème
que j'ai, là, c'est que ce document-là...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Non, non!

Non, non!

Écoutez : là, moi, j'avais compris que ce
document-là faisait partie du dossier; il n'est
pas en preuve.

Maître Tremblay!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Ça va!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

À moins que je ne - qu'il y ait une règle de
procédure qui m'échappe, vous n'avez pas le
droit de demander les questions que vous venez
de demander, au juge Girouard, par rapport à un
document qui n'est pas en preuve!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 626 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le juge Michel Girouard :

Q Alors, Monsieur le Juge Girouard, est-ce que, effectivement, vous avez subi un examen de... concernant vos fosses nasales?

R Exact.

Je l'ai suivi, "pis" je l'envoyé au juge Blanchard.

J'avais cru pen... - j'avais cru comprendre que le juge Blanchard l'avait envoyé au Comité d'examen dont faisaient partie monsieur le juge Drapeau et monsieur le juge Joyal.

Q Avez-vous, avec vous...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Est-ce que c'est pour ça que vous nous avez demandé ou que vous nous avez dit qu'il y avait eu un rapport qui avait été envoyé?

Est-ce que c'est de ce rapport-là dont vous parlez?

Moi, j'ai pas connaissance de cela!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bien, moi, je lui pose la question!

LE TÉMOIN :

R En tout cas!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 627 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
C'est dans les...
LE TÉMOIN :
R C'est... c'est...
M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
... séquences des événements.
Q Et je comprends que vous avez, avec vous, le
rapport qui vous a été fourni.
R Euh... mais...
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL
pour le Comité :
Non, mais, là...
L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
Mais écoutez, là...
LE TÉMOIN :
R Je veux répondre...
L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
Écoutez...
LE TÉMOIN :
R ... à la question.
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL
pour le Comité :
Non, mais je vous dis juste...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 628 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Non, mais...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Juste...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Là c'est un...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Juste...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... rapport d'expertise...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Juste un instant...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... que vous voulez présenter sans que le témoin soit devant nous!

Vous savez, Maître Tremblay, que, ça, ce n'est même pas proche d'être acceptable, comme procédure, là!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Alors, je voudrais, Monsieur le Juge, porter à

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 629 -

1 votre attention, un rapport qui fait partie de
2 la pièce P-27...

3 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

4 O.K.

5 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

6 pour le juge Michel Girouard :

7 ... pièce déposée, devant le Comité d'enquête,
8 présidé par l'honorable juge «Girard» -
9 «Gérard»... voyons!

10 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

11 «Gérard»?

12 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

13 pour le juge Michel Girouard :

14 Char... Gir... - non!

15 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

16 Richard Chartier.

17 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

18 pour le juge Michel Girouard :

19 Richard Chartier!

20 Et si vous regardez à la... le numéro 7
21 des documents consultés, vous avez le rapport
22 médical du docteur Frédérick Lee.

23 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

24 Hum, hum.

25 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 630 -

1 pour le juge Michel Girouard :
2 C'est celui dont on parle!
3 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
4 pour le Comité :
5 Non, mais...
6 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
7 pour le juge Michel Girouard :
8 Alors, j'ai pris pour acquis que ça faisait
9 partie de tout ce qu'il y avait - de tout le
10 brassage...
11 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
12 pour le Comité :
13 O.K.!
14 Juste...
15 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
16 pour le juge Michel Girouard :
17 ... qui a eu lieu, là!
18 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
19 pour le Comité :
20 Juste, si on veut accélérer...
21 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
22 Maître...
23 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
24 pour le Comité :
25 ... un peu, là...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 631 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... Gravel!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Oui!

Bon!

Soyons clairs, là : ça, le rapport de P-27, c'est le rapport d'un chimiste qui a été, effectivement, déposé, devant le Comité Chartier, par les procureurs du juge Girouard.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Mais ça ne règle pas - que le chimiste en question ait eu accès à un rapport de peu importe qui, je veux dire, c'est parce que ça ne fait pas qu'il a été déposé devant le juge Chartier, ça...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Non, c'est ça.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... et devant le Comité Chartier; ça ne règle pas le problème!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 632 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Mais...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Puis j'aimerais terminer sur un point, si vous me permettez, là, je... dix (10) secondes!

Ça fait... attendez un peu - quoi? - sept (7) mois, à peu près - non, excusez-moi, six (6) mois que les procureurs du juge Girouard ont, entre les mains, la lettre de madame L.C.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Ce n'est pas parce qu'on a manqué de temps, là!

Ça fait six (6) mois que ce document-là aurait pu être communiqué, aurait pu être invoqué, aurait pu être... je veux dire, madame L.C., ce qu'elle a écrit là, là, c'est... ça, on le sait depuis six (6) mois!

Encore une fois, aujourd'hui, si on veut déposer ce document-là, dont j'ignore la teneur - je veux dire, ce n'est pas un document auquel j'ai eu accès...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 633 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Non.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... bien, là, ça nous ouvre la porte, encore...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Un instant!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... pour ma...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

On ne...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... pour ma...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... vous a pas fourni une copie...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bien oui!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... de ce rapport d'expertise-là?

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 634 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Jamais!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bien voyons!

Bien, il est au dossier, Monsieur le Juge!

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Il n'est pas au dossier!

M^e PAULE VEILLEUX, membre :

Il n'est pas au dossier.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bien, ça dépend ce qu'on entend par «dossier»!

Il est dans «ses» dossiers!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Mais dans le dossier de qui?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Dans vos dossiers!

Le rapport du - en fait...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

... je vais vous dire ceci : quand le juge...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 635 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

quand le juge...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Non, non!

Juste un instant, Maître Tremblay!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Un instant!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Excusez-moi, là!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Un instant!

S'il vous plaît!

S'il vous plaît!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

C'est...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Question simple :...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui?

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... est-ce que le rapport du docteur Lee - pas
les mentions du rapport du docteur Lee -

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 636 -

1 est-ce que le rapport du docteur Lee est dans
2 les pièces qui sont - qui ont été reçues en
3 preuve par ce Comité; «oui» ou «non»?

4 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

5 pour le juge Michel Girouard :

6 Le seul endroit, de mémoire - parce qu'il y en
7 a du papier, là! - le seul endroit, de mémoire,
8 où il a été déposé, c'est au Comité d'examen...

9 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

10 Bon!

11 Arrêtez!

12 Là vous savez mieux que ça!

13 La question était de savoir...

14 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

15 pour le juge Michel Girouard :

16 Hum, hum.

17 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

18 ... s'il faisait partie des éléments de
19 preuve...

20 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

21 pour le juge Michel Girouard :

22 Il l'avait-tu?

23 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

24 ... devant...

25 **M^e LOUIS MASSON**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 637 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le juge Michel Girouard :

Hum?

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... le Comité d'enquête.

Alors, premièrement...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Devant votre...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... il n'y est pas.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Deuxièmement...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bien, je ne sais pas, là!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... ce rapport-là, s'il existe - on ne sait pas ce qu'il dit - il porterait sur un usage de cocaïne prolongé, et je ne vois pas la pertinence de cette preuve-là, par rapport aux allégations que nous avons à trancher.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 638 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le juge Michel Girouard :

Alors...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

S'il y avait pertinence, ça serait à l'égard de la deuxième allégation, mais la deuxième allégation est simplement que le juge Girouard a témoigné, devant le premier Comité d'enquête, et a nié avoir consommé de la cocaïne ou des stupéfiants en aucun moment.

Alors, il n'y a pas d'allégation - à ma connaissance! - il n'y a pas d'allégation que le juge Girouard était un consommateur régulier de cocaïne, quoique c'était ça la perception de L.C...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

C'est ça!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... mais c'est une perception qui, d'après moi, ne trouve pas appui dans la preuve; alors... bon!

Alors, cela étant, on vous a donné une large marge de manoeuvre, Maître Tremblay : questions suggestives, questions tendancieuses, beaucoup de oui-dire; mais, là, on est rendus

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 639 -

1 dans un rapport d'expertise et je ne crois pas
2 que le Comité devrait recevoir ce rapport-là,
3 et je crois que vous n'avez pas le droit de
4 demander, au juge Girouard, qu'est-ce que ce
5 rapport contient.

6 Êtes-vous d'accord, Maître Synnott?

7 **M^e BERNARD SYNNOTT, membre :**

8 Oui, je suis d'accord avec ça.

9 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

10 Monsieur le Juge?

11 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

12 Oui.

13 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

14 Madame la Juge...

15 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

16 Oui.

17 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

18 ... en chef?

19 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

20 Oui.

21 **M^e PAULE VEILLEUX, membre :**

22 Oui.

23 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

24 Maître Veilleux?

25 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 641 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

enfants, si c'est nécessaire!

J'ai pas consommé de cocaïne avec Alain Champagne.

Et... et... et je... et je... et la scène qu'elle décrit m'apparaît invraisemblable.

Est-ce que... est-ce que... est-ce que je peux avoir... euh... est-ce qu'on peut être trois (3) - est-ce qu'on peut être quatre (4), dans une pièce, et deux (2) hommes, une femme, aller dans une autre pièce et revenir avec six (6) narines dont l'intérieur seraient blanches et défiler, devant madame L.C., pour qu'elle voit les trois (3) personnes et les six (6) narines?

Moi, j'ai jamais vu quelqu'un avec des narines blanches.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Q

Maître Girouard, le président du Comité a fait allusion à l'allégation à l'effet que vous auriez affirmé - selon le président du Comité - affirmé n'avoir jamais consommé de substances, enfin, de drogues; alors, pouvez-vous commenter sur cette allégation, que l'on retrouve dans la série d'allégations, mais à laquelle le

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 642 -

1 président du Comité vient de faire allusion?
2 R Il... j'ai... euh... relu les notes
3 sténographiques, mes avocats les "avons"
4 relues - les ont relues, et je ne trouve pas la
5 prémisse de cette allégation.

6 Elle n'est pas...

7 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

8 Q Vous n'avez jamais affirmé, devant le premier
9 Comité...

10 R Non.

11 Q ... n'avoir jamais consommé de cocaïne ou de
12 stupéfiants...

13 R Jamais de...

14 Q ... ou de...

15 R ... ma vie, j'ai... j'ai... j'ai... jamais,
16 jamais de ma vie, là, je... quand j'étais à...
17 étudiant ou quelque chose comme ça, là, j'ai
18 pas confirmé - j'ai pas affirmé ça; et j'ai
19 regardé, j'ai regardé.

20 Si vous l'avez trouvé, j'aimerais qu'on...
21 si on veut me confronter avec une déclaration
22 antérieure, j'aimerais la voir.

23 Et... et... et d'ailleurs, le juge
24 Chartier nous a répété, à plusieurs reprises,
25 «l'exception de dix (10) ans».

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 643 -

1 L'exception de dix (10) ans, il vient du
2 formulaire qui a été coté - là je l'ai pas la
3 cote... est-ce que c'est I-4 ou c'est
4 l'ancienne cote?

5 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

6 pour le juge Michel Girouard :

7 Q C'est G; ça serait G.

8 R C'était G?

9 Oui, mais je... je l'ai pas, sur mon
10 document, le G, le formulaire, là.

11 Q On vient de le déposer.

12 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

13 Q Là vous parlez "du" fiche - de la...

14 R Oui.

15 Q ... fiche que...

16 R Oui, oui, oui!

17 Oui, oui, oui!

18 Q Bien, là, je pense qu'on mélange les pommes et
19 les oranges, là!

20 La question est la suivante : votre client
21 dit, Maître Tremblay, qu'il n'a jamais dit, au
22 Comité - au premier Comité, qu'il n'avait
23 jamais consommé de stupéfiants ou de cocaïne;
24 c'est ça que vous dites?

25 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 644 -

1 pour le juge Michel Girouard :
2 Oui.
3 **LE TÉMOIN :**
4 R Et, moi, ce que...
5 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
6 pour le juge Michel Girouard :
7 Mais...
8 **LE TÉMOIN :**
9 R Moi, ce que...
10 Q Vas-y!
11 Allez-y!
12 R Est-ce que je peux répondre?
13 Q Très bien!
14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
15 Un instant!
16 Alors, c'est ça que votre client dit; là
17 il va dans la fiche de...
18 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
19 pour le juge Michel Girouard :
20 Ah, non, non, non!
21 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
22 ... de demande.
23 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
24 pour le juge Michel Girouard :
25 C'est parce qu'il place le contexte.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 645 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

R

R

LE TÉMOIN :

C'est ça.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Si on parle de consommation antérieure, passée dix (10) ans, c'est en dehors de la fiche; c'est tout... c'est tout!

La fiche parle de dix (10) ans, là.

LE TÉMOIN :

Attendez!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Mais est-ce qu'il était en train de dire que, lorsqu'il a dit qu'il n'avait jamais consommé...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Bien, il a...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... de drogue ou de cocaïne, il n'en avait jamais consommé dans les dix (10) ans précédant sa demande?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Non.

Non.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 646 -

1 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
2 Non.
3 **LE TÉMOIN :**
4 R Non.
5 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
6 pour le juge Michel Girouard :
7 Puis il va dire...
8 **LE TÉMOIN :**
9 R Non.
10 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
11 pour le juge Michel Girouard :
12 ... ce qu'il a à dire, il dit : «Quand j'étais
13 étudiant, à l'université, ç'a pu arrivé!»
14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
15 O.K.
16 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
17 pour le juge Michel Girouard :
18 Mais il n'a jamais dit : jamais, jamais,
19 jamais!
20 **LE TÉMOIN :**
21 R Non.
22 Et...
23 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
24 pour le juge Michel Girouard :
25 Et puis c'était...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 647 -

1 Q Ah, vas-y!
2 Bien, je ne veux pas...
3 R Ben, là...
4 Q Je ne veux pas planter...
5 R ... je cherche, je cherche, je cherche la
6 question...
7 Q Qu'est-ce que c'est que vous cherchez?
8 R ... spécifique...
9 Q Oui, mais, ça, la formule, on le sait, là!
10 R Non, on le sait pas; je le sais pas par coeur,
11 moi.
12 Q Non, non, mais je veux dire...
13 R Il y avait une question spécifique, là-dessus.
14 Q «Est-ce que vous avez des problèmes, dans les
15 dix (10) ans»; celle-là.
16 Voilà, elle est ici!
17 Bon!
18 La question je ne sais pas quoi, là.
19 R Bon.
20 Elle est ici, à la page 10 :
21 **«Avez-vous subi des problèmes de**
22 **santé débilissants d'ordre physique**
23 **ou mental, y compris des problèmes**
24 **d'alcool ou de drogue au cours des**
25 **10 dernières années?»**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 648 -

1 La réponse est «**NON**», elle est vraie.
2 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
3 Q Ça, c'est la fiche de demande...
4 R Oui!
5 C'est ça.
6 Q ... pour nomination...
7 R C'est ce que...
8 Q ... à la magistrature.
9 R C'est ce que... c'est ce qu'on... c'est...
10 c'est l'information qui est exigée, de nous.
11 Et... et, après ça... après ça, il y a...
12 il y a une question générale :
13 «**Y a-t-il quelque chose dans votre**
14 **passé ou votre présent qui pourrait**
15 **avoir une conséquence négative pour**
16 **vous-même ou la magistrature et qui**
17 **devrait être dévoilé?**»
18 Ma compréhension et celle de beaucoup de
19 gens, sur n'importe quel questionnaire qui
20 contient des questions spécifiques, a souvent
21 une question générale, à la fin; ma
22 compréhension, c'est : si on vous en a pas
23 parlé, là-dedans, parlez-nous-en!
24 Alors, d'où je faisais une analogie : si
25 un avocat ou une avocate avait eu des problèmes

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 649 -

1 d'alcoolisme, à vingt-cinq (25) ans, avait
2 "faite" une cure, avait "faite" une rechute,
3 avait "faite" à nouveau une cure, à trente-deux
4 (32) ans, il applique, à vingt (20) ans - à
5 cinquante (50) ans, il répond à la question :

6 «**Avez-vous subi des problèmes de...**
7 **des problèmes de "consommation"**
8 **d'alcool [...] "dans les dernières"**
9 **10 [...] années?»** [sic]

10 Il répond «**NON**».

11 Est-ce que, à la question générale, il
12 devrait dire : «"By the way", j'ai suivi une
13 clinique, il y a vingt-cinq (25) ans, et une
14 autre, il y a vingt-deux (22) ans!»

15 Moi, ma compréhension, c'est qu'il avait
16 pas à répondre à ça.

17 Q Bon!

18 En tous les cas!

19 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

20 Le paragraphe 101 du rapport du premier Comité
21 d'enquête...

22 **LE TÉMOIN :**

23 R Je sais qu'ils nous ont dit ça.

24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

25 ... on lit :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 650 -

1 **«Le juge Girouard a proclamé n'avoir**
2 **jamais acheté ou consommé de la**
3 **drogue.»**

4 Et, ensuite, on fait un renvoi au
5 témoignage du juge Girouard, du cinq (5) mai
6 deux mille quinze (2015), au huis clos, à la
7 page 64; du douze (12) mai deux mille quinze
8 (2015), à la page 321; du quatorze (14) mai
9 deux mille quinze (2015), aux pages 52 et 53.

10 Alors, je trouve ça étonnant que le juge
11 Girouard dise - je ne dis pas qu'il a tort! -
12 mais je trouve ça étonnant qu'il dise qu'il n'a
13 jamais :

14 **«... proclamé n'avoir jamais acheté**
15 **ou...»**

16 **LE TÉMOIN :**

17 R Ah, j'en ai jamais acheté!

18 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

19 **«... consommé de la drogue.»**

20 **LE TÉMOIN :**

21 R J'en ai jamais acheté, ça, c'est clair!

22 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

23 pour le juge Michel Girouard :

24 Alors, O.K., on va les regarder.

25 Est-ce qu'on peut les avoir, les extraits?

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 651 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e BERNARD SYNNOTT, membre :

Celui-là, puis 53.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Alors, j'attire votre attention sur l'extrait
d'audience de l'enquête en vertu de l'Article
63 sur les juges - en fait, disons, le Comité
Chartier, du quatorze (14) mai deux mille
quinze (2015).

Alors :

«- *Autre question...*» - maître
Cossette.

Et, ça, c'est dans le contexte de monsieur
Lamontagne.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Juste, pouvez-vous nous dire vous êtes où, là,
confrère?

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Quelle page, là?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

C'est à quel endroit, là?

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Monsieur le Juge!

Q

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 652 -

1 R Alors, ça commence en bas de la page - c'est
2 maître Cossette qui m'interroge - au bas de
3 la... au bas de la page... euh... 52, de...
4 euh... l'interrogatoire du quatorze (14) mai;
5 j'ai été interrogé cinq (5) fois, je crois.

6 Réponse :

7 «... **comme je vous dis : une tonne**
8 **de suspicion vaut pas un once de**
9 **preuve, mais...**»

10 Elle dit :

11 «- **Mon autre question...**»

12 J'ai dit :

13 «... **moi, j'en prenais pas de**
14 **drogue, à ce moment-là, ça fait que**
15 **j'en achetais pas!**»

16 On parlait de la transaction avec
17 Lamontagne.

18 Alors, si quelqu'un avait interprété
19 différemment... euh... je le sais pas, mais,
20 moi, c'était ma réponse!

21 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

22 pour le juge Michel Girouard :

23 Et, Monsieur le Juge, là, c'est-à-dire que
24 c'est moi qui vous demande votre assistance;
25 vous avez parlé du cinq (5) mai?

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 653 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e ÉLIE TREMBLAY

pour le Comité :

Page 64.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

J'ai fait un renvoi à la première - au premier rapport, hein, le rapport...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... du premier Comité, la page - la note infrapaginale 77...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Hum, hum.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... on a parlé...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... du cinq (5) mai deux mille quinze (2015).

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 654 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

On a parlé du douze (12) mai deux mille quinze (2015), puis on a parlé du quatorze (14) mai deux mille quinze (2015), je parle, «qu'on a parlé»...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui, mais je veux les...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... qu'on fait mention.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Je veux le verbatim.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

En tout cas, c'était matière à plaidoirie plus qu'à preuve, là!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui, peut-être.

Mais j'aimerais quand même...

Non, c'est bien décousu, ça!

C'est quoi la référence précise?

M^e BÉNÉDICTE DUPUIS

pour le juge Michel Girouard :

Page 64.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 655 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :
64?

Q Bon.

Alors, 64.

Page 64.

Page 64 du cinq (5) mai; il y a une petite note, au bas de page 64 du cinq (5) mai.

Alors, voulez-vous, s'il vous plaît, lire ce qui s'est passé le cinq (5) mai, la réponse donnée?

R On est toujours dans le contexte - c'est parce que la première enquête portait sur une prétendue transaction du dix-sept (17) septembre deux mille dix (2010).

Alors, là c'est maître LeBlanc, là, qui est sur le banc, qui me... attendez un peu, là.

Maître LeBlanc, il dit :

«Oui, oui, oui! Je comprends!»

Puis, là, on regardait le vidéo, je pense.

"Pis", moi, je dis :

«Moi, je ne prends pas de drogue, alors, je ne sais pas pourquoi j'en achèterais; ça, je peux vous dire ça!»

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 656 -

1 On parle toujours de la transaction du
2 mois de septembre deux mille dix (2010) et,
3 effectivement, les dix (10) années avant non
4 plus!

5 Avant... avant deux mille huit (2008),
6 c'est quatre-vingt-dix-huit (98), j'ai jamais
7 eu de problème de drogue non plus.

8 Que j'ai "*faite*" des expériences de
9 jeunesse, quand j'étais étudiant, avant d'aller
10 à Val-d'Or, oui, mais... euh... est-ce que j'ai
11 eu des problèmes de drogue?

12 Non.

13 Dans les dix (10) dernières années, encore
14 moins, ni dans les vingt (20) dernières, ni
15 dans les trente (30) dernières; alors, ça...
16 euh...

17 Et je m'en sou... - je pourrais même pas
18 vous dire exactement quand "*pis*" de... quand
19 "*pis*" quoi, là, "*v'là*" trente-cinq (35) "*pis*"
20 quarante (40) ans, là, quand j'avais dix-sept
21 (17) ans ou dix-neuf (19) ans, là, ou vingt-
22 deux (22) ans, là, je m'excuse, mais... euh...
23 je pense que...

24 Maître... maître Cossette nous a dit,
25 dans... dans... dans la première enquête,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 657 -

1 qu'elle n'avait jamais, jamais, jamais - elle
2 nous a...

3 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

4 pour le Comité :

5 Q Non, je pense...

6 R ... répété ça quatre (4)...

7 Q ... que ça...

8 R ... cinq (5) fois!

9 Q ... ça...

10 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

11 Ça, c'est un peu loin, là.

12 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

13 Q Non, on n'est pas intéressés d'entendre...

14 R Non?

15 Q ... ça...

16 R O.K.!

17 Q ... Monsieur le Juge Girouard, vous le savez
18 mieux que ça.

19 R Ça va!

20 Q Maître Tremblay!

21 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

22 pour le juge Michel Girouard :

23 Q Alors, et puis...

24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

25 Avez-vous...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 658 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Q ... le troisi...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
... beaucoup d'autres questions, Maître Tremblay?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Oui.

Un, c'est pour - sur la question - les achats présumés de monsieur Thibault ont été mis de côté complètement.

Et ma dernière question, peut-être, avant, si vous pouvez donner un ajournement plus tôt pour qu'on commence plus tôt pour finir, là.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
Bien, allez-y!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Q Alors, c'est en ce qui concerne - et, encore une fois, c'est toujours sous réserve de toute cette histoire-là - c'est l'histoire de Thibault qui est entré comme fait similaire, alors - mais jamais comme met principal au menu, là.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 659 -

1 Est-ce que vous avez déjà acheté de la
2 drogue de monsieur Thibault?

3 R Jamais.

4 Q Pourquoi vous n'en avez pas acheté de monsieur
5 Thibault?

6 R Ben, j'en prenais pas!

7 Q Bon!

8 R C'est lui qui parle!

9 J'étais à Val-d'Or!

10 Q L'autre question : est-ce que vous et votre
11 femme avez, ensemble ou séparément, à votre
12 connaissance, l'un de l'autre, pris de la
13 cocaïne?

14 R Non!

15 Non.

16 Non.

17 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

18 Q Vous n'avez jamais consommé de cocaïne, Juge
19 Girouard?

20 R Jamais consommé de «cossin...» - de cocaïne,
21 avec ma femme, qui était la question?

22 Q Vous n'avez jamais consommé de cocaïne, Juge
23 Girouard?

24 R Sûrement pas depuis que je suis avocat.

25 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 660 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le juge Michel Girouard :
Ce qui revient à la première réponse...
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL
pour le Comité :
Non, attendez un peu...
M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
... c'était...
M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL
pour le Comité :
... Maître Tremblay!
LE TÉMOIN :
R J'ai "*faite*" des expériences "*pis*" des...
des... des erreurs de jeunesse comme la moitié
des juges fédéraux qui ont moins de soixante
(60) ans; pas depuis que je suis avocat.
L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
Q Alors, la réponse à la question...
Je ne suis pas intéressé de vous entendre,
Maître Tremblay!
M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
On le sait!
L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
Q La réponse à la question : Juge Girouard,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 661 -

1 est-ce que vous avez consommé de la cocaïne?
2 Vous dites : «Pas depuis que je suis
3 avocat.»
4 R Exact.
5 "Pis" ...
6 Q C'est ça votre témoignage.
7 R Et... et... et je pourrais pas me rappeler
8 les... les... les circonstances ou les fois où
9 j'aurais "faite" des expériences, mais comme
10 "toutes" les étudiants ou comme une bonne
11 partie...
12 Q Non, non!
13 R ... des étudiants...
14 Q On ne parle pas de ça, là!
15 On ne parle pas de ça!
16 Vous n'avez jamais consommé de cocaïne
17 depuis que vous êtes avocat?
18 R Exact.
19 Q Maître Tremblay.
20 Maître Tremblay, vous avez d'autres
21 questions?
22 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
23 pour le juge Michel Girouard :
24 Oui, bien, les... il y a deux (2) ou trois (3)
25 points à régler.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 662 -

1 Mais j'aurais juste pour - on sauverait du
2 temps si on avait l'ajournement maintenant et -
3 pardon!, il faudrait que je me lève!

4 J'allais dire : je me lève au mauvais
5 moment, puis je reste assis au mauvais moment!

6 Mais la - j'aurais peut-être... bien,
7 j'aurais encore quelques questions, mais, pour
8 sauver du temps, si je pouvais, là - on est
9 tellement allés dans toutes les directions - si
10 je pouvais encadrer le reste de
11 l'interrogatoire, moi, je serais prêt à
12 commencer à l'heure que vous voulez, mais sauf
13 que ça me donnerait un peu le temps d'organiser
14 mon matériel.

15 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

16 Bien, on aimerait finir les témoins
17 aujourd'hui...

18 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

19 pour le juge Michel Girouard :

20 Oui.

21 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

22 ... puis plus vous avancez, plus les chances
23 sont que le contre-interrogatoire du juge
24 Girouard sera reporté à la semaine prochaine,
25 là!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 663 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Ça va.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Maître Gravel a le droit...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui, je comprends!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... et le Comité a le droit de tester certaines réponses du juge Girouard.

Vous êtes sûr que vous ne pouvez pas finir, là, avant l'heure de lunch, là?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Je ne serai pas capable de tout finir, c'est certain, mais je...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

O.K.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

... peux en faire encore un petit bout; je peux faire un dix (10) minutes, si vous voulez, dix (10), quinze (15) minutes.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 664 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Très bien.

Bien, on va prendre - si vous ne pouvez pas finir maintenant, on va prendre la pause du midi.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

On sera de retour à une heure trente (1 h 30) tapante!

Comment on dit ça?

«Pile»; une heure trente (1 h 30) pile!

* * * *

- ADVENANT 12 h 07,
SUSPENSION DE L'AUDIENCE -

* * * *

- ADVENANT 13 h 47,
REPRISE DE L'AUDIENCE -

* * * *

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q Alors, Monsieur le Juge Girouard, vous êtes toujours sous serment.

R Oui.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 665 -

1 Q Maître Tremblay?
2 **M^e LOUIS MASSON**
3 pour le juge Michel Girouard :
4 Avec...
5 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
6 pour le juge Michel Girouard :
7 À la - pardon!
8 Vas-y!
9 **M^e LOUIS MASSON**
10 pour le juge Michel Girouard :
11 Avec votre permission, j'aborderai cette partie
12 de l'interrogatoire de monsieur le juge
13 Girouard, Monsieur le Juge.
14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
15 O.K.
16 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
17 pour le juge Michel Girouard :
18 C'est...
19 **M^e LOUIS MASSON**
20 pour le juge Michel Girouard :
21 Oui, on y va.
22 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
23 On change?
24 On va...
25 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 666 -

1 pour le juge Michel Girouard :
2 Oui.
3 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
4 ... à quelque chose d'autre?
5 **INTERROGÉ PAR M^e LOUIS MASSON**
6 pour le juge Michel Girouard :
7 Ah, on peut changer, oui, comme vous voulez!
8 O.K.
9 Q Alors...
10 R Ça, c'est pas ma feuille, ça; c'est quoi, ça?
11 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
12 pour le juge Michel Girouard :
13 Q Non, c'est à moi, ça!
14 Merci!
15 **M^e LOUIS MASSON**
16 pour le juge Michel Girouard :
17 Q Alors, évidemment, animer - administrer...
18 administrer un témoignage qui repose sur
19 quelques quinze (15) à soixante (60), une
20 centaine...
21 **M^e BÉNÉDICTE DUPUIS**
22 pour le juge Michel Girouard :
23 Quarante-cinq (45).
24 **M^e LOUIS MASSON**
25 pour le juge Michel Girouard :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 667 -

1 ... cent quelques extraits des notes
2 sténographiques, en référant à quelques
3 paragraphes de la décision du Comité d'enquête,
4 avec des références, peut poser un certain défi
5 logistique.

6 Donc, dans le but de faciliter la tâche et
7 de l'avocat et du témoin, mais surtout du
8 Comité, je me suis permis non pas de créer un
9 document avec une preuve nouvelle, mais de
10 créer un compendium des citations auxquelles
11 réfère le Comité!

12 Sinon, imaginez la scène : je demande à
13 monsieur le juge de donner son interprétation
14 des paragraphes 189, 190, 191, qui contiennent
15 vingt (20) notes de bas de page avec les
16 références des notes, vous comprenez que c'est
17 un défi insurmontable.

18 Donc, ce n'est pas de la preuve nouvelle,
19 c'est un compendium, rédigé avec le plus grand
20 soin, mais qui contient un copier/coller, puis,
21 si vous me le permettez, je vous montrerai de
22 quoi nous parlons.

23 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

24 Très bien!

25 Faites-le.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 668 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :
D'accord.

Tout cela, encore une fois, n'a pas pour but de compliquer, mais de faciliter la tâche.

Alors, deux (2), quatre (4), cinq (5), six (6), et j'en ai remis une copie à mon confrère...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Ce n'est pas vraiment un élément de preuve, c'est un outil de travail...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :
Ce n'est pas de la preuve!

Non, non, non!

C'est... je... encore une fois, alors, si vous me permettez de... d'abord, de vous décrire ce que nous retrouvons à la page 1 du document, je vais... je vais vous tourner...

M^e PAULE VEILLEUX, membre :

Merci!

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :
... le dos, mais...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 669 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Merci!

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Alors, prenons la page 1, ici, la pagination, évidemment, n'a pas de signification.

Nous avons, ici, le titre **«Introduction»**, ce qui correspond au paragraphe du rapport du Comité d'enquête.

Nous avons, ensuite, à la... le 179; ça, c'est le paragraphe du rapport du Comité d'enquête.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Hum.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Et, quand on voit, ici :

«... en s'adressant directement au Comité lors de son témoignage¹¹⁵.»

«115» réfère à la note de bas de page 115; et la note de bas de page 115 réfère à l'interrogatoire du douze (12) mai, pages 350 et 351.

Et nous avons, ici, la bonne référence.

Donc, là, c'est assez simple, l'introduction...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 670 -

1 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
2 La bonne référence, ça renvoie à Charles
3 Aznavour!
4 Ça devait venir...
5 **M^e LOUIS MASSON**
6 pour le juge Michel Girouard :
7 Bien oui!
8 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
9 ... de maître Tremblay, ça!
10 **M^e LOUIS MASSON**
11 pour le juge Michel Girouard :
12 C'était... c'était le préambule musical de
13 maître Tremblay!
14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
15 Bon.
16 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
17 Hum, hum.
18 **M^e LOUIS MASSON**
19 pour le juge Michel Girouard :
20 Alors, si nous allons, maintenant, à la page 4,
21 on voit le même processus.
22 Alors, pourquoi le titre :
23 **«Le paiement des films prévisionnés**
24 **directement à M. Lamontagne»?**
25 Parce que c'est ce sous-titre que nous

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 671 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

retrouvons aux paragraphes 181 à 186.

182, c'est un paragraphe où il y a une référence, alors, là :

«Durant le voir-dire... c'était le seul but de sa visite¹¹⁶.»

Note 116.

Et on a la note 116, et ainsi de suite.

Alors, évidemment, si - ça va faciliter la tâche de tout le monde.

Et la façon de mener l'interrogatoire sera la suivante : monsieur le juge, évidemment, a préparé son interrogatoire en fonction de ce document-là.

En regard de chacun des chapitres, cependant, on ne fera pas toutes les citations, parce que, là, on a... monsieur le juge va vous donner ce qu'il estime être le plus important de ses contradictions.

Donc, nous allons passer les têtes de chapitres que j'appellerai «ciblées», donc, je pense que, en une demi-heure, on est capable de passer à travers cela.

Et ce sera un document précieux pour les contre-interrogatoires, aussi, là!

C'est... c'est... alors, mais écoutez : si

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 672 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

ça indispose...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Bien, je décris ce... ce cahier, ce... en tout cas, ce document comme un «outil de travail», est-ce que...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Tout à fait.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... ça serait comme ça?

Ça ne serait pas une pièce...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

C'est un compendium et... c'est un compendium des citations.

Il a été fait avec le plus grand soin, ç'a été fait par moi - ma collègue et par moi, donc, c'est du copier/coller, il n'y a pas de... il n'y a rien d'autre.

Évidemment, nul n'est à l'abri de l'erreur, si ça arrive, ce sera évidemment... on fait ce qu'on peut, là, c'est quand même un défi...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Ça fait partie de l'occasion qui est donnée au

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 673 -

1 juge Girouard de fournir des explications.
2 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
3 pour le juge Michel Girouard :
4 C'est ça.
5 **M^e LOUIS MASSON**
6 pour le juge Michel Girouard :
7 Mais surtout ça se veut un outil pour votre
8 Comité, parce qu'on s'est dit : comment on va
9 faire pour rendre un témoignage - bien, on...
10 pour donner des explications en référant à dix
11 (10) documents?
12 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
13 Hum.
14 **M^e LOUIS MASSON**
15 pour le juge Michel Girouard :
16 Alors, on n'en sortirait pas...
17 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
18 Ça me...
19 **M^e LOUIS MASSON**
20 pour le juge Michel Girouard :
21 ... et vous de même, ce serait impossible!
22 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
23 Ça me paraît très sage de votre part.
24 **M^e LOUIS MASSON**
25 pour le juge Michel Girouard :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 674 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Alors, c'est...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Maître Gravel, est-ce que vous avez un quelconque problème avec la démarche que le bâtonnier Masson entend poursuivre?

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Bien, écoutez, Monsieur le Juge : je dois avouer que c'est plutôt...

C'est sûr que, quand je vois des pages comme ça, où c'est... c'est des... c'est des extraits de la dissidence du juge Chartier qui sont... qui sont étalées de bord en bord, c'est... ça, c'est mon premier commentaire, là, je...

Si on est - si on voulait interroger le témoin sur les contradictions et les - soulever ce qui est le sujet de l'enquête, bon, je ne vois pas pourquoi on est allé intégrer les... les commentaires du juge Chartier en parallèle, là, mais...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Bien, moi, ça me paraît de bonne guerre que le juge Girouard puisse faire des renvois à la dissidence du juge "Girouard"...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 675 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

Chartier.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Chartier.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... je vois mal pourquoi on... on voudrait critiquer cette démarche.

Le bâtonnier Masson nous dit qu'il ne va pas...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Hum.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... passer au travers de ce recueil-là, d'un bout à l'autre, il s'attend de demander quelques observations du juge Girouard, il pense qu'il pourrait faire son travail dans une demi-heure, vous aurez cela pour faire votre contre-interrogatoire, je vois mal comment est-ce qu'on empêcherait le... le bâtonnier Masson de procéder comme il le fait.

Écoutez : on sait...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 676 -

1 Mais... mais, mon point, ce n'est pas de
2 l'empêcher!

3 Vous m'avez demandé mes commentaires, je
4 fais juste vous dire que si, le but de
5 l'exercice...

6 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

7 Non, je voulais savoir...

8 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

9 pour le Comité :

10 ... était de...

11 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

12 ... si vous vous opposiez!

13 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

14 pour le Comité :

15 Bien, écoutez : moi, je ne m'oppose pas...

16 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

17 pour le juge Michel Girouard :

18 Bon!

19 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

20 pour le Comité :

21 ... je ne suis pas - évidemment, j'aurais aimé
22 peut-être ça avoir ça quelques minutes -
23 t'sais, mettons, un peu avant, parce que c'est
24 quand même assez volumineux!

25 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 677 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Hum, hum.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Mais, autrement que ça, je l'avais dit à mon confrère avant le dîner, j'ai dit : «Je ne dirai pas : "Je suis heureux", je ne dirai pas : "Je ne m'opposerai pas"; je vais laisser ça à la décision du Comité.»

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Bien, écoutez : le Comité prend note de vos observations et il se peut qu'on vous accorde un délai de temps approprié pour en prendre connaissance avant de vous embarquer dans le contre-interrogatoire du juge Girouard.

Pour le moment, je pense que c'est une bonne approche, à ce témoin-là, qui nous est proposée...

M^e PAULE VEILLEUX, membre :

Oui.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... et on vous demande, Maître Masson, d'être bref, mais de poursuivre votre démarche.

M^e LOUIS MASSON

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 678 -

1 pour le juge Michel Girouard :
2 Q Alors, abordons Charles Azna - ah, non!
3 Pas Charles Azna... on va commencer
4 ailleurs.
5 Monsieur le Juge, la première question qui
6 est...
7 **LE TÉMOIN :**
8 R Moi, je n'en ai pas, là, c'est... c'est...
9 **M^e LOUIS MASSON**
10 pour le juge Michel Girouard :
11 Ah! Bien, ce serait bien!
12 **LE TÉMOIN :**
13 R ... je suis le seul à ne pas en avoir!
14 **M^e LOUIS MASSON**
15 pour le juge Michel Girouard :
16 Oui, oui, oui!
17 Oui.
18 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
19 Alors, qu'est-ce qu'on va l'appeler, ce
20 document-là, pour que ce soit clair?
21 **M^e LOUIS MASSON**
22 pour le juge Michel Girouard :
23 Je l'appellerais «compendium», avec votre
24 permission.
25 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 679 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Oui, ç'a bien de l'allure!

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

C'est ça.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum.

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

Juste pour savoir, Maître Masson, pour...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

... ma clarification, qu'est-ce que - c'est bien utile d'avoir quelque chose en... dans un document comme ça, parce qu'on voit, justement, les extraits, les extraits des jugements majoritaires, l'extrait des jugements minoritaires, mais qu'est-ce que vous voulez - avant que vous commenciez, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse avec les extraits du juge Chartier?

C'est quoi la pertinence, là-dessus?

Juste parce que vous... je ne veux pas... je ne veux pas vous... vous interrompre en... en...

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 680 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Me permettez-vous de poser des questions au témoin?

Car il va référer à l'opinion du juge Chartier...

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

Mais, ça, ç'a quelle pertinence, ça?

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Bien, ça fera partie de ses... de ses explications.

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

Mais le jugement du juge Chartier n'est pas nécessairement le point de vue ou bien la position du juge Girouard.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Vous avez raison, sur certains points, il diverge d'opinion avec l'honorable juge Chartier, il va vous dire pourquoi, également; ça fait partie de ses explications.

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

Ça, c'est la seule complication que je vois avec le document.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 681 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Oui, mais, moi, j'en vois d'autres!

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

On a les deux (2) jugements...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Mais...

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

... devant nous!

On a...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

... j'ai essayé d'en aplanir quelques-unes, parce que, mettez-vous à ma place, ce n'est pas un exercice si facile que cela que de répondre à des contradictions multiples, qui sont étayées par, à peu près, cent cinquante (150) extraits de notes sténographiques, donc...

Et le juge Chartier n'est pas...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

On veut connaître les explications...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Bien oui!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 682 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Allons-y!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... du juge Girouard...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Si vous me le permettez.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... je ne sais pas si on est intéressé à
connaître ses opinions juridiques...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... ou autres, mais on veut ses explications,
ça... c'est pertinent au chef 1.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Bien!

Q Alors, nous commençons par la page 31, Monsieur
le Juge, en guise de préambule, pendant que
monsieur le juge Girouard...

R Là, là... d'em... d'emblée...

Q Oh!

R ... dans les explications que je peux fournir
sur les prétendues contradictions, je fais mien

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 683 -

1 le raisonnement du juge Chartier comme étant
2 une explication... comme étant une explication
3 des plus valables.

4 Je ne peux pas vous le lire, vous l'avez
5 lu, mais c'est pour ça que, moi, je tenais à ce
6 qu'il soit mentionné, le point où, évidemment,
7 on ne sera plus d'accord avec le juge Chartier,
8 c'est lorsqu'il considère invraisemblable que
9 je n'aie pas lu la note et que je n'aie pas
10 tenté de faire corriger la note de la synthèse
11 de maître Doray que, maintenant, on comprend
12 que je n'ai jamais eue!

13 Au moins, il dit la vérité là-dessus, je
14 ne pouvais pas lire ce que je n'avais pas!

15 Et j'ai eu environ cent cinquante (150)
16 pages qui ont tourné alentour du fait que :
17 «Vous avez pas lu ça; c'est invraisemblable!

18 Vous avez pas demandé la correction de ça;
19 c'est invraisemblable!»

20 Alors, je fais mien le raisonnement du
21 juge Chartier, que je considère impeccable.

22 Q Bien!

23 Alors, la première...

24 R Euh...

25 Q ... le premier point que vous avez ciblé, dans

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 684 -

1 le cadre de vos explications, se retrouve à la
2 page 31 du compendium, et il porte sur le
3 paragraphe 188 du rapport du Comité d'enquête.

4 Nous sommes sous le titre :

5 **«Le geste de mettre de l'argent sous**
6 **le sous-main»**

7 Et nous avons, ici, des extraits des
8 notes - pardon - nous avons, ici, les notes de
9 bas de page 123, 124 - bon, ça va bien! - et
10 125 qui en traitent.

11 Et, aux fins de votre explication, vous
12 avez retenu la note de page 125.

13 Alors, là, je vais prendre un peu plus de
14 temps, peut-être, pour bien lire le paragraphe
15 188, on va accélérer à mesure qu'on va se
16 familiariser avec le document.

17 **«En premier lieu, lors du "huis-**
18 **clos"... le juge Girouard a donné**
19 **deux explications... Il a d'abord**
20 **témoigné qu'il a ainsi glissé**
21 **l'argent sous le sous-main afin**
22 **qu'il ne soit pas apparent qu'il**
23 **donnait de l'argent à un**
24 **trafiquant¹²³.»**

25 Ça, c'est la note 123, on la retrouve deux

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 685 -

1 (2) pages avant, vous pouvez aller la voir,
2 mais on n'est pas là, aujourd'hui - on n'est
3 pas là, à cet instant.

4 *«Il a ensuite ajouté*
5 *qu'indépendamment de cette première*
6 *raison "de faire" il avait glissé de*
7 *l'argent parce qu'il s'agissait de*
8 *sa manière de faire : il ne laisse*
9 *jamais de l'argent comptant pêle-*
10 *mêle sur une table¹²⁴.»*

11 C'est la note 124, qui se retrouve un
12 petit peu avant, avec l'extrait pertinent, mais
13 le juge Girouard a retenu le passage...

14 *«Il s'assure de glisser l'argent*
15 *sous un objet pour que le*
16 *destinataire le retrouve. Il donne*
17 *alors l'exemple de l'argent qu'il*
18 *laisse sur la table pour que ses*
19 *enfants puissent prendre... ¹²⁵.»*

20 Et, là, nous avons retenue la citation
21 125, mais si vous voulez aller voir 124 et 123,
22 elles sont là aussi; mais comme on a choisi, ça
23 ne limite évidemment pas les contre-
24 interrogatoires, mais sauf qu'il faut bien, à
25 un moment donné, avancer.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 686 -

1 Donc, sur cette question, Monsieur le
2 Juge, à l'égard de la page 31 du compendium,
3 avez-vous des observations à faire, à cette
4 étape-ci?

5 R Écoutez : je peux le lire, ma réponse est la
6 même.

7 Il y avait deux (2) raisons, comme le juge
8 Chartier le dit lui-même, il peut y avoir plus
9 qu'une (1) raison pour poser un geste, alors -
10 et les deux (2) raisons que j'ai données sont
11 deux (2) raisons qui m'apparaissent plausibles
12 et non contradictoires.

13 Et... euh... et j'ai expliqué, là, des -
14 je vous le lirai pas, pour aller plus vite,
15 là - j'ai expliqué des... des exemples, là,
16 autres que cette occasion, où je glisse de
17 l'argent, sous un objet.

18 Et je pourrais vous dire que, depuis ce
19 temps-là, j'ai porté une attention particulière
20 et, effectivement, c'est une habitude que
21 j'ai... euh... je ne laisse jamais de l'argent.

22 Pour vous... pour vous donner un exemple,
23 ce matin - ça, c'est pas glisser de l'argent
24 sous la table, mais je... je n'aime pas
25 "*madi*" - manipuler de l'argent, même quand je

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 687 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

"vas" au magasin.

Et... et, ce matin, j'avais... je donne tout le temps cinq dollars (5 \$) au monsieur qui m'apporte mon véhicule ou qui me... mais, ce matin, là, je... avant de partir de ma chambre, j'ai pris mon argent dans mes poches, j'ai mis le cinq dollars (5 \$) dans ma poche de chemise, quand je suis arrivé en bas, je lui ai donné mon carton, avec mon cinq dollars (5 \$); c'est "un" habitude que j'ai, aussi.

Euh... j'ai d'autres habitudes qui sont parfois partagées par d'autres personnes et j'ai des habitudes qui me sont personnelles, je pourrais vous en faire plein - bien état... bien des... bien des... des situations!

Mais ma réponse reste la même : j'avais deux (2) motifs.

Et est-ce qu'il y a un prioritaire, un moins prioritaire?

Je... je ne crois pas.

Ce qui est certain, c'est que j'ai cette habitude de ne pas laisser... euh...

Et... et on pourrait me dire, comme maître Cossette : «Oui, mais monsieur Lamontagne est pas loin de vous, là, pourquoi vous lui donnez

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 688 -

1 pas?»

2 Je ne sais... je... c'est par habitude!

3 La réponse, ça reste la même : c'est par
4 habitude!

5 «Et... et pourquoi vous le laissez pas sur
6 la table?»

7 Ben, je le sais pas s'il va le prendre
8 tout de suite pour le mettre dans ses poches ou
9 je sais pas s'il va le laisser là, "pis" qu'on
10 va faire notre entrevue, "pis" qu'il va le
11 prendre après; alors, moi, je... mon habitude,
12 c'est de mettre l'argent sous un objet.

13 L'objet qui était là, c'était ça.

14 Si ç'avait été une tasse de café, peut-
15 être que je l'aurais mis sous une tasse de
16 café!

17 Q Toujours sous ce chapitre :

18 **«Le geste de mettre de l'argent sous**
19 **le sous-main»**

20 Vous avez également retenu, à la page 37
21 du compendium, le... si on veut, le reproche
22 qui est fait.

23 Évidemment... donc, si - alors, page 37,
24 Monsieur le Juge en chef, est-ce qu'on y est?

25 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 689 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Oui, ça va!

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Parce que, évidemment, le...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Très bien!

Je trouve que le document est très utile,
Monsieur le Bâtonnier, très utile!

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Ah bon, merci!

Merci!

La Cour est bien généreuse pour les
plaideurs, vous savez!

LE TÉMOIN :

R Hum.

Q Alors, donc...

R Alors, la réponse... la réponse?

Q Alors, nous sommes toujours sous cette - sous
ce sous-titre du rapport :

**«Le geste de mettre... l'argent sous
le sous-main»**

Aux paragraphes 187 à 194.

Or, le Comité retient ceci, la majo - les
deux (2) membres, l'honorable juge Crampton et

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 690 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

maître LeBlanc :

«Or, lors de son interrogatoire principal... le juge Girouard, questionné... parle uniquement de son habitude de glisser l'argent sous un objet¹²⁶.»

Et, là, on réfère à la note "page" 126, c'est-à-dire aux notes sténographiques du quatorze (14) mai, pages 37, 38, 39, 40 et 41.

R Écoutez : là je... là je répons?

C'est rendu à moi?

Écoutez : j'ai été interrogé...

Q Peut-être...

R ... cinq (5)...

Q ... laisser...

R ... j'ai... j'ai...

Q ... peut-être, attendez, si vous permettez, peut-être que le Comité veut prendre...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Non, on suit...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Q ... deux (2) petites minutes...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... très bien!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 691 -

1 **M^e LOUIS MASSON**
2 pour le juge Michel Girouard :
3 Ah! Parfait!
4 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
5 Oui.
6 **M^e LOUIS MASSON**
7 pour le juge Michel Girouard :
8 Q Alors, Monsieur le Juge, donc...
9 R Je... je...
10 Q ... vous, vous aimeriez...
11 R Ça va.
12 Ça va.
13 Q ... compléter.
14 Bien!
15 R J'ai été interrogé à cinq (5) reprises, pendant
16 cette enquête-là, par le Comité.
17 Plusieurs fois la même question!
18 Plusieurs fois les mêmes questions!
19 Je peux vous dire que maintenant que j'ai
20 été témoin, je vais comprendre mieux les
21 témoins, quand je vais être assis à les
22 écouter, parce que - et ça commence comme si,
23 par monsieur le juge - le président Chartier :
24 **«L'HONORABLE CHARTIER, président :**
25 **O.K.**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 692 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

On peut l'arrêter.»

Là on parlait du vidéo.

Bon.

Il... question :

«Je sais qu'on vous a posé la question à plusieurs reprises, dites-moi-le encore une fois : pourquoi vous avez glissé l'argent... sous le sous-mains?

- C'est ma manière de faire.

C'est... c'est... c'est... je laisse jamais de l'argent traîner sur la table... il y avait un sous-mains, s'il y avait pas eu "de" sous-mains, j'aurais peut-être pris un... "Post-it"....»

Ou un autre objet.

«... c'est ma manière de faire...»

C'est mon habitude.

Et je fais "mien" l'analyse du juge Chartier sur cette habitude.

Et je suis certain que vous avez déjà vu quelqu'un poser ce geste-là, dans un autre contexte, et sans... c'est un geste anodin.

Comme, par exemple, laisser du pourboire

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 693 -

1 sur une table, lorsque vous avez l'argent
2 comptant, vous mettez une tasse, un verre, sous
3 l'assiette; j'ai vu des gens faire ça.

4 Alors, c'est une habitude.

5 Je pense pas que ce soit une mauvaise
6 habitude et je ne crois pas qu'il faut inférer
7 quelque chose de négatif à mon égard, là-
8 dessus.

9 Si j'avais donné l'argent dans les mains
10 à monsieur Lamontagne, est-ce que... est-ce que
11 vous pensez qu'il n'y aurait pas eu d'enquête
12 quand même?

13 Il y aurait eu une enquête quand même!

14 Alors...

15 Q Alors, ceci clôt les observations, Monsieur le
16 Juge Girouard, sur le premier thème du
17 rapport :

18 **«Le geste de mettre... l'argent sous
19 le sous-main»**

20 Ces explications ont été ciblées.

21 Évidemment, on aurait pu en parler encore
22 pendant longtemps, mais nous avons fait ce
23 choix-là...

24 R On va laisser...

25 Q ... dans notre préparation.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 694 -

1 R ... ce plaisir à maître Gravel!
2 Q Pardon?
3 R J'ai dit : on va laisser un peu de travail à
4 maître Gravel!
5 Q Nous abordons maintenant la deuxième
6 contradiction ou invraisemblance qui vous est
7 reprochée, et j'aimerais vous amener, Monsieur
8 le Président, à la page 57 du compendium, sur
9 le...
10 Alors, nous sommes maintenant dans le
11 sous-titre du rapport intitulé :
12 **«Le contenu de la note : le**
13 **règlement du dossier fiscal»**
14 Ce sont les contradictions alléguées aux
15 paragraphes 199 à 204.
16 Incidemment, il y a des paragraphes qui ne
17 sont pas reproduits dans ce rapport, ce sont
18 les paragraphes qui n'ont pas de note de bas de
19 page!
20 Quand il n'y a pas de référence aux notes
21 sténographiques, je ne l'ai pas mis dans le
22 compendium, ce n'était pas, à mes yeux,
23 nécessaire, là.
24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
25 Je ne suis pas sûr que je suis, là...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 695 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :
O.K.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
... j'avais l'esprit ailleurs.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :
À la page 57...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
Oui.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :
Lisons la page 57.

Nous sommes sous le titre du rapport
intitulé :

**«Le contenu de la note : le montant
du règlement du dossier fiscal»**

Qui contient les paragraphes 199 à 204.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
Oui!

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Dans le compendium, je n'ai reproduit,
évidemment, que les paragraphes qui ont des
notes de bas de page avec des notes

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 696 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

sténographiques.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Très bien.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Simplement pour vous dire que si jamais vous dites : «Ah! Il n'a pas reproduit ça!», pas parce que je voulais cacher ça, c'est parce que...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Du tout.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

... il n'y a pas de notes - non, mais, des fois, là, on se dit : «Comment ça se fait?»

Il y a une logique, alors, il y a... les paragraphes qui n'ont pas de notes sténographiques ou de notes de bas de page ne sont pas reproduits dans le compendium; donc, ça explique, des fois, la séquence.

Alors, donc, 201, page 57 du compendium, nous sommes au paragraphe 201 du rapport, mais à la note 133; parce qu'il y a beaucoup de notes là aussi, puis je n'ai pas repris toutes les notes.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 697 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Alors, dans...

«Or, M. Lamontagne a indiqué que c'est M^e Girouard qui lui a indiqué le montant final pour le règlement... et non l'inverse. Il ajoute qu'il avait demandé à M^e Girouard de calculer combien il devait pour qu'il puisse emprunter une somme suffisante pour procéder au règlement. M. Lamontagne a "toutefois" noté que M^e Girouard devait avoir écrit le montant pour le règlement, car il était parfois distrait pour les montants¹³².»

Et, ça, c'est la note 132, qu'on a aux pages avant.

«Par ailleurs, questionné sur "ce qu'il" était possible qu'il ait remis un document avec des informations relatives à son dossier fiscal à M^e Girouard le 17 septembre 2010, M. Lamontagne a répondu qu'il ne le croyait pas¹³³.»

Et, ça, c'est la note de bas de page 133, qui est reproduite ici.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 698 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Et l'autre note qui suit :
**«Rappelons qu'il a tout de même
précisé qu'il n'avait pas
souvenir... de la note et qu'il
supposait qu'il s'agissait de la
facture pour les films
prévisionnés¹³⁴.»**

Donc, en référence à la note de bas de
page 133, qui est reproduite au soutien du
paragraphe 201, à la page 57 du compendium...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :
Hum, hum.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Q ... vous avez des ob - Monsieur le Juge, avec
respect, vous aviez des observations à faire
sur cette contradiction alléguée entre le
témoignage de monsieur Lamontagne, ce que vous
avez mentionné, en référence, notamment, à la
note de bas de page 133...

R Je cons...

Q ... qui est...

R Je considère, premièrement, qu'il est
inapproprié de m'imp... de m'imputer une

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 699 -

1 contradiction avec un témoin qui a répété à
2 plus de dix (10) reprises qu'il ne se souvenait
3 pas, et qu'il supposait, et qu'il présumait!

4 Alors, je vais vous répéter que la note
5 qu'il m'a "*remis*" contenait deux (2)
6 informations : le nom du prêteur et le montant
7 du prêt.

8 Là on n'est pas à ce passage-là,
9 malheureusement, moi, j'avais annoté mon... mon
10 document, mais, là, on m'a suggéré de pas
11 prendre avec mes notes... euh... alors, j'ai...
12 j'ai - j'avais pas annoté, j'avais mis des...
13 tut!... des séparateurs.

14 Et... euh... je dis, ailleurs, il est bien
15 possible - et je pourrais même dire «il est
16 probable» que, moi, je lui aie dit le montant
17 du règlement, mais je savais que monsieur
18 Lamontagne allait pas payer avec un sac à
19 papier, en argent, au ministère du Revenu!

20 Hein?

21 Alors, il fallait savoir comment, à qui et
22 combien il pouvait emprunter, et rapidement.

23 Et, lui, il dit, plus loin, il dit :
24 «Écoutez : avec les banques, il faut fournir
25 les états financiers, il faut faire ci, il faut

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 700 -

1 faire ça, c'est long»; "*pis*" c'est vrai.
2 "*Pis*", là, ça pressait, parce qu'on... ça
3 faisait longtemps qu'on travaillait dans ce
4 dossier-là, la... la firme de comptables,
5 Raymond Chabot... euh... où travaille monsieur
6 Serge Allard, qui est aussi mon comptable
7 depuis trente (30) ans, avait travaillé
8 beaucoup sur ce dossier-là, en était arrivé à
9 un montant d'argent qu'il m'avait donné - en
10 fait, c'est probablement lui qui en avait...
11 probablement lui qui avait réussi à déterminer
12 de faire passer l'avis de cotisation de quatre
13 cent mille (400 000 \$) à quatre-vingt-dix mille
14 (90 000 \$), là.
15 Et... euh... et, donc, moi, j'avais
16 besoin, pour faire - pour demander à madame
17 Boucher, de Revenu Canada, de ne pas procéder
18 à une saisie, de lui dire : «Oui, on va régler,
19 d'un montant complet, dès le départ.»
20 Et... et, "*un*" autre place, là - je le
21 sais pas si c'est là.
22 **«Est-ce que, vous, à votre...
23 Monsieur Lamontagne, là, puis après
24 avoir revu la vidéo, est-ce que
25 vous...»**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 701 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Bon.

Non, il parle...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q Bien, Monsieur le Juge...

R Mais c'est...

Q ... je pense que...

R ... c'est pas le...

Q ... vous ferez ce que vous voudrez, mais ce serait peut-être sage de suivre la feuille de route qui a été dressée par le bâtonnier Masson.

Si, l'objet, c'est de nous persuader - de nous faire comprendre et de nous persuader de la thèse que vous véhiculez, alors, j'aimerais mieux que les explications du juge Girouard proviennent en réponse à vos questions, Monsieur le Bâtonnier, parce que ça va être excessivement difficile, pour le sténographe, de faire une transcription qui se comprend!

R Alors, je vais résumer : monsieur Lamontagne a témoigné qu'il n'avait pas souvenir du contenu de la note, mais qu'il supposait qu'il s'agissait de la facture des films, ce n'était pas cela, c'était de l'information pour son dossier fiscal.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 702 -

1 Alors, moi, je... avec... euh... avec
2 respect, là, je ne vois pas de... de
3 contradiction... euh...

4 Q Alors, vous dites que, quand Lamontagne a
5 précisé qu'il n'avait pas souvenir du contenu
6 de la note, mais qu'il supposait, logiquement,
7 qu'il s'agissait de la facture pour les films
8 prévisionnés...

9 R Il se trompe.

10 Q ... vous dites qu'il avait raison ou qu'il
11 avait tort?

12 R Il se trompait.

13 Il se trompait.

14 Ce n'est pas... ce n'est pas... euh... ce
15 n'est pas ce qu'il - d'ailleurs, quand je suis
16 arrivé, je... je savais qu'est-ce que... le
17 nombre de films que je lui devais et...

18 **M^e LOUIS MASSON**

19 pour le juge Michel Girouard :

20 Q Bien!

21 Oh!

22 R ... c'est... c'est...

23 Q Alors...

24 R ... et c'est ça, c'est la... c'est ça
25 l'explication.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 703 -

1 Q ... ceci clôt le témoignage du juge Girouard,
2 sous le chapitre :

3 **«Le contenu de la note : le montant**
4 **du règlement du dossier fiscal»**

5 Si nous avons limité l'interrogatoire
6 alors que nous - pas «limité», nous avons
7 choisi ce type d'interrogatoire, c'est pour
8 s'en tenir à l'essentiel, monsieur le juge
9 Girouard est prêt à répondre à toutes les
10 questions, sur toutes les notes
11 sténographiques, mais il a choisi de vous
12 entretenir de ce passage, aujourd'hui; bien?

13 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

14 Très bien!

15 **M^e LOUIS MASSON**

16 pour le juge Michel Girouard :

17 Ce qui nous amène, maintenant, à ce que
18 monsieur le juge qualifiera, au titre - à la
19 page 73 du compendium.

20 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

21 73 ou 61?

22 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

23 Hum.

24 **M^e LOUIS MASSON**

25 pour le juge Michel Girouard :

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 704 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Page 73.
L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :
D'accord.
M^e LOUIS MASSON
pour le juge Michel Girouard :
Q Alors, nous sommes ici, à un passage dont je
reparlerai peut-être en plaidoirie, mais au
niveau des faits, Monsieur le Juge; alors, nous
en sommes à la page 73 du compendium,
paragraphe 206 du rapport :

*«Lors du "huis-clos" sur le secret
professionnel, le juge Girouard a
témoigné qu'il avait dit à M^e Doray
que la note contenait une mention "à
l'effet que" M. Lamontagne se
croyait sous surveillance.
Cependant, il a ensuite ajouté qu'il
n'était pas certain que la note
contenait cette mention. Il se
souvenait qu'il avait parlé de
surveillance à M^e Doray, mais a
affirmé qu'il "n'était pas"... Le
juge Girouard a affirmé que le
comportement de M. Lamontagne lui
avait laissé croire que "ce" dernier*

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 706 -

1 pour le juge Michel Girouard :
2 Du compendium, à la page 78, et à la page 79 et
3 81.

4 Bon.

5 Q Alors...

6 R Bon.

7 Pour... pour répondre à cette question-là,
8 là, je dois aborder... euh... deux (2) pièces :
9 E-3, qui est le volume 3 de maître Doray, que
10 je n'ai pas eu en temps utile; que je n'ai pas
11 eu, et sur lequel je disais tout le temps que
12 je l'avais pas lu, et "*pis*" qu'on me... qu'on
13 me disait que j'étais invraisemblable et... et
14 que c'était... euh...

15 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

16 Q Vous voulez voir E-3?

17 R J'ai E-3, mais...

18 Q Oui.

19 R ... j'aimerais voir... euh... ses notes, qui
20 ont été cotées sous une autre cote; ses notes
21 personnelles, pour le... vous expliquer que,
22 malgré sa... sa...

23 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

24 pour le juge Michel Girouard :

25 Q Attendez!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 707 -

1 R ... sa rigueur, malgré son excellente mémoire,
2 il était pressé!

3 Et je ne - et je vous en... je vous prie
4 de me croire...

5 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

6 Q E-3...

7 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

8 pour le juge Michel Girouard :

9 C'est...

10 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

11 Q ... et E-9, je pense?

12 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

13 pour le juge Michel Girouard :

14 E-9.

15 **M^e LOUIS MASSON**

16 pour le juge Michel Girouard :

17 E-9.

18 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

19 Oui.

20 E-9, oui.

21 **LE TÉMOIN :**

22 R Je vous prie de me croire que je ne veux pas
23 prêter de mauvaise foi à maître Doray dans
24 l'explication que je vais vous donner.

25 Je nous - je pense pas ça.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 708 -

1 Par contre, il a commis - si... il faut se
2 rappeler que l'en... la... l'in... la rencontre
3 du treize (13) août "*quatre-vingt-treize (93)*"
4 était une rencontre réunissant quatre (4)
5 personnes et tout le monde intervenait : maître
6 Labrie intervenait, maître Tremblay
7 intervenait, moi, j'intervenais, maître Doray
8 intervenait; c'était pas un... un questionnaire
9 de... de - un interrogatoire, comme l'a dit
10 maître Doray, de... de A à Z, là, de... de la
11 question 1 à la dernière question.

12 Il y avait des interventions qui venaient
13 de partout.

14 Et... et je crois que ça explique, en
15 partie, les erreurs ou certaines erreurs de
16 maître Doray, autant dans ses notes que dans
17 son volume 3.

18 Je prendrais, à la page 3 de 4 - attendez
19 un petit peu, 3 de 4, est-ce que... oui, c'est
20 ça.

21 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

22 Q Là il y a seulement les paragraphes 3, 4...

23 R Oui!

24 Q ... et 8...

25 R Oui!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 709 -

1 Q ... qui sont en preuve.

2 R Oui!

3 Je me tiens... je m'en tiens à ces
4 paragraphes-là, ils sont... ils sont - si on
5 revient, là je les ai pas numérotés, là, mais,
6 oui, les paragraphes 3 et 4, là, selon moi, se
7 retrouvent à la page 3 de 4.

8 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

9 Hum, hum.

10 **LE TÉMOIN :**

11 R Le premier... euh... maître Doray dit - et, là,
12 je le lirai pas "toute", je vais commencer au
13 milieu, il dit que, moi, j'ai dit :

14 *«... il lui a remis l'argent qu'il a*
15 *glissé sous le sous-main de ce*
16 *dernier dans le but de rembourser*
17 *des "films" vidéos usagés dont il*
18 *avait pris possession*
19 *antérieurement, mais qu'il n'avait*
20 *pas payés.»*

21 Cette partie est vraie, conforme à la
22 vérité.

23 **M^e LOUIS MASSON**

24 pour le juge Michel Girouard :

25 Q Aimeriez-vous avoir cette note?

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 710 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e BÉNÉDICTE DUPUIS
pour le juge Michel Girouard :
Bien, ils l'ont déjà.

LE TÉMOIN :
R Ben, c'est...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Ils l'ont déjà.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :
On l'a déjà.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Hum.

M^e BÉNÉDICTE DUPUIS
pour le juge Michel Girouard :
Ils l'ont déjà, Maître Masson.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
J'en ai...

LE TÉMOIN :
R Ils l'ont déjà.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :
J'en ai une copie.

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :
On l'a.

M^e BÉNÉDICTE DUPUIS

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 711 -

1 pour le juge Michel Girouard :

2 Oui.

3 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

4 Ça va!

5 Merci, Maître!

6 **LE TÉMOIN :**

7 R Et, là, maître Doray, en parlant de moi :

8 *«Il allègue de plus que ce que lui a*
9 *remis Lamontagne, c'est un Post-it*
10 *sur lequel "il est" écrit : "Je suis*
11 *sous écoute, je suis filé" de même*
12 *que le chiffre maximum qu'il était*
13 *consentant à payer à Revenu Canada*
14 *et le nom de la personne disposée à*
15 *lui prêter de l'argent pour payer la*
16 *cotisation supplémentaire...»*

17 Cette affirmation, de maître Doray, est
18 inexacte.

19 Je lui ai dit que je n'étais - "pis",
20 d'ailleurs, il... plus loin, là, maître Gravel
21 va m'en parler, là, mais je...

22 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

23 pour le juge Michel Girouard :

24 Q Maître Masson.

25 R Non, maître Gravel va m'en parler!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 712 -

1 Q Ah, bon!

2 R Je crois!

3 Je crois!

4 Q Bon.

5 R Euh... premièrement, c'est... j'ai... j'ai
6 spécifié, dans mon témoignage, que je... je
7 n'étais pas certain qu'il était écrit, sur le
8 papier : «Je suis sous écoute, je suis filé».

9 C'était ma perception.

10 Monsieur Lamontagne et les gens qui
11 pratiquent - qui... qui ont des activités
12 illicites ont des habitudes que nous n'avons
13 pas.

14 Ils chuchotent parfois, ils passent des
15 notes, parfois, ce n'était pas la première fois
16 qu'il me pas... qu'il me passait une note.

17 Il... euh... à l'époque, ils pouvaient
18 enlever la batterie de leur téléphone - lui, il
19 enlevait la batterie de son téléphone, je le
20 sais pas si, dans les faits - parce qu'il
21 pensait que son téléphone pouvait devenir un
22 micro pour la police.

23 Euh... plusieurs habitudes que ces gens-là
24 ont, que nous... que des... des hommes
25 d'affaires ont pas, habituellement, là.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 713 -

1 Alors - et... et ce n'est pas exact, non
2 plus, qu'il s'agissait du chiffre maximum qu'il
3 était consentant à payer.

4 C'est vrai que je lui avais probablement
5 donné le montant à payer, avant, pas cette
6 journée-là, pas le dix-sept (17) septembre deux
7 mille dix (2010)!

8 Allard, le comptable Allard devait - ben,
9 là, à quelle date, je le sais pas, mais le
10 comptable Allard devait me l'avoir donné.

11 Et la question n'était pas de savoir le
12 montant qu'il fallait payer à Revenu "Québec" -
13 à Revenu Canada!

14 "Le montant" était de savoir comment il
15 allait être payé!

16 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**

17 Q Mais, Monsieur le Juge Girouard, est-ce que je
18 peux juste vous arrêter pour une (1) minute,
19 juste pour... pour m'aider.

20 Vous avez le droit de répondre aux
21 conclusions tirées par le jugement majoritaire,
22 et je suis content d'entendre l'explication,
23 mais je veux juste clarifier, pour moi-même :
24 votre témoignage, aujourd'hui, lorsque vous
25 précisez que telle ou telle conclusion est

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 714 -

1 fausse ou erronée, est-ce que vous êtes en
2 train de dire que ces conclusions-là sont
3 fondées sur un manque de preuve ou est-ce que
4 c'est plutôt une question d'une interprétation
5 avec laquelle vous n'êtes pas d'accord?

6 Parce que...

7 R Ben, je... je suis pas certain de comprendre la
8 question.

9 Q Mais vous dites que, sur plusieurs choses, vous
10 n'êtes pas d'accord avec les conclusions du
11 jugement majoritaire, n'est-ce pas?

12 Ça, c'est clair!

13 R Je... je suis pas d'accord avec... avec ce que
14 monsieur Doray a écrit...

15 Q Non, mais...

16 R ... dans le volume 3 que j'ai...

17 Q ... plus généralement; moi, je parle d'une
18 façon plus générale.

19 Moi, je veux juste être clair à propos de
20 ce que vous êtes en train de nous dire.

21 Maître Masson, si vous voulez nous aider,
22 vous pouvez le faire, mais avec cet exercice-
23 là, est-ce que vous êtes en train de dire que
24 vous n'êtes pas d'accord avec les conclusions
25 du jugement majoritaire parce que ces

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 715 -

1 conclusions-là sont fondées sur un manque de
2 preuve, une preuve devant eux, ou est-ce que
3 c'était plutôt une question d'une
4 interprétation faite par ces deux-là (2), le
5 juge Crampton et monsieur LeBlanc, avec
6 laquelle vous n'êtes pas d'accord?

7 R Bien, écoutez... euh...

8 **M^e LOUIS MASSON**

9 pour le juge Michel Girouard :

10 Si vous permettez...

11 **LE TÉMOIN :**

12 R ... écoutez... non... écoutez : je...

13 **M^e LOUIS MASSON**

14 pour le juge Michel Girouard :

15 Si vous permettez, je...

16 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

17 Q Monsieur le Juge.

18 **M^e LOUIS MASSON**

19 pour le juge Michel Girouard :

20 Si vous permettez, à l'égard de la question,
21 telle que formulée, avec respect et avec égard,
22 dans la préparation de ce témoignage, monsieur
23 le juge Girouard s'exprime devant vous au
24 niveau - il s'en tient aux faits, tels qu'il
25 les a perçus, relatés, compris, et vous les

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 716 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

expose.

Il - ce n'est peut-être pas une surprise, ça, c'est peut-être une déception, il a laissé à ses avocats le soin d'argumenter, donc il évite d'amorcer, avec vous, une - ce qui pourrait être perçu comme une argumentation, quoique je concède que la... la ligne, dans un inter - dans une situation où l'on demande à un témoin de s'expliquer sur des contradictions qu'on lui reproche dans un jugement...

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

C'est... c'est juste...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

... la ligne...

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

... c'est juste pour moi-même; je parle pour moi-même, Maître Masson.

Je veux juste savoir : à la lumière de l'approche que vous avez prise, moi, je veux juste savoir quel est le fondement de... de ses critiques, des critiques de "maître" - monsieur le juge Girouard?

Il est en train de donner une explication vis-à-vis certaines conclusions tirées par le

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 717 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

jugement majoritaire.

C'est... c'est correct, mais...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Alors, avec respect, ce n'était pas - alors, là, il y a eu incompréhension, monsieur le juge Girouard ne critique pas, à cette étape-ci, dans ses dernières réponses, le jugement majoritaire, il vous donne sa version des faits, à l'égard de ce que maître Doray a noté, et ça s'arrête là.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

C'est ça.

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

Oui, oui.

Dans ce cas-là, mais plus généralement...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Ce qui m'ouvrira peut-être la porte - peut-être! - à une argumentation, mais, ça, on n'est pas là; là on essaie d'administrer la preuve.

LE TÉMOIN :

Je vais quand même répondre.

L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :

R

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 718 -

1 Q C'est...

2 **M^e LOUIS MASSON**

3 pour le juge Michel Girouard :

4 Q Oh!

5 R Je vais quand même répondre au juge Joyal, si
6 vous permettez.

7 Il y a les deux (2), Monsieur le Juge
8 Joyal, comme dans le raisonnement du juge
9 Chartier, il "y a" parfois exact qu'il y avait
10 un manque de preuve ou une preuve inexacte,
11 comme, par exemple, sur le reproche incessant
12 qu'on m'a "*faite*" de ne pas avoir corrigé la
13 note que je n'avais pas lue; ça, c'est une
14 preuve qui était incomplète, qui était pas
15 devant le Comité.

16 Et, parfois, sur l'interprétation que deux
17 (2) membres du Comité ont faite, comme le juge
18 Chartier le dit lui-même, il dit : «Je ne vois
19 pas là une contradiction, je vois une
20 précision.»

21 Alors, est-ce que, à chaque réponse, je
22 dois vous dire si - si vous me demande -si vous
23 me le demandez à chaque réponse, je vais vous
24 le dire, mais je ne peux pas vous redonner une
25 réponse générale, pour chacune des prétendues

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 719 -

1 contradictions.
2 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**
3 Q Ça ne serait pas juste, je ne veux pas que
4 vous...
5 R O.K.?
6 Q ... vous rendiez là!
7 **M^e LOUIS MASSON**
8 pour le juge Michel Girouard :
9 Mais je vais vous dire une chose, cependant,
10 parce que vous m'avez ouvert la porte, je vais
11 quand même en profiter!
12 Et je ne sais pas comment vous allez
13 traiter l'information à l'effet que maître
14 Doray n'a jamais envoyé la partie 3, là, hein?
15 Je ne sais pas comment vous allez traiter
16 ça, dans votre jugement, mais le reproche fait,
17 au juge Girouard et à ses avocats, de ne pas
18 avoir répondu à cette note-là!
19 Elle est, en quelque sorte, elle fait
20 partie du filigrane de toute l'affaire!
21 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
22 Êtes-vous...
23 **M^e LOUIS MASSON**
24 pour le juge Michel Girouard :
25 Alors, vous qui êtes...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 720 -

1 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
2 ... en train de dire que, lors de l'audience,
3 les membres du Comité n'ont pas fait ce
4 reproche-là, n'ont pas...
5 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
6 pour le juge Michel Girouard :
7 Pas du tout.
8 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
9 ... soulevé cette question-là?
10 **M^e LOUIS MASSON**
11 pour le juge Michel Girouard :
12 Jamais.
13 Jamais!
14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
15 Alors, ç'a seulement été soulevé dans...
16 **M^e LOUIS MASSON**
17 pour le juge Michel Girouard :
18 Devant vous!
19 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
20 ... le rapport?
21 **M^e LOUIS MASSON**
22 pour le juge Michel Girouard :
23 Devant vous!
24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
25 Avant le - «devant vous»?

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 721 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Dans le rapport!

Bien oui!

Bien oui!

On est devant vous, on fait... on fait une
enquête sur... là...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Écoutez, là : moi, je ne veux pas être accusé
de péchés que je n'ai pas commis, là!

La...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Non, non...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... la première fois...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

... on n'accuse...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q ... que vous avez vu un, ou que vous avez lu,
ou qu'on vous a fait part d'un reproche contre
le juge Girouard et contre ses avocats, de ne
pas avoir répondu aux commentaires dans la
synthèse du - de maître Doray, à l'effet que le

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 722 -

1 "Post-it" contenait les mots : «Je suis sous
2 surveillance, je suis...», ça, la première fois
3 que vous avez vu ça, c'était dans le rapport du
4 premier Comité; c'est ça que vous dites?
5 R C'est... c'est... on m'a pas exhibé, même dans
6 la première enquête, le volume 3, jamais; je
7 l'ai vu pour la première fois, lundi, le huit
8 (8) mai, cette semaine; O.K.?
9 Ça, c'est...
10 Q Mais...
11 R ... la vérité!
12 Q Oui, bien, là...
13 R Alors...
14 Q ... je comprends, là, vous jouez peut-être un
15 peu sur les mots...
16 R Ben, c'est pas volontaire!
17 Q ... Monsieur le Juge!
18 **M^e LOUIS MASSON**
19 pour le juge Michel Girouard :
20 Non, non, non!
21 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
22 Q O.K.
23 **M^e LOUIS MASSON**
24 pour le juge Michel Girouard :
25 Il n'y a personne... non, non!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 724 -

1 l'avocate du Comité et maître Doray, et nous
2 arrivions de la Cour fédérale ou l'honorable
3 ministre de la Justice, Procureur général,
4 avait aussi concédé le principe du
5 cloisonnement!

6 Alors, on l'a entrouvert, le principe du
7 cloisonnement, dans l'enquête principale.

8 Mais, nous autres, là - bien, je dis «nous
9 autres» - l'enquête principale, bien, on ne
10 parle pas du Post-it de monsieur... ça, c'est
11 un...

12 Il est question d'accusations très graves
13 qui sont multiples, qui sont abandonnées et qui
14 sont retirées; alors, c'est ça la cible, là,
15 cette mention-là, elle n'arrive jamais!

16 Et quand monsieur le juge est interrogé,
17 tout le monde prend pour acquis qu'il l'a eu,
18 mais la preuve, devant vous, a révélé qu'il ne
19 l'avait...

20 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

21 Ça doit être un de mes...

22 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

23 pour le Comité :

24 Bon!

25 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 725 -

1 ... grands défauts, un de mes grands défauts de
2 ne pas être capable de poser une question
3 claire!

4 **M^e LOUIS MASSON**

5 pour le juge Michel Girouard :

6 Bien, parce que...

7 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

8 pour le Comité :

9 Non, mais Monsieur...

10 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

11 La question que j'ai posée était, je pensais,
12 assez simple : est-ce que le juge Girouard et
13 ses avocats ont pris connaissance, pour la
14 première fois, qu'il y avait cette prétention
15 que le Post-it contenait les mots «**je suis**
16 **filé, je suis sous surveillance**»?

17 Est-ce que, ça, c'était la première fois?

18 Puis j'étais sur le point de comprendre
19 que oui, mais, là, ma mémoire me dit que, ça,
20 ç'a été soulevé, lors des débats devant le
21 premier Comité, de sorte que le juge Girouard
22 et ses avocats avaient l'occasion de faire
23 valoir que ce n'était pas exact, ça, cette
24 prétention-là; c'est ça ma question!

25 **M^e LOUIS MASSON**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 726 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le juge Michel Girouard :

Oui!

Ç'a été soulevé, devant le premier Comité,
et tout le monde prenait pour acquis que la
partie 3 avait été communiquée; ce n'est avant-
hier qu'on appris, de maître Doray, qu'il ne
l'avait jamais envoyée...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

O.K.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

... avec le rapport...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Ça, c'est le document.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

... le treize (13) ou le quatorze (14) août
ou...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Août.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

... juillet?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 727 -

1 pour le juge Michel Girouard :
2 Août.

3 **M^e LOUIS MASSON**

4 pour le juge Michel Girouard :
5 Août.

6 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

7 Ça, c'est le document; mais, moi, je parle, là,
8 de l'affirmation précise, là, que Doray disait
9 que le juge Girouard lui avait dit que, sur le
10 Post-it, Lamontagne avait inscrit la note «**je**
11 **suis filé, je suis sous surveillance**».

12 Ça, c'est quelque chose que le juge
13 Girouard et ses avocats connaissaient à
14 l'audience!

15 Ce n'est pas quelque chose qu'ils ont
16 appris lorsqu'ils ont reçu le rapport de
17 premier Comité, n'est-ce pas?

18 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

19 pour le juge Michel Girouard :
20 Il y a des questions que je...

21 **LE TÉMOIN :**

22 R Monsieur, je peux-tu répondre, moi?

23 C'est-tu à moi, la question, à un moment
24 donné?

25 Bon!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 728 -

1 **M^e LOUIS MASSON**
2 pour le juge Michel Girouard :
3 Q Non, non, moi, écoutez :...
4 R Écoutez : Monsieur le Juge Drapeau, on a, lors
5 du premier Comité, discuté de cette mention sur
6 la note...
7 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
8 Q Bon!
9 R ... vous avez raison.
10 Q Bon!
11 R Par contre, moi, on m'a tellement bastonné,
12 avec ça, comme de quoi que : «Pourquoi vous
13 l'avez pas corrigé?
14 Pourquoi vous l'avez pas corrigé?
15 Comment ça que c'est incroyable une
16 affaire aussi... aussi flagrante?
17 Vous l'avez pas corrigé?»
18 Et, là, moi, j'étais sous l'impression,
19 comme tout le monde, comme mes avocats, que,
20 finalement, je l'avais pas eu, "*pis*" je... mais
21 j'ai répondu : «Je l'ai pas lu!»
22 C'est vrai que je l'ai pas lu, je l'ai pas
23 eu!
24 Mais, à ce moment-là, on... on... on
25 m'imputait - ou, en tout cas, je... j'ai... ma

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 729 -

1 compréhension, c'est que je ne l'avais pas eue,
2 que je ne l'avais tout simplement pas lu, parce
3 que, "le" volumes 2 et 3, je les ai pas lus,
4 ils s'en allaient à vous, au Comité d'examen,
5 et je... je... et j'avais rien à... j'avais
6 rien à y changer; j'avais pas le forum pour
7 changer quoi que ce soit, dans "le" volume 2 et
8 3, et la lettre qui l'accompagnait disait :
9 voici le... le ra... la synthèse qui va être
10 envoyée, au juge Blanchard, et il verra s'il
11 l'envoie à un Comité d'examen.

12 Alors... alors...

13 Q Comme ils disent à l'hôpital : «Next!»

14 R «Next»?

15 Q On va à quelque chose d'autre!

16 R O.K.!

17 J'ai... j'ai...

18 Q Bon.

19 R J'ai... j'étais à discuter du... du...

20 Q O.K.

21 R ... de 3...

22 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

23 pour le Comité :

24 Bien, si vous permettez...

25 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 730 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Oui.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... dix (10) secondes là-dessus...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Oui, s'il vous plaît!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... juste pour...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Allez-y!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... éclairer.

C'est que c'est sûr que je dois vous aviser que, sur ce point-là, cette question-là qui est soulevée, aujourd'hui, que ni maître - ni le juge Girouard ni ses avocats n'auraient eu le rapport Doray en temps utile, moi, peut-être me forcer - je vais voir, en contre-interrogatoire, mais par rapport à ce qui est écrit dans les notes, là, on a un... je veux juste mentionner que - puis c'est pour ça que j'avais demandé la lettre de maître Tremblay, du quatorze (14) août...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 731 -

1 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
2 Oui, c'est ça.
3 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
4 pour le Comité :
5 ... puis que...
6 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
7 Oui, oui!
8 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
9 pour le Comité :
10 ... on n'a pas voulu la déposer, puis...
11 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
12 Oui.
13 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
14 pour le Comité :
15 ... je...
16 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
17 Elle n'est pas déposée.
18 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
19 pour le Comité :
20 ... je vous dis tout de suite que cette -
21 disons, que cette...
22 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
23 Là, là...
24 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
25 pour le Comité :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 732 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

... réponse-là...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... j'ai de la misère à vous suivre, là.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Ce que...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Expliquez-vous avec candeur, Maître Gravel, que je vous comprenne!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Ce que je veux dire, c'est que, aujourd'hui, on nous dit : «On n'a jamais eu le rapport de maître Doray!»; d'accord?

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Bon!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Maître - monsieur le juge Girouard dit : «C'est sûr que je n'ai pas pu le commenter, je ne l'ai jamais lu!»

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

O.K.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 733 -

1 Je fais juste souligner, parce que, là, tout à
2 l'heure, vous posiez beaucoup de questions,
3 que, pour la lecture que je fais de la première
4 enquête, c'est sûr que ce rapport-là a été
5 disponible avant les audiences d'avant le
6 premier Comité; c'est sûr!

7 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

8 Hum, hum.

9 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

10 pour le Comité :

11 Alors, je veux juste le dire, maintenant, pour
12 qu'on puisse continuer d'une façon
13 constructive, mais il n'y a aucun scénario
14 possible où, ce rapport-là, il est arrivé comme
15 un... des nuages!

16 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

17 Hum, hum.

18 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

19 pour le Comité :

20 Puis, ça - et je fais juste vous rappeler que,
21 notamment c'est pour ça que j'avais demandé la
22 production, comme avocat du Comité, d'une
23 lettre de maître Tremblay, du quatorze (14)
24 août...

25 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 734 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Hum, hum.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... deux mille quinze (2015), parce que, dans les notes, bien, ça dit... bon!

Alors, c'est ça; c'est juste ça...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Mais, dans les notes...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... que je veux...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... ça dit quoi, Maître?

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Bien, dans les notes, c'est le quatorze (14) mai, il est demandé :

«Quand est-ce que vous avez eu, Maître Tremblay, le rapport Doray du treize (13) août?»

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Qui est demandé, là?

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Alors, c'était aux représentations, le quatorze

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 735 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

(14) mai, maître LeBlanc...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Oui.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... a un échange - il y a un échange à...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Alors, c'est un...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... trois (3), quatre (4)...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... échange, lors des audiences...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... du premier...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Lors des audiences...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... Comité.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 736 -

1 ... où on demande : bien, vous l'avez eu quand,
2 le rapport Doray, du treize (13) août?
3 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
4 Très bien.
5 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
6 pour le Comité :
7 Celui dont on parle.
8 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
9 Hum.
10 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
11 pour le Comité :
12 Et, là, il y a un échange, et, là, on dit :
13 *«J'y ai même répondu pour dire que*
14 *j'étais pas d'accord, le quatorze*
15 *(14) août.»*
16 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
17 Hum, hum.
18 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
19 pour le Comité :
20 Bon.
21 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
22 Hum, hum.
23 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
24 pour le Comité :
25 Là je vois madame la juge Rivoalen...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 737 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... qui semble avoir lu le même passage que moi.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Je vais vous arrêter.

Quand on vous demande une explication, Maître Gravel, on vous demande de la fournir...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Oui.

Alors...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... et vous ne devez pas croire que, nous, on a lu - puis que les cinq (5) membres du Comité, on a lu chaque page; on se fie sur vous pour faire la lumière!

Alors...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Bien, voilà!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 738 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... vous êtes en train de nous dire...

Un instant, Maître Masson, je veux comprendre!

Vous êtes en train de nous dire que, lors des audiences, devant le premier Comité...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

C'est ça.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... la question a été soulevée, et parlez-nous de l'échange, là.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Alors, je vais vous le citer.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

O.K.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

C'est Maître Tremblay qui parle :

«Et incidemment, pour... pour vous dire, là, et, encore une fois, il y a les compartiments, par étape, à l'autre, ça ne devrait pas être en preuve, devant vous, lorsque le...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 739 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

*le... la révision finale est
arrivée...»*

Donc, le treize (13) août, la version du
treize (13) août.

*«... j'ai encore envoyé une lettre
disant que je n'étais toujours pas
d'accord.»*

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

*«Alors, c'est allé au juge
Blanchard, et le reste est de
l'histoire.»*

Bon.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Bon.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

C'est ça.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

On arrête là, s'il vous plaît.

Le treize (13) août, quand maître Tremblay

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 740 -

1 dit «j'ai répondu», il n'avait pas le chapitre
2 3!

3 Il a répondu à 1 et 2...

4 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

5 pour le juge Michel Girouard :

6 C'est ça.

7 **M^e LOUIS MASSON**

8 pour le juge Michel Girouard :

9 ... et, plus tard, on dit, à maître Tremblay...

10 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

11 Ça serait bon s'il n'y en avait pas trois (3)
12 de vous autres...

13 **M^e LOUIS MASSON**

14 pour le juge Michel Girouard :

15 ... et, plus tard...

16 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

17 ... qui sautaient avec les mains...

18 **M^e LOUIS MASSON**

19 pour le juge Michel Girouard :

20 ... on dit...

21 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

22 ... en l'air, là!

23 **M^e LOUIS MASSON**

24 pour le juge Michel Girouard :

25 ... à maître Tremblay : comment ça se fait que

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 741 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

vous n'avez pas répondu à ça?

Or, on a appris, avec maître Doray, qu'il ne l'avait pas envoyé; maître Tremblay, il ne pouvait pas répondre!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Très bien.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Et à quel moment est-ce qu'on aurait dû soulevé ça?

On s'en... sincèrement, Monsieur le Juge, je pense...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Alors...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

... et c'est - je pense, et je vais vous dire le fond de mon coeur; moi aussi, j'ai le droit d'être...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Oui.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

... en toute candeur! - cette enquête-ci a permis de révéler cette situation-là.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 742 -

1 C'est sûr que, dans toute cette enquête-
2 là, on reproche aux grands d'avoir - on dit
3 ça : des grands avocats intelligents, comment
4 ça se fait qu'ils n'ont pas répondu?

5 Et on nous produit le rapport avec le
6 chapitre 3; comment ça se fait?

7 Or, la réponse, on l'a eue devant vous,
8 maître Doray, qui n'a jamais témoigné, vient
9 nous le dire : «Je ne l'avais pas envoyé, ce
10 rapport-là, aux avocats; ils ne pouvaient pas
11 répondre, c'est allé au Comité d'examen!»

12 Et, après ça, c'est la règle du
13 cloisonnement qui s'applique : une fois la
14 décision rendue par le...

15 Et, quand - c'est tellement vrai, qu'on
16 revient, en enquête, mais quand on est en
17 enquête, ce n'est pas l'enjeu...

18 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
19 Monsieur le bâtonnier...

20 **M^e LOUIS MASSON**
21 pour le juge Michel Girouard :
22 ... de l'en...

23 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
24 ... je comprenais la situation comme vous
25 l'avez décrite, et c'est pour ça que j'ai

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 743 -

1 demandé, à maître Gravel, de s'expliquer, parce
2 que je voyais une difficulté entre les deux (2)
3 perceptions.

4 **M^e LOUIS MASSON**

5 pour le juge Michel Girouard :

6 Bien oui!

7 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

8 Bon!

9 Alors...

10 **M^e LOUIS MASSON**

11 pour le juge Michel Girouard :

12 Ce n'est pas rien, là!

13 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

14 Où en sommes-nous?

15 **LE TÉMOIN :**

16 R Bon!

17 **M^e LOUIS MASSON**

18 pour le juge Michel Girouard :

19 Pardon?

20 Pardon?

21 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

22 pour le juge Michel Girouard :

23 Où en...

24 **LE TÉMOIN :**

25 R J'é...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 744 -

1 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
2 pour le juge Michel Girouard :
3 Où en...
4 **LE TÉMOIN :**
5 R J'é...
6 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
7 pour le juge Michel Girouard :
8 ... sommes-nous, là?
9 **LE TÉMOIN :**
10 R J'étais à expliquer...
11 **M^e LOUIS MASSON**
12 pour le juge Michel Girouard :
13 Mais est-ce que j'ai...
14 **LE TÉMOIN :**
15 R ... et je sais pas...
16 **M^e LOUIS MASSON**
17 pour le juge Michel Girouard :
18 ... indisposé...
19 **LE TÉMOIN :**
20 R ... si c'était...
21 **M^e LOUIS MASSON**
22 pour le juge Michel Girouard :
23 ... quelqu'un?
24 **LE TÉMOIN :**
25 R ... complet...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 745 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Non, non!

M^e LOUIS MASSON
pour le juge Michel Girouard :
Excusez, oui!

M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Non, non!

LE TÉMOIN :
R ... j'étais...

M^e LOUIS MASSON
pour le juge Michel Girouard :
Est-ce que j'ai...

LE TÉMOIN :
R ... à expliquer...

M^e LOUIS MASSON
pour le juge Michel Girouard :
... indisposé quelqu'un?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY
pour le juge Michel Girouard :
Non, non!

Personne!
Personne!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 746 -

1 Non, non.
2 **LE TÉMOIN :**
3 R Non.
4 **L'HONORABLE GLENN D. JOYAL, membre :**
5 Non.
6 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
7 Non.
8 **M^e LOUIS MASSON**
9 pour le juge Michel Girouard :
10 Non?
11 **LE TÉMOIN :**
12 R J'étais à répondre.
13 Q Excusez!
14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
15 Non, bien, j'avais espoir qu'on ne s'éternise
16 pas sur cette...
17 **M^e LOUIS MASSON**
18 pour le juge Michel Girouard :
19 Très bien!
20 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
21 ... question-là...
22 **M^e LOUIS MASSON**
23 pour le juge Michel Girouard :
24 Parfait!
25 C'est bien!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 747 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Alors...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... puis j'avais espoir qu'on entendrait le juge Girouard qui est ici pour finir des explications!

LE TÉMOIN :

R

Bon.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Alors, on y est!

LE TÉMOIN :

R

Merci!

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Donc, nous étions sous la mention...

LE TÉMOIN :

R

J'é... j'étais à répondre...

Q

Oui.

R

... et j'aimerais savoir si cette réponse-là a été complétée à votre satisfaction.

Sur le Post-it, toujours, quand qu'on dit que le «chiffre maximum qu'il était consentant à payer», c'est pas exact.

J'ai dit... ce... ce que j'attendais, c'est le montant maximum qu'il était capable

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 748 -

1 d'emprunter d'un prêteur légal; c'est ça.
2 Alors, lui, il a mal - il a "faite" une
3 erreur là aussi.
4 Q O.K.
5 R Et, maintenant...
6 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
7 Q Je vais faire une petite pause.
8 Ne me demandez pas si une explication que
9 vous avez fournie est satisfaisante; j'ai
10 besoin d'un temps de réflexion, et j'ai besoin
11 de prendre en compte les interventions que
12 maître Gravel va faire, tout un lot de choses.
13 Vous êtes ici pour fournir vos
14 explications, vous êtes en train de le faire.
15 Prochaine étape!
16 R Je... je m'excuse...
17 **M^e LOUIS MASSON**
18 pour le juge Michel Girouard :
19 Bien!
20 **LE TÉMOIN :**
21 R ... Monsieur le Juge, mais je ne veux pas faire
22 de reproche à personne, mais depuis qu'on a
23 repris le dîner, je suis la personne qui a le
24 moins parlé!
25 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 749 -

1 Q Oui!

2 R Alors... alors, je... j'essaye... j'essaye...

3 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

4 Q Ce n'est pas vrai!

5 R J'essaye...

6 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

7 pour le juge Michel Girouard :

8 Même...

9 **LE TÉMOIN :**

10 R ... d'être certain...

11 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

12 pour le juge Michel Girouard :

13 Même si je suis assis!

14 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

15 Q Je pense que, nous deux (2), on est les

16 personnes qui...

17 R J'ess...

18 Q ... avons le moins parlé!

19 R Ah, O.K.!

20 Probablement!

21 Je... je... je voulais juste, vu qu'il y

22 a eu une grosse interruption, savoir si j'avais

23 complété ma réponse, et c'est ma dernière

24 chance, alors... euh...

25 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 750 -

1 Q Bon!
2 R ... et... et... et je vais...
3 Q Vous avez dit...
4 R ... compléter...
5 Q ... ce que vous aviez à dire.
6 R Mais - non, mais j'ai pas terminé sur le
7 point...
8 Q Très bien!
9 R ... 3...
10 Q Hum, hum.
11 R ... parce qu'il y a d'autres erreurs.
12 Q Là on est à la page...
13 R Des erreurs...
14 Q À quelle page?
15 R Toujours... toujours le paragraphe suivant, le
16 4 que vous avez admis en preuve...
17 Q Ah, oui, oui, oui!
18 O.K.
19 R ... O.K.?
20 Monsieur Doray dit :
21 **«Par ailleurs, monsieur Girouard**
22 **souligne que Lamontagne gardait sa**
23 **marijuana dans son coffre [...] et**
24 **qu'il ne faisait jamais ses**
25 **transactions dans son bureau, mais**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 751 -

1 ***bien en dehors de celui-ci,***
2 ***puisqu'il savait qu'il y avait une***
3 ***caméra dans son bureau.»***

4 Moi, si je suis un... un tiers, là je le
5 sais pas si vous le lisez comme moi :

6 ***«Par ailleurs, monsieur Girouard***
7 ***souligne que Lamontagne gardait sa***
8 ***marijuana dans son coffre-fort....»***

9 Ça suppose, moi, de la manière que je le
10 lis, que je savais ça, depuis toujours; avant
11 le dix-sept (17) septembre, avant d'être nommé
12 juge, que je savais que c'était son "*modus*
13 *operandi*" qu'il gardait de la marijuana dans
14 son coffre-fort; c'est faux!

15 C'est faux!

16 Je ne savais pas cette information-là!

17 Alors, il a écrit ça comme ça; pourquoi il
18 écrit ça comme ça?

19 Parce que maître Labrie, qui faisait
20 partie de la discussion du treize (13) août,
21 avait écouté beaucoup d'autres vidéos qui ne
22 m'impliquaient pas, que la police lui avait
23 fournies, et où on voyait monsieur Lamontagne
24 fouiller dans son coffre et sortir ou rentrer
25 de la marijuana, des vidé... des... des vidéos

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 752 -

1 qui m'ont été exposées - c'est-à-dire, qu'on
2 a... qu'on a... qu'on a revisionnées, lors de
3 l'enquête du Comité Chartier, lorsque cinq (5)
4 ou six (6) policiers ont témoigné, ils ont
5 présenté ces vidéos-là, et je... en tout cas,
6 moi, je me demandais la... la... la pertinence,
7 mais, néanmoins... et... et, là, je...

8 Tout ça pour vous dire que, si vous le
9 lisez textuellement, ça laisse sous-entendre
10 que je savais qu'il opérait comme ça, et c'est
11 faux!

12 Je crois... quelqu'un de... de raisonnable
13 qui lirait ça penserait que Girouard savait que
14 Lamontagne opérait comme ça, mais c'est pas
15 vrai!

16 C'est une erreur, de bonne foi, "*pris*" par
17 des personnes qui parlent, un peu partout dans
18 la salle de conférence, et, ça, c'est quelque
19 chose que maître Labrie savait, parce qu'il
20 avait vu des vidéos que, moi, je n'avais pas
21 vues.

22 Et la dernière erreur - je peux vous dire
23 que, malgré sa bonne foi, malgré sa rigueur,
24 maître Doray était pressé, il nous l'a dit...
25 il nous l'a dit, le juge Blanchard voulait

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 753 -

1 avoir son rapport, ça faisait cinq (5) mois
2 qu'il était en enquête, qu'il était nommé.

3 Alors, la dernière erreur, elle est...
4 elle est... elle est assez flagrante, mais,
5 ça... ça, ça se retrouve aussi dans ses notes;
6 hein?

7 C'est pour ça que je vous... je vous dis :
8 c'est pas juste dans son texte!

9 Donc, ses notes étaient aussi pas
10 correctes.

11 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

12 pour le juge Michel Girouard :

13 Q Mais...

14 R Ben... ben... ah, oui, c'était - il y avait
15 aussi des erreurs dans ses notes.

16 Alors, dans... dans... dans le dernier
17 paragraphe, il dit :

18 **«D'autre part, monsieur Girouard a
19 porté à mon attention...»**

20 Le paragraphe que vous avez accepté, là,
21 à la page 4 de 4, en haut.

22 **«D'autre part, monsieur Girouard a
23 porté à mon attention que
24 curieusement les seules personnes
25 impliquées par Thibault sont des**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 754 -

1 **avocats à savoir, Me Jacques**
2 **Ladouceur, Me Marc Grimard...**» - qui
3 est juge à la Cour du Québec -
4 «... **Me Lusko et Me Jean-François**
5 **Lacasse.**»

6 C'est impossible que j'aie nommé ces - le
7 nom de ces quatre (4) personnes, à maître
8 Doray, parce que maître Lusko est un maître qui
9 n'existe pas!

10 Maître Lusko n'était pas un client de
11 maître Doray, maître Lusko était le complice -
12 c'est pas «maître» - c'est "Pat" Lusko était le
13 complice de monsieur Thibault; pourquoi je le
14 sais?

15 Pas parce que je le sais personnellement;
16 je le sais parce que, dans la... la... la
17 synthèse de monsieur Doray, volume 1, qui a été
18 déposée, à la... à la... à... à la page 6...

19 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

20 Q Un instant!

21 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

22 pour le Comité :

23 Non.

24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

25 Q Est-ce que cette...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 755 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Non, ça, c'est...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q ... synthèse-là a été déposée?

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Ça, ce n'est pas déposé.

M^e PAULE VEILLEUX, membre :

Non.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q Pas du tout!

R Non?

Toute la... toute la... non?

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Q Non.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q Pas du tout!

R Mais je peux... est-ce que je peux vous dire que, en cherchant la vérité, pourquoi je sais?

Q Bien, écoutez : vos avocats se sont opposés à ce que...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 756 -

1 La...
2 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
3 Q ... la synthèse...
4 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
5 pour le juge Michel Girouard :
6 La...
7 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
8 Q ... fasse partie du...
9 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
10 pour le juge Michel Girouard :
11 Mais, la transaction...
12 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
13 Q ... du dossier.
14 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
15 pour le juge Michel Girouard :
16 ... elle est là, par exemple.
17 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
18 Q On a rendu une ordonnance qui limitait...
19 R O.K.
20 Q ... l'admissibilité à trois (3) paragraphes
21 très restreints...
22 R O.K.
23 Q ... de sorte à protéger vos...
24 R O.K.
25 Q ... droits...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 757 -

1 R Non, laissez-moi continuer ma réponse, s'il
2 vous plaît!

3 Q ... et, Maître Masson?

4 **M^e LOUIS MASSON**

5 pour le juge Michel Girouard :

6 Si vous permettez!

7 Ce n'est pas nécessaire, je pense que le
8 témoignage peut suffire.

9 **LE TÉMOIN :**

10 R Bon.

11 Monsieur le Juge...

12 **M^e LOUIS MASSON**

13 pour le juge Michel Girouard :

14 Ou bien, alors, je...

15 **LE TÉMOIN :**

16 R ... si...

17 **M^e LOUIS MASSON**

18 pour le juge Michel Girouard :

19 ... retirerai...

20 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

21 Mais on est en - par moment, c'est le chaos
22 total, parce que le juge Girouard refuse d'agir
23 strictement comme témoin, et je le comprends!

24 Il veut fournir les explications
25 complètes, au Comité, et...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 758 -

1

LE TÉMOIN :

2

R C'est difficile.

3

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

4

... c'est le but de notre enquête, par rapport
5 au chef numéro 1, alors, je ne lui en tiens pas
6 rancune!

7

LE TÉMOIN :

8

R Merci!

9

M^e LOUIS MASSON

10

pour le juge Michel Girouard :

11

Mais, moi, je suis un modeste...

12

LE TÉMOIN :

13

R Merci!

14

M^e LOUIS MASSON

15

pour le juge Michel Girouard :

16

... plaideur, je suis entre deux (2), trois
17 (3), quatre (4) juges en chef, et un juge de la
18 Cour supérieure!

19

Alors, je fais mon possible dans les
20 circonstances, mais...

21

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

22

Bien, vous êtes heureux, parce que votre
23 carrière n'est pas au jeu; la sienne l'est!

24

LE TÉMOIN :

25

R Oui.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 759 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Bon!

Alors... alors, je peux fournir...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

C'est ce que...

LE TÉMOIN :

R ... cette explication...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

... je sais!

LE TÉMOIN :

R ... sans... sans... sans vous référer au document, parce que j'ai lu le document.

Et "Pat" Lusko a été arrêté, dans la même enquête, il était le complice de Michel Thibault, à Rouyn-Noranda.

Michel Thibault a dit qu'il avait une cote sur les ventes de "Pat" Lusko, à Rouyn-Noranda, et "Pat" Lusko avait une cote sur les ventes de Michel Thibault, à Ville-Marie.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Q Et qui était présent, là?

Il y avait maître Tremblay puis il y avait Labrie?

R Maître Tremblay...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 760 -

1 Q Et...

2 R ... et La... Labrie...

3 Q Et qui...

4 R ... moi...

5 Q Qui a...

6 Oui, qui d'autres?

7 R Et maître...

8 Q Maître...

9 R ... Doray.

10 Q ... Doray.

11 Bon.

12 Bien, ce n'est pas maître Doray qui a

13 soulevé le nom de...

14 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

15 pour le juge Michel Girouard :

16 Non, c'est...

17 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

18 Q ... "Pat" Lusko!

19 R Mais... mais... mais... mais... mais...

20 Q Mais qui a mentionné ce nom-là?

21 R Moi, je pense qu'il a pris ça ailleurs, dans

22 les documents qui lui ont été fournis, et il

23 s'est trompé, il a changé ce complice-là en

24 maître.

25 Q Qui était l'avocat de ce Lusko-là?

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 761 -

- 1 R Ah, là je le sais pas, là.
- 2 Q Hum.
- 3 R Je le connais pas, Lusko, moi.
- 4 Q O.K.
- 5 R Je l'ai... je l'ai jamais vu, "Pat" Lusko.
- 6 Je le connais pas, moi, je vivais à Val-
- 7 d'Or, et, lui, il était à Rouyn, selon
- 8 Thibault.
- 9 Q Très bien.
- 10 R Mais ce que je veux dire, c'est qu'on me prête
- 11 des paroles que je n'ai assurément pas dites.
- 12 Regardez dans le - j'ai cherché dans le...
- 13 ben, sur Internet, et «maître "Pat" Lusko», ça
- 14 n'existe pas!
- 15 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**
- 16 pour le juge Michel Girouard :
- 17 «Maître».
- 18 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
- 19 Q Et maître Labrie et maître Tremblay étaient vos
- 20 avocats, n'est-ce pas?
- 21 R Exact.
- 22 Exact.
- 23 Exact.
- 24 Q Très bien.
- 25 R Exact.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 763 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

deux (162) pages!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Ç'a été vite!

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Quand même!

Q À la page...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Vous avez fait un beau travail.

Je dois vous le dire : ç'a été un beau travail d'aide au Comité d'enquête; je dois le dire, c'est bien fait!

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Merci!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Ça doit être maître Dupuis qui est responsable de ça!

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Oui!

Tout à fait!

M^e BÉNÉDICTE DUPUIS

pour le juge Michel Girouard :

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 764 -

1 Oui, bien...

2 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

3 Quand on est...

4 **M^e LOUIS MASSON**

5 pour le juge Michel Girouard :

6 Tout à fait.

7 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

8 ... acadienne, on a toutes sortes de belles

9 qualités!

10 **M^e BÉNÉDICTE DUPUIS**

11 pour le juge Michel Girouard :

12 Exact!

13 **M^e LOUIS MASSON**

14 pour le juge Michel Girouard :

15 Q Page 163, Monsieur le Juge.

16 R Oui.

17 Q L'absence de lecture de la note, voilà un

18 reproche qui vous est fait, à l'effet qu'il

19 nous semble peu probable et invraisemblable

20 qu'il ait attendu pour prendre connaissance de

21 la note.

22 Alors, sur l'invraisemblance et la

23 probabilité, pouvez-vous expliquer, d'abord, le

24 contexte factuel de la lecture de cette note-là

25 et les motifs pour lesquels vous avez agi de

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 765 -

1 cette manière?
2 R ... le plus grand problème qu'il y a, avec ce
3 vidéo-là, c'est qu'il y a pas de son.
4 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
5 Q Pardon?
6 R C'est qu'il n'a pas de son!
7 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
8 Q Hum, hum.
9 R Alors, ça nuit à ma défense, ça permet à
10 n'importe qui de faire des inférences ou des
11 présomptions ou des suppositions.
12 Le juge Chartier n'est pas embarqué là-
13 dedans, il dit :
14 **«On se rappelle que l'enregistrement**
15 **vidéo n'a pas de bande sonore.»**
16 Et, moi, j'ai dit : «Écoutez : si
17 Lamontagne...» - je peux pas me souvenir du
18 verbatim!
19 Et... et... et, Monsieur le Juge, dans vos
20 motifs sur les moyens préliminaires, peut-être
21 c'est une erreur cléricale, vous avez dit que
22 le juge Chartier avait dit que c'était normal
23 que je fasse des erreurs sur un témoignage
24 rendu deux (2) ans après les événements; mais
25 c'est bien cinq (5) ans après les événements,

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 766 -

1 le témoignage, là, c'est pas deux (2) ans.
2 Probablement que c'est un... je sais pas
3 quelle erreur... une erreur cléricale.
4 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
5 Q Le temps passe vite!
6 R Le temps passe vite et... euh...
7 Q "*Tempus fugit*"!
8 R ... la mémoire est une faculté qui oublie;
9 hein?
10 Q Oui.
11 R Oui, c'est une autre chose que je connais!
12 Alors, c'est certain que monsieur
13 Lamontagne m'a dit quelque chose; mais, là,
14 qu'est-ce que vous voulez?
15 Je peux pas faire autrement qu'émettre des
16 réponses hypothétiques!
17 Est-ce que je dois ou est-ce que je dois
18 pas?
19 Je dois me défendre contre la peine
20 capitale!
21 Alors... alors... et... et... et s'il me
22 dit : bon, regarde, Michel, voici les... les
23 renseignements que t'attendais.
24 Je les prends "*pis*" je les mets dans ma
25 poche!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 767 -

1 Si je... si je n'avais pas attendu de
2 renseignements, comme c'est arrivé à d'autres
3 occasions, et il me passait une petite note,
4 ben, j'aurais plus été porté de l'ouvrir "*pis*"
5 dire : Voyons!, que c'est qu'il veut me dire?

6 Pourquoi qu'il me passe ça?

7 Mais, là... là je le sais pourquoi qu'il -
8 je sais les deux (2) informations que j'ai
9 besoin, et... et... et je le dis, «fort
10 probablement», parce que je peux pas dire
11 «certainement», parce que je me rappelle pas
12 des mots, il m'a dit : «Voici l'information que
13 t'attendais» ou «voici le nom du prêteur et le
14 montant que je peux emprunter» ou «voici ma
15 décision de ne pas payer par versement», parce
16 qu'il... dans son témoignage, il dit qu'il a
17 "*faite*" une réflexion sur la décision de payer,
18 par versement, le... le Revenu Canada, ou de
19 payer dans un seul montant, ce qui explique
20 que, effectivement, j'ai dû lui donner le
21 montant qu'Allard m'avait - que le comptable
22 Allard m'avait donné, avant ce matin-là,
23 puisqu'il avait "*faite*" - il avait complété sa
24 réflexion, puisque le montant du - le nom du
25 prêteur et le montant du prêt étaient inscrits.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 768 -

1 Et, le prêteur, c'est - ça m'a pas
2 surpris, parce que cette famille-là, qui est
3 très riche, font des prêts, légalement,
4 garantis par hypothèque en deuxième et
5 troisième hypothèque.

6 Et il y a une autre famille, de Val-d'Or,
7 qui fait également des prêts légaux, en
8 deuxième et troisième hypothèque.

9 Ça va plus vite que la banque,
10 probablement que leurs taux d'intérêts sont
11 plus hauts; mais c'est ça.

12 **M^e LOUIS MASSON**

13 pour le juge Michel Girouard :

14 Q Merci, Monsieur le Juge!

15 Avez-vous des points que vous aimeriez
16 ajouter, avant de clore votre témoignage, ou si
17 vous préférez réserver une déclaration, afin...

18 R Est-ce qu'on...

19 Q ... qu'on commence le...

20 R ... a "*faite*"...

21 Q ... contre-interrogatoire?

22 R ... les cinq (5) ou six (6)...

23 Q Oui.

24 R ... contradictions - prétendues contradictions?

25 Q Alors, je me répète, Monsieur le Président...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 769 -

1 oui, on dit ça :...
2 R O.K.
3 Q ... «Mieux vaut se répéter que se contredire!»
4 avait dit un grand prince!
5 Donc, nous avons livré l'essentiel du
6 témoignage de monsieur le juge Girouard; cela
7 ne signifie pas que nous n'aurions pas - mais
8 il me semble que l'essentiel a été dit,
9 aujourd'hui.
10 Bien, sûr, le contre-interrogatoire sera
11 là pour compléter le tout, et peut-être qu'on
12 pourrait réserver une déclaration de clôture,
13 à monsieur le juge Girouard, s'il l'estimait
14 nécessaire, à la fin.
15 Très bien, on verra!
16 Merci!
17 R Mais je peux...
18 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
19 On verra...
20 **LE TÉMOIN :**
21 R Vous me dites...
22 Q Monsieur le Juge, s'il vous plaît!
23 R O.K.
24 Excusez!
25 Q Alors, vous avez terminé votre examen en chef

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 770 -

1 du juge Girouard; vous allez faire des
2 plaidoiries qui suivront.

3 Normalement, on passerait au contre-
4 interrogatoire, à ce moment-ci.

5 **M^e LOUIS MASSON**

6 pour le juge Michel Girouard :

7 À moins que vous me permettiez une dernière
8 question ouverte, à monsieur le juge, au cas où
9 quelque chose m'aurait...

10 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

11 Allez-y!

12 **M^e LOUIS MASSON**

13 pour le juge Michel Girouard :

14 ... échappé!

15 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

16 Allez-y!

17 **M^e LOUIS MASSON**

18 pour le juge Michel Girouard :

19 Q Alors, Monsieur le Juge, y a-t-il un élément
20 que vous souhaiteriez ajouter, à cette étape-
21 ci?

22 R J'aimerais répéter, pour qu'il soit clair, que
23 je fais mien le raisonnement implacable du juge
24 Chartier, et que je n'ai pas eu l'intention de
25 tromper le Conseil.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 771 -

1 Et il y en a un qu'on n'a pas passé, sur
2 le moment... sur le moment où commence
3 l'entrevue fiscale, Lamontagne, lui, il dit «18
4 secondes après l'entrée»; moi, j'ai dit...
5 j'allais là pour... j'allais là pour le dossier
6 fiscal.

7 Et, là, on m'a reproché - à un moment
8 donné, on m'a reproché, on a dit : «"Ouin",
9 mais vous avez aussi payé des films, "pis", là,
10 vous avez pas dit ça à monsieur Sabourin!»

11 On n'a pas discuté, là, aujourd'hui, ce
12 matin, je m'en rappelle, vous n'avez pas
13 discuté ça... de ça, à monsieur Sabourin,
14 que... euh... par exemple, le genre de films;
15 est-ce que... est-ce que j'ai à expliquer, à
16 monsieur Sabourin, le genre de films?

17 Maître Cossette, elle, elle me dit :
18 «Bien, oui, mais vous auriez dû dire que
19 c'était d'autre chose que ce genre de films-
20 là!»

21 Mais, la vérité, c'est que c'était ce
22 genre de films-là; j'aurais bien voulu dire que
23 c'était Bambi "pis" Blanche-Neige, mais c'était
24 pas ça!

25 Alors, qu'on me reproche pas de ne pas

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 772 -

1 avoir dit, à monsieur Sabourin, tous les genres
2 de films.

3 Je me lève toutes les nuits, depuis cinq
4 (5) ans, pour en écouter, des films, "*pis*"
5 j'aurai de la misère à vous raconter celui que
6 j'ai écouté "*v'là*" deux (2) nuits, parce que,
7 ça, c'est l'état dans lequel je suis.

8 Et je ne voulais pas... j'avais pas
9 d'intérêt - pour moi, c'est anodin; j'avais pas
10 intérêt à le cacher, au Conseil, que l'entrevue
11 a commencé : salut... euh... salut, Yvon!

12 "*V'là*" l'argent pour les films!

13 Ç'a pris, quoi, cinq (5) secondes?

14 Et là : as-tu la lettre de madame Boucher?

15 Euh... as-tu l'information que je t'ai
16 demandée?

17 Euh... alors, moi, là, je... je trouve ça
18 pas pertinent que j'aie commencé cette
19 entrevue-là à cinq (5) ou douze (12) ou dix-
20 huit (18) secondes de mon entrée dans le
21 bureau, et... et je trouverais ça... oui,
22 disons, je vais utiliser le terme «injuste»,
23 d'être révoqué pour une chose comme ça.

24 Alors, j'ai tenté, au mieux de ma
25 connaissance, dans l'état où j'étais, à ce

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

MICHEL GIROUARD
Comité
Int. (M^e Tremblay)

- 773 -

1 moment-là, d'éclairer le Comité et le Conseil.
2 Q Merci, Monsieur le Juge!
3 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
4 Q Autre chose que vous...
5 R Non, Monsieur...
6 Q ... désireriez...
7 R ... le Juge.
8 Q ... ajouter?
9 Merci, Monsieur le Juge!

* * * *

11
12 - ET LE DÉPOSANT NE DIT PLUS RIEN,
13 POUR LE MOMENT -

* * * *

15
16 **M^e LOUIS MASSON**
17 pour le juge Michel Girouard :
18 Il n'y a pas...
19 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
20 Il est...
21 **M^e LOUIS MASSON**
22 pour le juge Michel Girouard :
23 ... de demande à faire?
24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
25 Il est trois heures moins dix (2 h 50)...

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

REPRÉSENTATIONS

- 774 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... certains d'entre nous doivent prendre des envolées qui les éloigneront de la Capitale.

Pratiquement impossible de terminer le témoignage du juge Girouard.

Je propose que son témoignage continue mardi matin de la semaine prochaine, à neuf heures trente (9 h 30).

Alors, c'est ça l'approche qu'on va prendre, à moins que j'aie ainsi commis, non seulement un péché véniel, mais un péché mortel!

Monsieur le bâtonnier...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Oui!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... vous avez les mains jointes comme un enfant de coeur!

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Bien oui!

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Est-ce que la Cour serait assez généreuse pour nous donner, peut-être, des indications sur l'agenda de la semaine prochaine?

Donc, si nous débutons mardi, là je pense que c'est passable de terminer mardi, sauf surprise ou, enfin...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Mais est-ce que vous appelez l'épouse...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... ou la conjointe...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... de...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Oui, également!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... du juge?

Bon!

M^e LOUIS MASSON

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le juge Michel Girouard :

Donc, mardi...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Alors...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

... c'est passable...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... moi, j'imagine que le contre-interrogatoire du juge Girouard pourrait prendre une bonne partie de mardi...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Non.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... compte tenu des questions qui ont été soulevées; je ne veux pas présumer du travail que maître Gravel a l'intention de faire.

J'aurai... vous serez surpris, j'aurai probablement quelques questions à poser, au juge Girouard, en raison du contre-interrogatoire; mais, ensuite, l'épouse du juge Girouard ou la conjointe du juge Girouard pourrait témoigner, soit en fin d'après-midi, mardi ou mercredi matin, et puis on débutera

1 les plaidoiries orales, à ce moment-là; hein?
2 C'est ça, un peu, l'agenda?
3 **M^e LOUIS MASSON**
4 pour le juge Michel Girouard :
5 «Plaidoiries orales», donc, dès... il faut
6 qu'on se prépare pour un mercredi après-midi.
7 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
8 Absolument!
9 **M^e LOUIS MASSON**
10 pour le juge Michel Girouard :
11 Alors, j'ai une requête à vous faire : que
12 diriez-vous si nous remettions les plaidoiries
13 à jeudi, au moins qu'on ait quelques heures,
14 après la fin des audiences, là?
15 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
16 Maître Gravel, en contre-interrogatoire, il y
17 a quand même des questions importantes à
18 couvrir.
19 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
20 pour le Comité :
21 Oui.
22 Bien, j'envisage un contre-interrogatoire
23 d'une durée - je vais être, passez-moi
24 l'expression, "safe", là; calculons à peu près
25 la même durée que l'interrogatoire en chef.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

REPRÉSENTATIONS

- 778 -

1 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
2 Bon.
3 O.K.
4 **L'HONORABLE MICHEL GIROUARD :**
5 Est-ce que vous me permettez...
6 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
7 Et puis...
8 **L'HONORABLE MICHEL GIROUARD :**
9 ... de revenir...
10 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
11 Non, là, là, c'est fini, là!
12 **L'HONORABLE MICHEL GIROUARD :**
13 Non, non, je veux...
14 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
15 Il veut juste s'asseoir.
16 **L'HONORABLE MICHEL GIROUARD :**
17 Est-ce que je peux retourner à ma place?
18 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
19 Ah, je pensais que vous vouliez faire...
20 **L'HONORABLE MICHEL GIROUARD :**
21 Non, non, non, non!
22 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
23 pour le Comité :
24 Non, désolé...
25 **L'HONORABLE MICHEL GIROUARD :**

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

REPRÉSENTATIONS

- 779 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Oui, c'est...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... vous allez passer le week-end là!

L'HONORABLE MICHEL GIROUARD :

Ah, ça j'avais... ça j'avais compris!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Enfin, une facile!

Oui, oui!

L'HONORABLE MICHEL GIROUARD :

Oui!

Merci!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Merci, Monsieur le Juge!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Mais je pense qu'on peut raisonnablement envisagé un... à peu près le même temps que pour l'interrogatoire en chef.

Je vais essayer de... je vais voir si je ne peux pas me servir de... puis...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Compendium.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le Comité :

Et, donc, on pourrait penser...

Par contre, la durée du contre-interrogatoire de madame va être beaucoup plus bref, ça fait que je pense que, «lundi», on peut passer au travers de...

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :
Mardi.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :
Mardi.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Mardi.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :
Mardi, pardon!

... mardi, on peut passer au travers de la preuve, ça fait que j'en...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Maintenant...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :
Écoutez : je n'ai pas...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

... pour ce qui est...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

... j'ai...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... pour ce qui est des plaidoiries orales, lorsqu'on a traité des moyens préliminaires qui, quand même, étaient volumineux et détaillés, on avait imposé des limites.

Je pense que c'était une journée pour - d'un côté, une journée pour l'autre, ou quelque chose comme ça; hein?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Puis, après ça, il y avait eu une période pour une réplique.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Vous permettez...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Peut-être qu'on va prendre une pause pour voir si on peut s'entendre, nous-même, sur un...

M^e LOUIS MASSON

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

REPRÉSENTATIONS

- 782 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

Oui, bien ça serait bien!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... un échéancier.

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Ça serait bien que...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Et j'ai la malheureuse obligation de vous dire, Monsieur le Juge, pour les fins du dossier, quelque chose que vous savez déjà : c'est qu'il n'est pas question que vous discutiez de votre témoignage, avec qui que ce soit, y compris vos avocats.

L'HONORABLE MICHEL GIROUARD :

Y compris mon ép...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum.

L'HONORABLE MICHEL GIROUARD :

... - ben, pas «mon épouse», mais ma conjointe.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Y compris votre conjointe.

L'HONORABLE MICHEL GIROUARD :

Mais je ne suis pas obligé de faire chambre à

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

part?

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

J'allais dire que «personne», ça inclut les avocats, ça!

L'HONORABLE MICHEL GIROUARD :

Oui, mais fiez-vous sur moi, j'en parlerai pas!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Merci, Monsieur le Juge!

Alors, on prend une pause d'une dizaine de minutes, pour voir où on veut aller avec cette affaire.

Merci!

* * * *

- ADVENANT 14 h 57,

SUSPENSION DE L'AUDIENCE -

* * * *

- ADVENANT 15 h 12,

REPRISE DE L'AUDIENCE -

* * * *

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Vu qu'il nous reste une autre semaine d'audience, semble-t-il, ça, c'est une chose à laquelle, moi, en tant que juge en chef, je

1 m'attends, c'est que, lorsque la formation
2 pénètre dans la salle, que les avocats cessent
3 de parler et qu'ils se lèvent, par respect pour
4 la formation et notamment les juges en chef qui
5 en font partie.

6 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

7 pour le juge Michel Girouard :

8 Mille excuses, Monsieur le Juge, nous n'avions
9 pas noté que vous étiez rentré!

10 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

11 Alors, dans un premier temps, on a mentionné
12 que le dossier comprenait les notes
13 sténographiques des témoignages qui avaient été
14 rendus, devant le premier Comité d'enquête...

15 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

16 pour le juge Michel Girouard :

17 Parfait.

18 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

19 ... c'est bien ça?

20 Il y a quelqu'un qui a fait valoir que ces
21 notes sténographiques devraient comprendre les
22 représentations qui ont été faites, par les
23 avocats, afin de fournir un éclairage sur - un
24 plus grand éclairage sur le contexte.

25 Est-ce qu'on devrait incorporer les notes

1 sténographiques des représentations des
2 avocats, Maître...

3 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

4 pour le Comité :

5 Je pense...

6 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

7 ... Gravel?

8 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

9 pour le Comité :

10 ... qu'une décision a déjà été rendue, sur
11 cette question, et c'était par l'affirmative,
12 donc...

13 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

14 Oui.

15 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

16 pour le Comité :

17 ... effectivement...

18 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

19 O.K.

20 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

21 Oui.

22 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

23 Bon.

24 Alors, les notes sténographiques faisant
25 état des représentations des avocats font

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

partie du dossier.

Si, par hasard, nous avons fait défaut de rendre une telle ordonnance ou nous avons rendu l'ordonnance contraire, nous détenons, évidemment, le pouvoir de corriger ces choses.

Et, donc, nous sommes d'accord que les représentations des avocats devraient faire partie du dossier devant notre Comité...

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

... c'est bien ça?

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Oui.

Oui.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Il s'agirait des représentations orales et écrites.

M^e GÉRALD R. TREMBLAY

pour le juge Michel Girouard :

Je présume.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Bon!

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

REPRÉSENTATIONS

- 787 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le Comité :

Évidemment, je vais... est-ce que je peux, à ce moment-là, envoyer ça, à maître Rolland, par courriel ou simplement que vous me donniez une indication sur le comment vous voulez avoir ça?

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Bien, ça peut être envoyé à maître Rolland qui, je pense, n'est pas complètement enseveli sous la documentation!

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

Pas à ce point-là!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Je dirais que ça serait la chose à faire.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Parfait!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Vous envoyez une copie, aux avocats du juge Girouard, comme ça ils savent que ce qui a été acheminé, au Comité, est bel et bien ce qu'on veut recevoir.

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

Sur une clé USB, aussi, s'il vous plaît.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

Sur une clé USB, ainsi que copie papier.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Oui.

Alors, expliquez-vous, Maître Rolland.

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

Si c'était possible que ce soit sur une clé USB, comme vous l'aviez fait pour les transcriptions...

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

Parfait!

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

... de la preuve.

M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL

pour le Comité :

On va faire la même chose!

M^e EMMANUELLE ROLLAND

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

REPRÉSENTATIONS

- 789 -

1 pour le Comité :
2 Alors...
3 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**
4 O.K.
5 **M^e EMMANUELLE ROLLAND**
6 pour le Comité :
7 ... peut-être deux (2) copies papier...
8 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**
9 pour le Comité :
10 Adressez-vous à maître Tremblay pour celui-là!
11 **M^e ÉLIE TREMBLAY**
12 pour le Comité :
13 Oui!
14 **M^e EMMANUELLE ROLLAND**
15 pour le Comité :
16 Deux (2) copies papier, puis il faudrait...
17 puis six (6) clés USB, ça serait merveilleux!
18 **M^e ÉLIE TREMBLAY**
19 pour le Comité :
20 Parfait!
21 **M^e EMMANUELLE ROLLAND**
22 pour le Comité :
23 Merci!
24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**
25 Maintenant, je pense qu'un Comité - le Conseil

1 ou le Comité pourrait vouloir avoir en main le
2 compendium qui a été préparé, sans pour autant
3 qu'il soit en preuve, on pourrait le coter...

4 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

5 pour le juge Michel Girouard :

6 G.

7 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

8 ... on est dans les G et E, peut-être C-100.

9 Sans pour autant qu'il soit un élément de
10 preuve, je vais le coter C-100, «compendium,
11 outil de travail».

12 **M^e LOUIS MASSON**

13 pour le juge Michel Girouard :

14 Est-ce que le Comité souhaiterait en avoir une
15 version numérique?

16 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

17 Pardon?

18 **M^e LOUIS MASSON**

19 pour le juge Michel Girouard :

20 Est-ce que le Comité apprécierait en avoir une
21 version numérique?

22 **L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :**

23 Oui.

24 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

25 Oui!

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

REPRÉSENTATIONS

- 791 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Bien!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Même procédure!

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

Une copie extra, s'il vous plaît, parce que ma copie est annotée, donc, si on dépose au dossier de la Cour, je vais avoir besoin d'une copie papier...

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Bien!

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

... s'il vous plaît!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

J'allais vous remettre celle-ci, là.

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

On va vous en redonnez une, Maître - Monsieur le Juge.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Oui, très bien.

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

REPRÉSENTATIONS

- 792 -

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

Bien, là, vous ne l'avez pas annotée?

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Je l'ai notée C-100.

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

Mais vous ne l'avez pas annotée?

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Bon.

Je ne pense pas.

Je range tout dans ma mémoire!

M^e EMMANUELLE ROLLAND

pour le Comité :

Oui, c'est ça!

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Là!

Bon!

Maintenant, lors de son témoignage, le juge Girouard a mentionné qu'il n'avait pas pu retrouver, dans les notes sténographiques, où il avait déclaré n'avoir jamais consommé de stupéfiants.

Vous n'avez pas à nous donner la réponse aujourd'hui, mais je pense que vous aurez à

1 vous expliquer, Maître Gravel, au retour, la
2 semaine prochaine, sur cette question-là,
3 certainement dans le cadre des arguments; j'ose
4 croire que vous serez prêt!

5 Alors, il y a ça.

6 On a les photos, aussi, qui n'ont pas été
7 reçues en preuve.

8 Moi, j'aimerais autant remettre ça à
9 maître Rolland pour qu'il n'y ait pas de
10 confusion...

11 **M^e EMMANUELLE ROLLAND**

12 pour le Comité :

13 Oui.

14 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

15 ... en termes de ce qui a été reçu, en preuve,
16 et ce qui ne l'a pas été.

17 Évidemment, le Comité se réserve le droit,
18 plus tard, à revoir sa position.

19 Et, donc, les audiences reprendront mardi
20 prochain, à neuf heures trente (9 h 30), et nos
21 attentes sont d'entendre les plaidoiries
22 orales, à compter de jeudi matin, ça vous donne
23 une chance de peaufiner vos représentations; ça
24 vous va, ça, Maître Gravel?

25 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

pour le Comité :

Très bien!

M^e LOUIS MASSON

pour le juge Michel Girouard :

Donc, nous étions... dans une première étape, nous nous étions astreints l'horaire de plaidoiries de manière à ce que...

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Oui.

Oui.

Bien, là, est-ce qu'on - ça serait... on s'attendrait d'entendre - même si le juge Girouard a témoigné en dernier, on s'attendrait d'entendre, dans un premier temps, l'avocat du Comité.

L'HONORABLE MARIANNE RIVOALEN, membre :

Hum, hum.

L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :

Commencer jeudi matin, à neuf heures trente (9 h 30).

Si vous avez des documents qui peuvent aider notre compréhension de votre plaidoirie, ça serait très utile!

Commencer jeudi matin, peut-être finir en mi-après-midi, et peut-être qu'on demanderait

1 à maître Masson de - ou à maître Tremblay de
2 commencer, ce qui nous amènerait à jeudi midi,
3 et peut-être une brève réplique qui suivrait.

4 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

5 pour le Comité :

6 Très bien.

7 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

8 On va jouer ça à l'oreille, là...

9 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

10 pour le juge Michel Girouard :

11 O.K.

12 **L'HONORABLE J. ERNEST DRAPEAU, président :**

13 ... mais, pour ma part, je veux vous remercier
14 des deux (2) côtés.

15 C'est un dossier unique, c'est un dossier
16 pour lequel il est difficile de trouver des
17 précédents qui peuvent nous orienter, les
18 précédents qu'on cite, ce sont des précédents
19 qui portent en matière pénale ou qui portent
20 dans - sur des contentieux civils, mais il n'y
21 a pas de précédent, à ma connaissance, dans la
22 jurisprudence, pour une enquête comme celle-ci.

23 Alors, j'apprécie les interventions de
24 tous et chacun, je sais que vous tentiez de
25 faire valoir ce qui est dans l'intérêt de la

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

REPRÉSENTATIONS

- 796 -

1 justice et dans l'intérêt de votre client; je
2 parle, ici, des avocats du juge Girouard.

3 Je pense que, en bout de ligne, vous vous
4 êtes très bien acquittés.

5 Je pense que, notamment, la démarche
6 suivie par les avocats de la défense en contre-
7 interrogatoire de L.C., qui n'est pas familière
8 avec le système judiciaire, a été un crédit,
9 pour le Barreau du Québec; je vous en remercie!

10 Alors, la séance est levée, et elle
11 reprendra, mardi, à neuf heures trente
12 (9 h 30)!

13 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

14 pour le juge Michel Girouard :

15 Merci!

16 **M^e MARC-ANDRÉ GRAVEL**

17 pour le Comité :

18 Merci!

19 **M^e GÉRALD R. TREMBLAY**

20 pour le juge Michel Girouard :

21 Bon voyage de retour!

22

23

24

25

* * * *

- ADVENANT 15 h 20,

L'AUDIENCE EST SUSPENDUE AU

Le 12 mai 2017

CCM16-0179

REPRÉSENTATIONS

- 797 -

16 MAI 2017, À 9 h 30 -

* * * *

Je soussigné, ROGER BÉDARD, sténotypiste
officiel, certifie sous mon serment d'office
que la preuve qui précède est la transcription
exacte et fidèle de mes notes sténotypiques.

ROGER BÉDARD, s.o.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25